



Décembre 2016

UNION DES COMORES

CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV — COMMUNIQUÉ DE PRESSE; RAPPORT DES SERVICES DU FMI; ET DÉCLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR L'UNION DES COMORES

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre des consultations de 2016 au titre de l'article IV avec les Comores, les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** résumant les avis du Conseil d'administration tels que formulés le 7 décembre 2016 lors de l'examen du rapport des services du FMI, qui a marqué la conclusion des consultations au titre de l'article IV avec les Comores.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration le 7 décembre 2016. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 20 septembre 2016 avec les autorités comoriennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays. La rédaction du rapport, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 18 novembre 2016.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'Administrateur** pour les Comores.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément.

Document de la série des Questions générales*

Lettre d'intention adressée par les autorités comoriennes au FMI*

Mémorandum de politiques économiques et financières des autorités comoriennes*

Protocole d'accord technique*

* Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services

PO Box 92780. • Washington, D.C. 20090

Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopieur : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>

Prix unitaire : 18 dollars l'exemplaire imprimé

Fonds monétaire international
Washington, D.C.



Communiqué de presse n° 16/551
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
12 décembre 2016

Fonds monétaire international
Washington, D.C. 20431 USA

**Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations au titre de l'article IV
avec l'Union des Comores**

Le 7 décembre 2016, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV¹ avec l'Union des Comores.

L'économie comorienne a rencontré des difficultés en 2015 et au premier semestre de 2016. La croissance en 2015 est estimée à 1 %, soit en-deçà du taux annuel de croissance démographique (2 ½ %). Le ralentissement de la croissance s'explique surtout par la crise du secteur de l'électricité et une exécution moins rapide que prévu du programme d'investissement public. L'inflation est restée bien ancrée à un taux annuel de l'ordre de 2 %. La politique budgétaire a posé de multiples problèmes pendant la majeure partie de 2015, car une dégradation des recettes a aggravé les répercussions de la faiblesse de la croissance : le ratio recettes fiscales/PIB est tombé à 11,1 % et a continué de baisser pendant les premiers mois de 2016. En 2015, les arriérés intérieurs au titre des traitements et salaires du secteur public, dont la masse a poursuivi sa tendance à la hausse pour atteindre 9,1 % du PIB, ont augmenté. Cependant, un important don de l'Arabie Saoudite en décembre 2015 a modifié de façon spectaculaire la situation budgétaire : il a permis d'apurer les arriérés, d'enregistrer un excédent budgétaire global de 2,9 % du PIB pour l'exercice et de disposer d'un financement considérable pendant les six premiers mois de 2016. La balance des paiements s'est nettement améliorée, sous l'effet du recul des importations imputable à la dépréciation réelle et du don. À la fin de l'année, les réserves internationales se chiffraient à l'équivalent de plus de neuf mois d'importations.

Le nouveau gouvernement entré en fonctions au milieu de l'année a reconnu qu'il fallait accélérer les réformes et prendre de toute urgence des mesures budgétaires pour établir les bases d'une croissance durable. Pour s'attaquer aux problèmes du pays, il a d'abord adopté une série de mesures en vue de mobiliser davantage de recettes et de réduire les dépenses pendant le reste de l'exercice 2016, annulant notamment les récents recrutements d'agents de l'État. Des mesures ont également été prises pour améliorer l'approvisionnement en électricité. Les efforts déployés par les autorités sont soutenus par un programme de

¹Conformément à l'Article IV de ses statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission de ses services se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de cadre aux délibérations du Conseil d'administration.

référence avec le FMI. D'après les projections, la croissance devrait se redresser quelque peu pour atteindre 2 % en 2016 et les recettes passer à 12 % du PIB. L'objectif des autorités est de faire fond sur ces mesures en 2017 et de lancer de nouvelles réformes pour renforcer l'administration des recettes, améliorer la gestion des finances publiques et de poursuivre la réorganisation du secteur de l'électricité.

Évaluation par le Conseil d'administration²

Au terme des délibérations, les Administrateurs ont noté que la croissance de l'économie comorienne demeure faible en raison des défis importants auxquels elle est confrontée, notamment la pénurie dans la fourniture de l'électricité et l'insuffisances des infrastructures. En effet, les performances en matière de recettes fiscales qui demeurent relativement faibles, et la présence d'une masse salariale élevée et en hausse ont rendu structurel le déséquilibre budgétaire. Dans ce contexte, les Administrateurs ont salué l'engagement des autorités à mettre en œuvre un programme de référence de six mois suivi par les services qui a pour but principal de stabiliser la situation budgétaire. Pour aller de l'avant, les Administrateurs ont souligné la nécessité de s'attaquer avec détermination aux problèmes structurels sous-jacents de l'économie comorienne pour renforcer la croissance et réduire la pauvreté.

Le Conseil a souligné le besoin de combler l'écart budgétaire afin de dégager un espace qui permette la réalisation d'investissements en infrastructure et l'augmentation des dépenses prioritaires, jugées comme principales sources de croissance. Ils ont salué les mesures importantes relatives à l'administration fiscale et à la gestion des finances publiques que les autorités ont prises pour rééquilibrer le budget et minimiser, voire éliminer, les arriérés intérieurs. Néanmoins, ils ont estimé que de nouvelles réformes pour accroître la mobilisation des recettes fiscales et contenir la masse salariale sont nécessaires. En particulier, les procédures de préparation, d'exécution et de contrôle du budget devraient être davantage renforcées. De plus, l'établissement et la mise à jour en toute urgence d'un registre des fonctionnaires de l'Etat constitue un élément essentiel de contrôle de la masse salariale.

Les Administrateurs ont noté que les Comores auront besoin de soutiens additionnels de la part des partenaires étrangers. Ils ont cependant souligné que pour répondre aux besoins de développement prioritaires du pays, l'endettement devra être réalisé uniquement en des termes concessionnels en vue de préserver la viabilité de la dette. Les Administrateurs ont encouragé les autorités à envoyer un signal positif de gestion prudente de la dette en respectant les obligations du service de la dette extérieure et en mettant en œuvre un mécanisme adéquat pour faciliter de tels remboursements.

Les Administrateurs ont noté que le secteur financier des Comores reste fragile. Ils ont encouragé les autorités à intensifier la surveillance du secteur et résoudre les difficultés de la banque postale publique. Ils ont aussi souligné que les efforts en vue de promouvoir l'inclusion financière demeurent importants.

² À l'issue des délibérations, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et le résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans le résumé des délibérations du Conseil d'administration à l'adresse : <http://www.imf.org/external/np/sec/misic/qualifiers.htm>.

Le Conseil a noté que l'acquisition récente de nouveaux générateurs diesel est nécessaire pour faire face aux besoins du pays en électricité. Il encourage les autorités à continuer à travailler avec les partenaires étrangers en vue de développer une stratégie à long-terme ayant pour but de renforcer les capacités de la société publique d'électricité.

Les Administrateurs ont aussi salué l'arrivée d'un deuxième opérateur de télécommunications aux Comores, qui renforcera la concurrence et aidera à faire baisser les prix et améliorer la qualité des services. Ils ont recommandé la mise en œuvre de nouvelles réformes visant à améliorer l'environnement des affaires afin de catalyser les investissements additionnels du secteur privé.

Les Administrateurs ont enfin encouragé les autorités à continuer à améliorer la production de statistique et à les disséminer de manière à aider le processus de prise de décision.

Comores — Principaux Indicateurs Économiques et Financiers, 2014–20

	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
		Prél.	EBS15/135	Prév.				Prév.
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB réel	2.0	1.0	2.2	2.2	3.3	4.0	4.0	4.0
Déflateur PIB	1.8	2.1	3.6	2.9	2.0	2.1	2.2	2.3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.3	2.0	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	0.0	2.0	0.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	1.4	38.4	0.2	-14.1	-2.5	0.6	0.7	0.7
Crédit intérieur	12.9	-4.8	8.9	27.4	10.0	8.2	8.2	8.2
Crédit au gouvernement	10.0	16.2	9.6	13.5	12.0	10.2	10.2	9.4
Monnaie au sens large	8.1	17.1	5.9	5.1	5.4	6.1	6.3	6.4
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire)	2.6	2.3	2.6	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Secteur extérieur								
Exportations (f.à.b.)	37.4	-21.7	5.6	5.3	6.0	4.8	4.8	5.0
Importations (f.à.b.)	5.6	-7.9	9.0	1.5	6.1	3.6	4.0	5.9
Exportations en volume	50.4	-21.0	3.3	3.0	3.3	2.6	2.7	2.7
Importations en volume	0.2	-4.2	9.6	11.5	10.5	8.4	6.9	4.2
Termes de l'échange	-0.2	1.9	1.5	2.6	4.3	4.5	3.2	0.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement et épargne								
Investissement intérieur brut	18.6	18.4	20.8	20.9	21.6	21.6	20.0	20.0
Public	8.0	8.4	10.1	10.3	11.1	11.5	11.8	13.5
Privé	10.6	10.0	10.7	10.6	10.5	10.2	8.2	6.5
Epargne nationale brute	12.8	19.2	11.0	11.9	11.8	11.4	9.5	9.0
Publique	-0.6	0.1	1.0	-3.9	-2.0	-2.0	-2.0	-1.7
Privée	13.4	19.1	10.1	15.8	13.8	13.5	11.6	10.7
Budget du gouvernement								
Recettes et dons	23.9	31.6	26.7	22.7	24.3	24.3	24.7	25.2
Recettes intérieures	11.8	11.1	12.5	12.0	12.9	13.4	13.9	14.5
Total dons	9.4	15.1	9.3	8.4	8.3	7.8	7.7	7.6
Total dépenses	24.4	25.8	29.9	28.0	29.0	28.1	28.5	29.5
Dépenses courantes	16.4	17.3	17.9	17.4	16.1	15.8	15.6	15.3
Dépenses en capital et prêt net	8.0	8.4	12.0	10.7	13.0	12.2	13.0	14.2
Solde primaire	-2.3	-1.4	-0.3	-3.5	-2.9	-1.4	-1.3	-1.3
Variation des arriérés	-0.2	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0	0.0
Intérêts extérieurs	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-0.1	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-0.8	2.9	-5.0	-6.4	-7.3	-3.8	-3.8	-4.3
Hors dons	-10.1	-12.2	-14.3	-14.8	-15.6	-11.6	-11.5	-11.9
Financement	2.0	-1.4	5.0	6.4	3.1	1.3	1.4	1.6
Extérieur	0.9	3.3	5.3	3.2	3.1	1.3	1.4	1.6
Intérieur	1.1	-4.7	-0.3	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	-1.2	-1.5	0.0	0.0	4.1	2.5	2.4	2.7
Secteur Extérieur								
Exportations de biens et services	16.3	17.1	17.6	17.3	17.4	17.4	17.4	17.3
Importations de biens et services	49.7	45.5	56.4	47.4	47.8	46.9	46.0	45.9
Compte courant	-8.6	0.6	-11.1	-9.3	-10.1	-10.6	-10.8	-10.8
Excl. transferts officiels et transferts privés	-32.9	-27.7	-39.1	-30.0	-30.3	-29.4	-28.7	-28.6
Secteur privé net ¹	21.6	18.4	23.5	18.0	17.6	17.1	16.6	16.5
Dette extérieure, VAN en pourcentage du PIB	20.2	24.2	28.5	25.4	27.7	27.3	26.9	26.8
Dette extérieure, VAN en pourcentage des exportations de biens et services	123.9	141.3	161.7	147.1	159.4	157.2	154.9	155.0
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services								
nonfacteurs et transferts de fonds privés	0.5	0.3	...	1.8	2.0	2.4	2.6	2.3
Balance des paiements globales (en million de dollar E.U.)	19.2	47.6	0.0	-28.6	-21.5	-16.1	-17.0	-20.4
Dons et emprunts (en pourcentage du PIB)	9.4	18.3	15.2	12.4	12.2	9.9	9.9	9.9
Réserves internationales brutes								
En millions de dollars US, fin d'année	186.0	204.0	144.2	177.8	171.7	169.3	166.8	164.5
Équivalent en mois d'importations, c.i.f.	6.6	9.1	4.8	7.2	6.6	6.3	6.1	5.7
Taux de change effectif réel (2000=100)	98.1	81.7
Taux de change dollar E.U. (moyenne annuelle)	370.2	443.4
Pour mémoire								
PIB (nominal, milliards FC)	253.1	261.0	275.9	274.3	289.1	306.8	326.2	347.1
PIB par tête (nominal, en dollars US)	881	736	759	753	772	797	828	862

Sources : Autorités comoriennes ; et estimations et projections du FMI.

¹ A partir de 2015, les transferts officiels nets comprennent les estimations des débits autre que les virements bancaires, fournis par la banque centrale



18 novembre 2016

UNION DES COMORES

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET PROGRAMME DE REFERENCE

PRINCIPALES QUESTIONS

- **Un nouveau gouvernement est arrivé au pouvoir à un moment délicat pour les Comores.** La croissance est anémique à cause des pénuries d'électricité et des insuffisances des infrastructures. La médiocrité des résultats fiscaux et la hausse continue de la masse salariale ont provoqué un déséquilibre structurel entre les ressources intérieures et les dépenses courantes, à l'origine d'une accumulation sporadique d'arriérés intérieurs.
- **Pour surmonter ses fragilités, améliorer son niveau de vie et réduire la pauvreté, le pays a besoin d'une croissance plus forte.** La priorité la plus élevée doit être donnée à la création d'un espace budgétaire permettant de répondre aux besoins de développement par des investissements en infrastructures et de mettre en place des volants de sécurité contre les chocs extérieurs, catastrophes naturelles incluses. Il est indispensable de renforcer l'administration des recettes et la gestion des finances publiques pour dégager cet espace, mais une aide extérieure supplémentaire est également nécessaire.
- **Il faut absolument améliorer le climat de l'investissement et des affaires.** Un approvisionnement en électricité plus fiable, de meilleurs services de télécommunications et un secteur judiciaire plus efficace pour régler les litiges commerciaux sont autant d'éléments clés à cet égard.
- **Le système financier des Comores est fragile, aussi y a-t-il lieu d'en renforcer le contrôle.** Les autorités doivent mettre au point un plan pour s'attaquer à la situation difficile de la banque postale publique.
- **Les autorités ont demandé l'aide du FMI sous la forme d'un programme de référence de six mois (jusqu'à la fin mars 2017),** qui pourrait servir de base à la négociation d'un nouvel accord FEC au deuxième trimestre de 2017. La Direction a approuvé ce programme dont les principaux objectifs sont de stabiliser la situation budgétaire et de mettre en place les mesures nécessaires pour éliminer les arriérés intérieurs en 2017.

Approuvé par
David Owen (AFR) et
Peter Allum (SPR)

La mission, qui a séjourné aux Comores du 7 au 20 septembre pour mener les entretiens relatifs aux consultations de 2016 au titre de l'article IV et examiner un programme de référence de six mois, était composée de MM. Trines (chef de mission), Arnason, McLoughlin, Zhang et Bari (tous du Département Afrique). MM. Bua (représentant résident) et Ahamada (économiste local) lui ont prêté leur concours. M. Azali, Président de la République, a reçu la mission qui s'est par ailleurs entretenu avec MM. Djaffar, Vice-président chargé du ministère de l'Économie, Chayhane, ministre des Finances, Fahmi, ministre de la Justice, Chanfiou, Gouverneur de la Banque centrale, et Oubeidi, chef de la cellule des réformes économiques et financières, ainsi qu'avec d'autres membres de l'administration et des représentants du Parlement, des entreprises publiques, du secteur privé et de la communauté des bailleurs de fonds.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	4
EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE	4
PERSPECTIVES, RISQUES ET VIABILITE DE LA DETTE	8
ENTRETIENS	13
A. Introduction	13
B. Politique de croissance	13
C. Politique budgétaire	16
D. Administration des recettes	17
E. Gestion des finances publiques	19
F. Politique du secteur financier	20
G. Secteur de l'électricité	20
H. Secteur des télécommunications	21
I. Données économiques	21
J. Sensibilisation	21
PROGRAMME DE REFERENCE	21
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	22
ENCADRÉS	
1. Stratégie visant à résoudre la fragilité du pays	5
2. Programme d'investissement public (PIP)	7
3. La masse salariale	10
4. Tendances budgétaires, 2005-2015	14
5. Questions relatives au secteur financier	23

GRAPHIQUES

1. Indicateurs clés de l'économie comorienne	25
2. Comparaisons entre pays	26

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2014-2020	27
2a. Opérations consolidées de l'État, 2014-2020 (en millions de francs comorien, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)	28
2b. Opérations consolidées de l'État, 2014-2020 (en pourcentage de PIB sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)	29
2c. Opérations consolidées de l'État, 2015-2017 (en millions de francs comorien, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)	30
3. Situation monétaire, 2014-2020	31
4. Balance des paiements, 2014-2020	32
5. Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2004-2014	33
6. Indicateurs de solidité financière pour le secteur bancaire, 2011-2015	34

ANNEXES

I. Principales recommandations du rapport de 2014 au titre de l'article IV : États d'avancement	35
II. Matrice d'évaluation des risques (MER)	36
III. Évaluation du secteur extérieur	38

APPENDICE

I. Lettre d'Intention	43
Pièce jointe I. Mémorandum de politiques économiques et financières	45
Pièce jointe II. Protocole d'accord technique	54

CONTEXTE

1. Les Comores sont un petit pays composé de trois îles, pauvre et fragile, dont les ressources naturelles ainsi que les connexions avec le reste du monde sont limitées¹. Le premier quart de siècle qui a suivi l'indépendance acquise sur la France au milieu des années 70 a été marqué par une certaine instabilité politique. Toutefois, au cours des quinze dernières années, le pays a vécu trois transitions pacifiques et démocratiques du pouvoir présidentiel conformément à la Constitution de 2001, qui prévoit l'autonomie des trois îles constituant l'Union des Comores et la rotation de la présidence entre elles tous les cinq ans. Malgré cela, les problèmes de coordination entre le gouvernement de l'Union et les îles continuent d'être graves, ce qui complique le recouvrement des recettes et la prestation des services. Par ailleurs, le secteur privé ne fait guère preuve de dynamisme dans un climat des affaires peu favorable. Dans l'ensemble, cela s'est traduit par une amélioration limitée du niveau de vie et une stagnation du taux de pauvreté.

2. Ces dernières années, les conseils du FMI n'ont été que partiellement suivis. Si les autorités ont invariablement manifesté leur volonté d'appliquer des réformes structurelles et des politiques macroéconomiques saines, les progrès réalisés en la matière ont généralement été décevants (annexe I). De graves contraintes de capacité, l'une des causes importantes de la fragilité des Comores (encadré 1), y ont indubitablement contribué.

3. À la suite des élections présidentielles d'avril 2016, M. Azali Assoumani a prêté serment en qualité de Président de l'Union des Comores fin mai. M. Azali, qui a déjà été chef de l'État entre 1999 et 2006, a déclaré à maintes reprises que le recouvrement médiocre des recettes, la masse salariale élevée du secteur public et la corruption sont des problèmes majeurs pour son gouvernement. Il a en outre indiqué à la mission qu'il souhaitait coopérer étroitement avec le FMI, de préférence dans le cadre d'un nouvel accord triennal au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). Compte tenu des mauvais résultats enregistrés récemment, un programme de référence pourrait servir de base, si son bilan était satisfaisant, à l'examen d'un accord FEC.

EVOLUTION RECENTE DE L'ECONOMIE

4. En janvier 2015, lors des dernières consultations au titre de l'article IV, les résultats macroéconomiques de 2014-15 étaient inférieurs aux anticipations (graphiques 1 et 2 et tableau 1), la croissance annuelle devant atteindre 3-3 ½ % selon les projections. Les estimations courantes faisaient état d'une croissance de 2 % en 2014 et de 1 % en 2015, soit des taux en-deçà du taux annuel d'accroissement démographique (2 ½ %). La crise du secteur de l'électricité, de même que l'application plus lente que prévu du programme d'investissement public (encadré 2), ont été la principale cause du ralentissement de la croissance. Malgré une dépréciation réelle sensible du franc

¹ Le PIB par habitant est de 740 dollars et le taux de pauvreté se chiffrait à 42,4 % en 2014.

comorien en 2015, imputable à la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, l'inflation est restée bien ancrée à un taux annuel de l'ordre de 2 %².

Encadré 1. Comores : stratégie visant à résoudre la fragilité du pays

L'Union des Comores est frappée par une triple fragilité. Premièrement, l'histoire du pays a été marquée, depuis son indépendance en 1974, par des tensions et des conflits entre les îles, qui se sont traduits par une instabilité politique et une série de coups d'Etat et de tentatives de sécession pendant les années 90 et au début des années 2000. Ces dernières années toutefois, trois transitions démocratiques successives ont eu lieu. Deuxièmement, le pays est aux prises avec de graves contraintes de capacité qui pénalisent fortement l'efficacité de la gestion macroéconomique et l'application des réformes. Enfin, les infrastructures de base, comme les routes et une source fiable de production d'électricité, sont insuffisantes.

La stratégie d'engagement auprès des Comores est principalement axée sur de simples efforts de renforcement des capacités en vue de développer la résilience du pays. Des mesures prévoyant notamment d'assurer le fonctionnement efficace du compte unique du Trésor, de mieux coordonner les différents services de recouvrement des impôts (AGID) et de mettre en place un fichier central informatisé des agents du secteur public (GISE) visent à améliorer l'efficacité et la transparence en vue de réduire les tensions entre les îles et d'accroître la stabilité politique. Dans le même temps, une meilleure mobilisation des recettes et la maîtrise de la masse salariale créeront l'espace budgétaire nécessaire pour s'attaquer aux déficits d'infrastructures. En outre, un programme intensif d'assistance technique, lancé en coopération avec AFRITAC Sud, a pour objet d'alléger les graves contraintes de capacité du pays.

Les efforts de développement des capacités à court et moyen terme portent pour l'essentiel sur un renforcement de l'administration des recettes, de la gestion des finances publiques et des capacités statistiques. Il convient de prendre des mesures d'urgence pour doper les capacités de recouvrement des recettes et augmenter les recettes fiscales, dont le volume actuel est dangereusement bas. À moyen terme, une réforme radicale de l'administration des impôts et des douanes est nécessaire pour placer les finances publiques sur une trajectoire viable. En ce qui concerne la gestion des finances publiques, les priorités sont d'améliorer la préparation et l'exécution de la loi de finances, ainsi que de mettre en place de bonnes pratiques de gestion de la trésorerie. Un programme d'assistance technique conçu pour accroître la fiabilité des comptes nationaux et des statistiques de prix s'attaque actuellement à la fragilité des capacités statistiques.

5. L'exécution de la politique budgétaire a été difficile pendant la majeure partie de 2015 (tableau 2). Les répercussions du ralentissement de la croissance sur les recettes ont été d'autant plus importantes que les performances de l'administration fiscale, notamment celles des douanes, se

² Les graves lacunes généralisées des données empêchent d'analyser avec précision l'évolution de la situation économique. Par exemple, aucune enquête sur les prix à la consommation n'a été menée pendant de longs mois à la fois en 2014 et en 2015.

sont dégradées.. Le ratio recettes fiscales/PIB est tombé à 11,1 % en 2015³, contre 11,8 % en 2014. Le produit de la vente d'une seconde licence de télécommunications en décembre a toutefois permis d'accroître de plus de 2 % du PIB les recettes non fiscales. Les traitements et salaires du secteur public ayant poursuivi leur tendance à la hausse (7,6 % du PIB en 2013, 8,5 % en 2014 et 9,1 % en 2015) et les avances statutaires de la banque centrale ayant déjà atteint leur plafond, les arriérés intérieurs ont inévitablement augmenté au cours de l'exercice, pour se chiffrer à trois mois de traitements et salaires en octobre et en novembre.

6. Le décaissement, mi-décembre, d'un don budgétaire de 40 millions d'euros

(l'équivalent de 7,5 % du PIB) accordé par l'Arabie Saoudite a fondamentalement modifié la situation budgétaire pour 2015. Il a permis aux autorités d'apurer les arriérés de traitements et de salaires avant la fin de l'exercice, d'enregistrer un excédent budgétaire global sur la base des encaissements-décaissements de 2,9 % du PIB et, par conséquent, d'améliorer sensiblement la position de l'État à l'égard de la Banque centrale.

7. Pendant la majeure partie de l'année 2015, la croissance des agrégats monétaires a été assez contenue (tableau 3). Le don saoudien a modifié sensiblement les données monétaires de la fin de l'exercice : si la monnaie au sens large a augmenté de 17,1 %, soit un peu plus que le crédit au secteur privé, les avoirs extérieurs nets ont progressé de 38,4 % et le crédit à l'État a diminué de 4,8 %.

8. Le solde des importations et exportations de biens et de services s'est nettement amélioré en 2015 (tableau 4), essentiellement parce que la dépréciation réelle a freiné les importations de biens hors combustibles. Les exportations de biens ont aussi diminué, mais à partir d'une base faible en raison principalement du niveau peu élevé des cours mondiaux du clou de girofle. Par ailleurs, les envois de fonds de l'importante diaspora comorienne, l'un des piliers de l'économie, semblent avoir assez bien résisté⁴. Tout compte fait, le solde courant a enregistré un excédent de 0,6 % du PIB. L'important excédent global des paiements a permis d'accroître les réserves internationales d'environ 10 % en dollars, couvrant ainsi plus de neuf mois d'éventuelles importations de biens et de services à la fin de 2015.

³ Le ratio aurait été plus bas si les autorités n'avaient pas obligé les entreprises publiques rentables à acquitter un impôt sur les bénéfices dans le cadre des efforts déployés pour obtenir un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) et un programme de référence ; voir *Union of the Comoros—Request for a Disbursement under the Rapid Credit Facility; and Staff-Monitored Program (EBS/15/135)*. La demande de décaissement FCR a été retirée au dernier moment grâce à l'important don budgétaire octroyé par l'Arabie Saoudite et les autorités ont par la suite annulé le programme de référence en raison des difficultés que soulevait son application pendant la période ayant précédé les élections.

⁴ Les transferts privés nets sont passés de 21,6 à 18,4 % du PIB entre 2014 et 2015 dans les tableaux 1 et 4 parce que les sorties de capitaux privés ont été correctement saisies dans les données ; les apports bruts au titre des envois de fonds n'ont guère varié par rapport au PIB.

Encadré 2. Comores : programme d'investissement public (PIP)

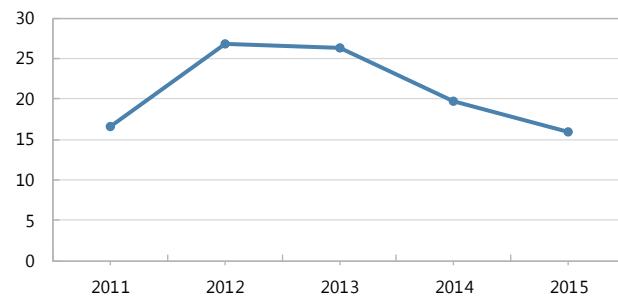
Le programme d'investissement public (PIP) des Comores s'est nettement contracté ces dernières années, tombant, entre 2012 et 2015, de 26 à 14,6 % du PIB en termes de prévisions et de 12,4 à 6,1 % du PIB en termes d'exécution (graphique 1).

Le PIP peut être grossièrement divisé en quatre catégories : le renforcement des capacités de l'État, le développement social, les infrastructures et l'amélioration de la productivité. L'exécution du PIP a reculé dans tous les domaines, exception faite des infrastructures (graphique 2).

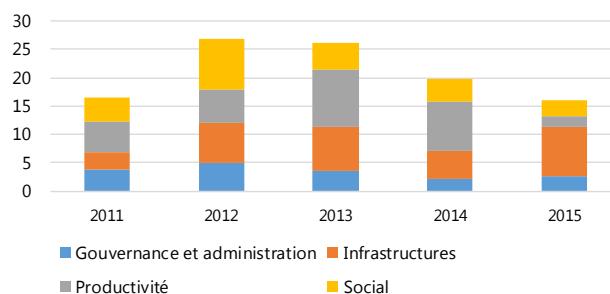
Le financement du PIP est essentiellement étranger (graphique 3). Il se compose d'aides budgétaires, ainsi que de dons et d'emprunts extérieurs. En règle générale, la composante étrangère dépasse 90 %, la composante intérieure représentant nettement moins de 10 %.

Le ratio d'exécution du PIP, qui est peu élevé et en constante régression, est un sujet de préoccupation majeure. Il a suivi une trajectoire baissière ces dernières années, tombant de 47 % à 42 % entre 2012 et 2015. Cette faiblesse non seulement signale un véritable gaspillage des opportunités d'investissement, mais aussi se traduit par des retards dans de nombreux projets, voire par leur échec. Pour relever ce ratio, les autorités peuvent renforcer les infrastructures, la gestion des projets et la communication avec les pays donateurs.

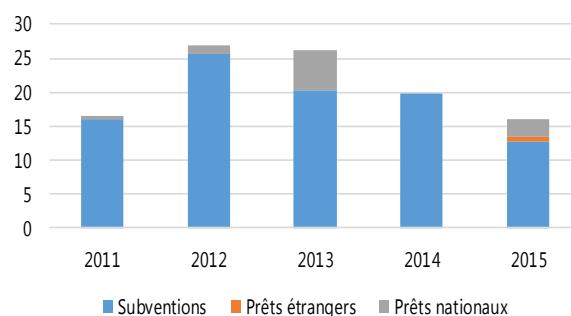
Graphique 1. Le PIP exécuté
(en milliards de KMF)



Graphique 2. La composition du PIP exécuté
(en milliards de KMF)



Graphique 3. Le financement du PIP
(en milliards de KMF)



9. À en juger par l'évolution de la situation pendant le premier semestre de 2016, les tendances observées en 2015 se poursuivent, voire s'amplifient. Les recettes, celles des douanes en particulier, ne répondent toujours pas aux attentes et le précédent gouvernement a beaucoup recruté. Par conséquent, les traitements et salaires du secteur public ont absorbé 85 % des recettes fiscales et 74 % de l'ensemble des recettes pendant les six premiers mois de l'exercice (tableau 2C).

Les autorités ont pu continuer de puiser dans le reliquat du don saoudien pour éviter d'accuser des arriérés intérieurs ; certains arriérés extérieurs (environ 1 ½ à 2 millions de dollars) ont néanmoins été accumulés, malgré les ressources disponibles pour le service de la dette extérieure, essentiellement à cause de problèmes de communication au sein du ministère des Finances. Les importations ont été faibles pendant les premiers mois de l'exercice en raison principalement des grèves déclenchées dans l'île française de Mayotte (important centre de transbordement). Les réserves internationales ont assez bien résisté, même compte tenu du volume élevé des dépenses publiques pendant le premier semestre de 2016 ; fin juillet, elles avaient diminué de 13 % en termes nominaux par rapport à leur niveau élevé de la fin de l'année 2015.

10. Du fait de la fragilité du pays et de la croissance essentiellement négative du PIB par habitant depuis 10 à 15 ans, l'amélioration des indicateurs sociaux a été limitée (tableau 5). D'après une enquête menée auprès des ménages en 2014, 42,4 % de la population est pauvre, soit une amélioration marginale par rapport au taux de pauvreté de 2004 (44,8 %).

PERSPECTIVES, RISQUES ET VIABILITE DE LA DETTE

11. Au cours des entretiens, les autorités et la mission ont estimé que, faute de mesures correctives, la croissance demeurerait anémique, les recettes continueraient de stagner et d'importants arriérés seraient de nouveau accumulés. Dans le scénario de référence qu'elles avaient mis au point conjointement, la croissance devait rester dans la limite de 2 %, le ratio recettes/PIB stagner et les arriérés intérieurs et extérieurs augmenter, ne laissant aucune marge de manœuvre pour des investissements additionnels en infrastructures (scénario de référence du tableau explicatif 1). Les autorités et la mission ont convenu que, de toute évidence, ce scénario n'était pas viable.

Tableau 1 du texte. Comores: comparaison entre le scénario de référence et le scénario stratégique

	Scénario de référence					Scénario stratégique				
	2016	2017	2018	2019	2020	2016	2017	2018	2019	2020
PIB réel (changement en pourcentage)	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	3.3	4.0	4.0	4.0
(en pourcentage du PIB)										
Recettes et dons totals	20.9	21.4	21.4	21.3	21.2	22.7	24.3	24.3	24.7	25.2
Recettes fiscales	10.9	11.1	11.1	11.1	11.1	12.0	12.9	13.4	13.9	14.5
Recettes non-fiscales	1.6	2.0	2.0	2.0	2.0	2.4	3.1	3.1	3.1	3.1
Dons	8.4	8.3	8.3	8.2	8.1	8.4	8.3	7.8	7.7	7.6
Dépenses totales et prêts nets	30.7	31.9	28.4	28.4	28.8	29.9	30.8	28.1	28.5	29.5
Dépenses courantes	18.1	18.1	18.1	18.1	18.1	17.4	16.1	15.8	15.6	15.3
Dépenses de l'investissement	10.7	11.9	10.3	10.3	10.8	10.7	13.0	12.2	13.0	14.2
Prêts nets	1.9	1.8	0.0	0.0	0.0	1.9	1.8	0.0	0.0	0.0
Variation des arriérés	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-8.0	-10.4	-7.0	-7.1	-7.6	-6.4	-7.3	-3.8	-3.8	-4.3
Financement (net)	8.0	3.2	1.4	1.4	1.6	6.4	3.1	1.3	1.4	1.6
Externe	3.5	3.2	1.4	1.4	1.6	3.2	3.1	1.3	1.4	1.6
Interne	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Écart de financement à financer de l'extérieur	0.0	7.2	5.6	5.7	6.0	0.0	4.1	2.5	2.4	2.7

Sources: Autorités comorienne et services du FMI.

12. Selon un scénario stratégique dynamique également conjoint (tableau explicatif 1), la croissance s'accélère légèrement en 2016 et en 2017 pour retrouver à moyen terme la tendance antérieure à 2014 (près de 4 %). Grâce à une certaine amélioration de la situation dans le secteur de l'électricité, l'État acquérant des capacités de production supplémentaires et octroyant des aides à l'achat de carburants, la croissance du PIB réel pourrait se rapprocher de 2 % en 2016 et passer à 3,5–4 % par la suite. Cependant, outre des approvisionnements en électricité plus fiables, il faudrait encore améliorer les infrastructures et le climat des affaires pour renforcer le pouvoir d'attraction des Comores en tant que destination d'investissement. Dans ce scénario, le ratio des recettes fiscales augmenterait d' $\frac{1}{2}$ point de pourcentage du PIB tous les ans à moyen terme sous l'effet des actions résolues lancées pour améliorer l'administration des recettes. La hausse de la masse salariale (encadré 3) serait freinée et des fonds supplémentaires seraient disponibles pour financer sur ressources intérieures des investissements du secteur public. En outre, des financements extérieurs supplémentaires seraient nécessaires pour éliminer les déficits de financement subsistants.

13. Les Comores font face à des risques intérieurs et extérieurs (annexe I). Sur le front intérieur, les principaux risques sont les suivants : une instabilité budgétaire persistante imputable à l'impossibilité de mobiliser des ressources intérieures supplémentaires et de contenir la masse salariale dans les montants et selon le calendrier envisagé et une prolongation des pénuries d'électricité. Sur le front extérieur, les principaux risques sont liés aux flux d'envois de fonds des expatriés et aux cours internationaux des denrées alimentaires et des combustibles. Il existe aussi des risques de catastrophes naturelles, y compris des éruptions volcaniques et des inondations.

14. Une AVD à jour confirme le risque modéré de surendettement des Comores (voir l'analyse de viabilité de la dette). Les autorités affectent actuellement les ressources tirées de deux emprunts extérieurs contractés précédemment, l'un auprès de l'Inde en 2013 (33 millions de dollars), et l'autre auprès de la Chine en 2010 (32 millions de dollars), pour, respectivement, construire une centrale électrique au fioul lourd et renforcer les infrastructures dans le domaine des télécommunications intérieures. Des emprunts supplémentaires seront sans doute nécessaires à moyen terme, mais les autorités n'ont pas encore identifié une source de crédits spécifiques. La mission les a exhortées à n'emprunter, après consultation du FMI et de la Banque mondiale, qu'à des conditions concessionnelles et uniquement pour des projets hautement prioritaires présentant un avantage économique manifeste. Elle leur a indiqué que l'accumulation, même faible, d'arriérés au titre du service de la dette extérieure par un pays comme les Comores, qui a récemment bénéficié d'un allégement général de sa dette, donnerait un très mauvais signal à la communauté internationale. Dans cette optique, La mission a étudié avec les autorités les mesures qui pourraient être prises pour renforcer la gestion de la dette extérieure de façon à éviter une telle accumulation dans l'avenir, y compris la mise en place d'un mécanisme donnant à la Banque centrale une autorisation permanente de débiter les comptes de l'État afin de faciliter les paiements au titre du service de la dette.

Encadré 3. Comores : la masse salariale

L'Union des Comores se singularise par un ratio masse salariale/recettes fiscales qui est l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne (graphique 1).

À la différence d'autres pays de la région, la part de la masse salariale dans les recettes fiscales est de plus en plus grande. Tant aux Seychelles qu'aux Comores, le ratio variation de la masse salariale/variation des recettes fiscales a été négatif en 2014 et 2015. Aux Seychelles, ce résultat tient à ce que la masse salariale diminuait alors que les recettes fiscales augmentaient. Aux Comores, par contre, les recettes fiscales régressaient, mais la masse salariale restait stable.

La masse salariale nominale a augmenté au niveau de l'Union, ainsi que dans les îles d'Anjouan, de Ngazidja et, dans une moindre mesure, de Moheli. Il ressort des résultats budgétaires de 2015 que la masse salariale a dépassé le plafond prévu dans la loi de finances, principalement à Anjouan (+5 %) et pour l'Union (+2 %).

Dans de nombreux pays voisins, la relation entre la masse salariale et les recettes fiscales est stable, contrairement à ce qui est observé aux Comores. Lorsque la masse salariale dépasse son niveau d'équilibre, beaucoup de pays s'emploient à la réduire (et à augmenter les recettes fiscales). Aux Comores, les traitements et salaires semblent évoluer indépendamment des recettes fiscales.

L'augmentation de la masse salariale peut s'expliquer par une hausse des traitements ou du nombre d'agents, encore que, dans le cas des Comores, le diagnostic n'est pas clair. Il est impossible d'établir une distinction entre ces deux causes aux Comores, car des informations complètes sur le nombre total des agents de l'État et les traitements versés dans l'Union et dans les îles ne sont pas disponibles actuellement.

Selon les données disponibles, la masse salariale globale de l'Union est essentiellement concentrée dans les ministères des Finances, des Affaires étrangères et de la Justice. Le ministère des Affaires étrangères verse le traitement moyen le plus élevé par agent et sa masse salariale de base est la plus importante. Les primes représentent environ 38 % de la masse salariale totale du ministère des Finances.

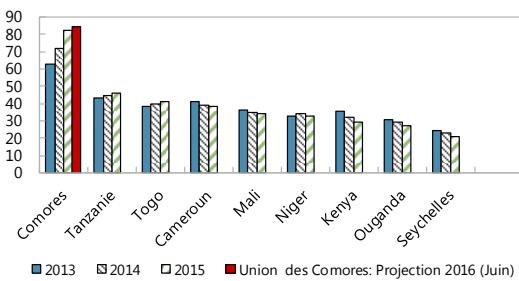
Les primes aggravent profondément les injustices dans la distribution de la masse salariale. Si elles sont modérées dans la répartition de la masse salariale de base, ces injustices sont manifestes dans la répartition des primes. La règle selon laquelle le total des primes et autres avantages est plafonné à 50 % du traitement de base ne semble pas être appliquée.

Les principaux obstacles à une maîtrise efficace de la masse salariale sont : i) les irrégularités constatées dans la liste des agents du secteur public, notamment à Anjouan, ii) une application inefficace des textes définissant les niveaux d'emploi dans chaque ministère, la gestion du processus de recrutement et la revalorisation des traitements et primes et iii) un recrutement massif pendant la récente période électorale. En outre, le fichier central des agents du secteur public (GISE) n'est pas pleinement appliqué sur tout le territoire. Il conviendrait de redoubler d'efforts pour régler ces problèmes et obtenir de meilleures informations sur la structure de l'emploi dans le secteur public et le profil des traitements et primes.

Encadré 3. Graphique 1. Comores : indicateurs représentatifs de la masse salariale

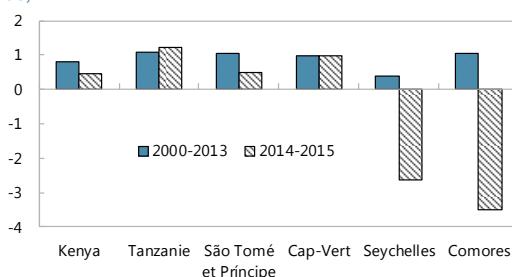
Les Comores enregistrent le ratio masse salariale/recettes fiscales le plus élevé parmi les pays comparables.

Ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales



Aux Comores, la masse salariale a augmenté en 2014 et en 2015, alors que les recettes fiscales ont diminué.

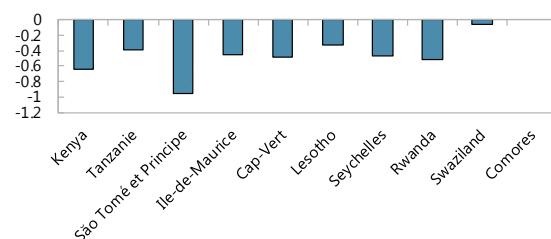
Variation de la masse salariale sur la variation des revenus (Ratio)



Des comparateurs permettent d'ajuster la masse salariale à la baisse lorsque son ratio aux recettes fiscales est trop élevé par rapport à un équilibre à long terme estimé, mais aucun effort de cette nature n'est déployé aux Comores.

Ajustement de la masse salariale

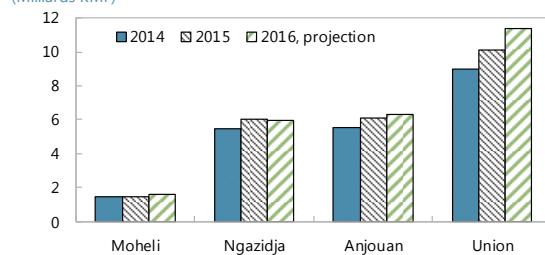
(Pourcentage de la masse salariale)



La masse salariale comorienne a augmenté à tous les niveaux de l'État.

Masse salariale par niveau de gouvernement

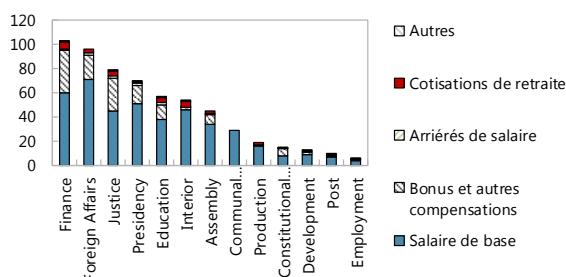
(Milliards KMF)



La masse salariale globale est concentrée dans les ministères des Finances, des Affaires étrangères et de la Justice.

Salaires par ministère - Mars 2016

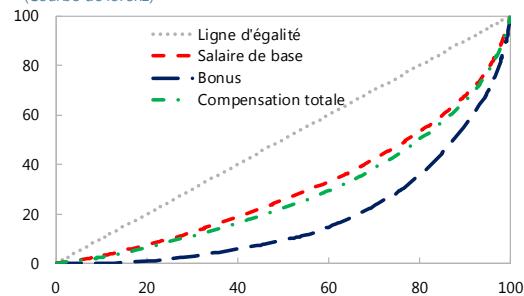
(Millions KMF)



La répartition des traitements est inégale.

Répartition de la masse salariale à l'Union, Mars 2016

(Courbe de Lorenz)



Sources : Autorités comoriennes et calculs des services du FMI

ENTRETIENS

A. Introduction

15. Les autorités reconnaissent la nécessité d'accélérer la croissance pour surmonter les fragilités du pays, en améliorer le niveau de vie et y réduire de façon significative la pauvreté. Un certain nombre de facteurs freinent la croissance, y compris la faible superficie et l'isolement géographique des Comores, les mauvaises connexions internationales et entre les îles, ainsi que des capacités médiocres d'exécution. En outre, la faiblesse des infrastructures physiques, notamment dans le secteur routier et de l'électricité, tout comme un climat des affaires peu favorable, imputable en partie à l'inefficacité du secteur judiciaire, sont aussi des obstacles à la croissance.

16. Les Comores sont fermement ancrées dans le dernier quartile des pays en ce qui concerne la facilité de faire des affaires selon les indicateurs « *Doing Business* » de la Banque mondiale pour 2016. Dans l'ensemble, elles se classent au 154^e rang sur 189, avec des scores particulièrement médiocres pour l'exécution des contrats (179^e) et le règlement des différends commerciaux (189^e et dernier rang). Cependant, l'évaluation de la position extérieure réalisée avec les instruments de la méthodologie allégée d'évaluation du solde extérieur indique qu'à la fin de 2015, elle cadrait avec les fondamentaux à moyen terme (annexe III).

B. Politique de croissance

17. Dans ce contexte, les autorités et la mission ont convenu d'accorder la priorité la plus élevée aux actions suivantes :

- Crée l'**espace budgétaire nécessaire pour accroître l'investissement**. Un meilleur équilibre entre la mobilisation des ressources intérieures et les dépenses courantes (graphique 1 du texte et encadré 4) devrait contribuer à l'augmentation de l'espace budgétaire. Cependant, le pays a également besoin d'une aide extérieure supplémentaire, notamment budgétaire. À cet égard, les services du FMI se sont félicités de l'intention des autorités d'organiser au premier semestre de 2017 une conférence des bailleurs de fonds, parallèlement à la négociation d'un éventuel accord FEC⁵.
- Veiller à ce que **la situation de l'électricité** continue de s'améliorer pour assurer un approvisionnement stable en énergie aux entreprises, faute de quoi les investisseurs demeureront réticents à l'idée de poursuivre les activités existantes ou à en lancer de nouvelles. Les autorités ont indiqué qu'elles continueraient de collaborer étroitement avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de développement en vue d'élaborer une stratégie à long terme pour le secteur de l'électricité. À court terme, la mission a soutenu que les subventions à la MAMWE (société publique d'électricité) devraient être transparentes et non

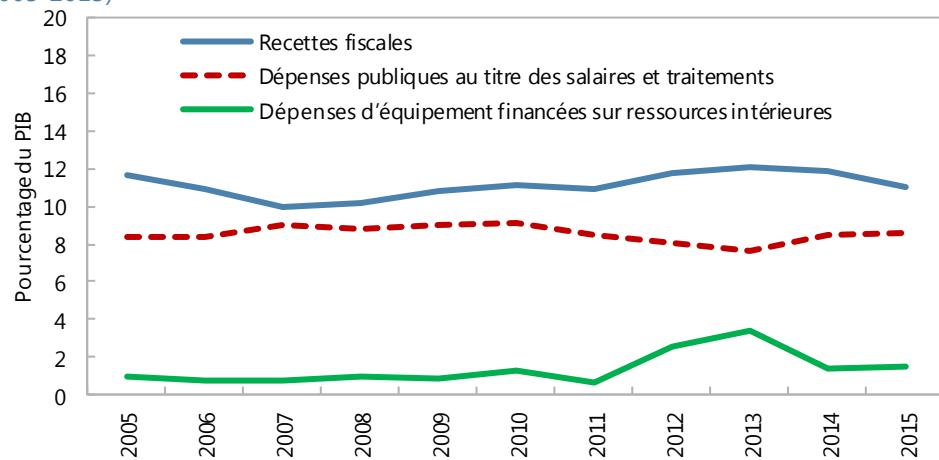
⁵ La dernière conférence des bailleurs de fonds concernant les Comores s'est tenue à Doha en 2010.

versées sur une base ponctuelle comme par le passé. À moyen terme, ces subventions devraient être supprimées.

- Préparer le terrain en vue du succès de la **seconde licence de télécommunications**. Les autorités reconnaissent que, si cette licence fait naître l'espoir de retombées positives importantes sur le secteur grâce à une amélioration de la qualité du service et à une réduction des coûts aussi bien à court qu'à long terme, l'arrivée d'un nouveau prestataire de télécommunications représente un défi en termes de restructuration pour le prestataire public qui a aujourd'hui le monopole.
- Renforcer **le système judiciaire** en améliorant la sélection et la formation des juges, afin qu'ils soient plus à même de faire exécuter les contrats et de régler les différends commerciaux, ainsi que de s'attaquer aux questions de gouvernance et de corruption. Les autorités n'ignorent pas que, faute d'une réforme de ce secteur, les banques n'accorderont pas les crédits nécessaires au secteur privé. Une aide supplémentaire des bailleurs de fonds dans ce domaine serait la bienvenue.
- Solliciter, y compris auprès de la diaspora, **l'investissement étranger** qui pourrait stimuler la production et créer des emplois dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et du tourisme ou dans des secteurs connexes. Les autorités voient dans ces secteurs d'éventuels moteurs de croissance de l'économie et se préparent à ajuster la stratégie de réduction de la pauvreté du pays (stratégie de croissance accélérée et de développement durable, SCA2D) afin de mieux répondre à la nécessité d'assurer un climat plus favorable pour l'investissement et les affaires.

Graphique 1 du texte: Indicateurs budgétaires sélectionnés du Comores

(2005-2015)



Sources: Autorités comoriennes et calculs des services du FMI.

Encadré 4. Comores : tendances budgétaires, 2005-2015

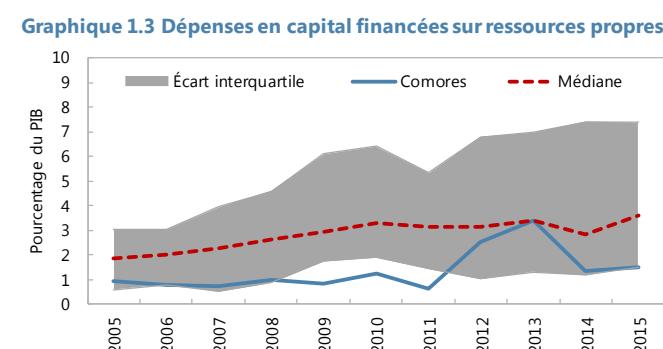
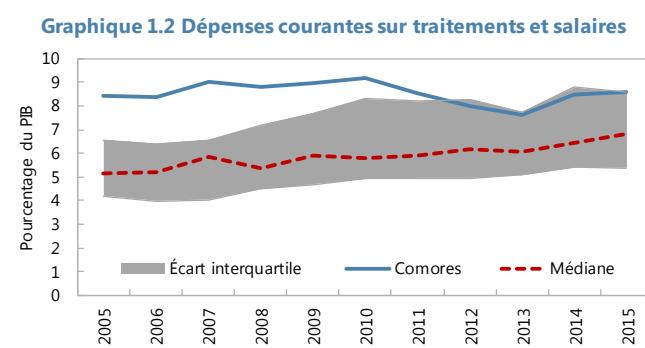
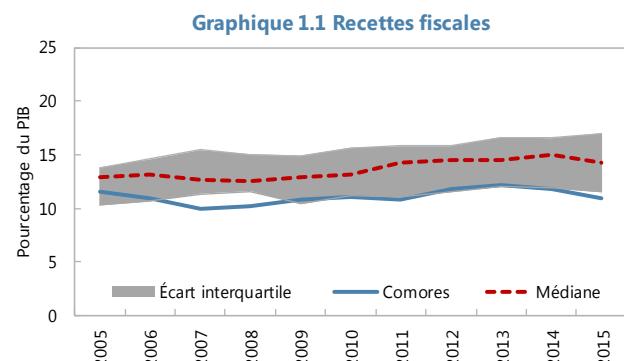
Un certain nombre de défis systémiques, dans les domaines, entre autres, de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques, continuent de pénaliser lourdement les résultats et les perspectives budgétaires des Comores. Le pays enregistre en particulier un déséquilibre structurel entre la mobilisation des ressources intérieures et les dépenses courantes, notamment au titre des traitements et salaires publics, qui ne laisse guère de marge de manœuvre pour les dépenses en capital financées sur ressources intérieures, pourtant essentielles pour stimuler la croissance et le développement social.

La faible mobilisation des recettes fiscales, imputable à l'efficacité médiocre de l'administration des impôts et des douanes, est une contrainte pour les Comores. Par comparaison avec celles d'autres pays d'Afrique subsaharienne qui peuvent bénéficier des ressources du fonds fiduciaire RPC, les recettes fiscales des Comores sont restées au niveau ou en-deçà du premier quartile au cours de la dernière décennie (graphique 1.1 de l'encadré).

Le niveau élevé des dépenses publiques au titre des traitements et salaires continue d'être un problème chronique. Par rapport aux pays comparables, la masse salariale du secteur public se situe depuis dix ans dans le premier quartile, encore que l'écart par rapport à la médiane se soit réduit sous l'effet de la hausse des dépenses salariales dans d'autres pays de l'AfSS (graphique 1.2).

Sous l'effet conjugué du recouvrement médiocre des recettes fiscales et du niveau élevé de la masse salariale, il ne reste guère de place pour les autres dépenses, y compris les dépenses sociales prioritaires. Les dépenses en capital financées sur ressources intérieures notamment sont restées particulièrement faibles au cours de la dernière décennie, se situant en général au niveau ou en-deçà du premier quartile par rapport aux pays comparables (graphique 1.3). Seule la période de vente de passeports dans le cadre du programme de citoyenneté économique constitue une exception à cela.

Pour une analyse approfondie des tendances budgétaires, voir le supplément joint au présent rapport.



C. Politique budgétaire

18. L'objectif primordial du nouveau gouvernement est de créer l'espace budgétaire nécessaire pour des investissements en infrastructure qui améliorent le cadre d'exploitation des secteurs productifs de l'économie et qui contribuent à la croissance. Il est bien conscient qu'il convient à cet effet de corriger le déséquilibre entre les recettes intérieures et les besoins de dépenses courantes. Son objectif à long terme est d'accroître les recettes intérieures de 50 % et de réduire les dépenses publiques de 40 % par rapport à leurs ratios au PIB actuels. Cependant, les autorités reconnaissent que les options à court terme sont beaucoup plus limitées car elles doivent tenir compte de la fragilité de la société comorienne dès lors qu'elles envisagent de diminuer la masse salariale. Elles reconnaissent aussi qu'une stabilité budgétaire reposant sur un équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses constitue une condition préalable à la stabilité macroéconomique requise pour pérenniser la croissance.

19. Pour le reste de l'exercice 2016, les autorités ont examiné avec la mission les mesures qu'elles prévoient de prendre pour éviter d'accumuler des arriérés au titre des traitements et salaires et, dans la mesure du possible, pour réduire au minimum les autres arriérés (tableau explicatif 2). Les mesures qui devraient permettre de mobiliser des recettes globales de l'ordre de 10 % par rapport au scénario de référence visent pour l'essentiel : i) à améliorer immédiatement l'efficacité de l'administration des douanes et des impôts à travers le renforcement de leur pilotage, ii) à appliquer de nouvelles mesures, parmi lesquelles une taxe de consommation de 5 % sur tous les services de télécommunications, la suppression de toutes les exonérations discrétionnaires et une taxe sur les rémunérations extérieures, et iii) à faire contribuer les entreprises publiques rentables au budget de la trésorerie sous la forme d'un versement de dividendes supplémentaires. Du côté des dépenses, l'accent est mis sur : i) l'élimination des dépenses de biens et services inutiles et irrégulières et ii) la maîtrise à court terme de la masse salariale par l'annulation des contrats signés et des recrutements opérés depuis le 1^{er} janvier 2016. Par conséquent, les dépenses dont font état les projections devraient être réduites de près de 9 %. Les autorités ont confirmé qu'elles ne prévoient pas de recevoir en 2016 d'aide budgétaire extérieure dépassant le montant de 3 millions de dollars prévu par la Banque mondiale. Elles ont en outre rappelé que leur politique générale consiste à ne pas affecter les ressources extraordinaires, comme celles provenant de dons budgétaires occasionnels, à des dépenses exceptionnelles, telles que la réorganisation des entreprises publiques ou la constitution de volants de sécurité pour faire face à des chocs externes, tels que les catastrophes naturelles. Si ces mesures sont intégralement appliquées, elles devraient pouvoir payer tous les traitements et salaires dus en 2016, limitant à seulement 0,8 % du PIB environ le déficit de financement (imputable à l'accumulation d'arriérés de même ampleur). Tout en reconnaissant que ces mesures sont ambitieuses, les autorités les jugent réalisables en déployant des efforts soutenus, grâce notamment aux entreprises d'État rentables qui devraient contribuer largement aux recettes supplémentaires.

20. Les autorités et la mission se sont en outre entendues sur un cadre macroéconomique et budgétaire pour le projet de loi de finances de 2017. Ce cadre est basé sur un objectif de recettes réaliste mais ambitieux, ainsi que sur le remboursement des arriérés intérieurs accumulés en 2016. Il vise également à contenir la masse salariale du secteur public par suite d'une meilleure maîtrise du nombre et des rémunérations des agents du secteur public, tant au niveau de l'Union

que des entités insulaires. L'application des mesures mentionnées dans le tableau explicatif 2 et la poursuite des réformes en matière d'administration des recettes et de gestion des finances publiques décrites *infra* devraient permettre de réduire sensiblement le déficit de financement prévu par le scénario de référence et de le ramener à seulement 2^{1/2} % du PIB. Pour le combler, les autorités envisagent de demander à la communauté internationale, FMI compris, une aide additionnelle, budgétaire notamment. À cet effet, elles ont l'intention d'organiser une conférence des bailleurs de fonds pendant le premier semestre de 2017. Il conviendrait de réexaminer le programme budgétaire s'il s'avère impossible de combler intégralement le déficit de financement pour 2017.

D. Administration des recettes

21. Les autorités ont souligné leur ferme intention de réformer l'administration des recettes. Elles **jugent indispensable** de renforcer, au niveau institutionnel, l'administration générale des impôts (AGID), ainsi que celle des douanes, et, bien qu'il reste beaucoup à faire, ont déjà pris des mesures à cet effet. Elles ont conçu les réformes de l'administration des recettes en s'inspirant du rapport d'assistance technique du FMI de juillet 2016 (tableau explicatif 3). Les principales réformes à exécuter à court terme sont notamment les suivantes : i) centraliser le traitement fiscal des grandes entreprises, entreprises publiques incluses, à la Direction des grandes entreprises à Ngazidja (Grande Comore), ii) allonger la liste des petits, moyens et grands contribuables et s'assurer qu'ils acquittent leurs impôts et iii) mettre en place un système de classement précis, en interface avec le système d'information Sydonia, comme première étape pour améliorer la gestion du régime d'exonérations fiscales et douanières. Un programme complet assorti de réformes supplémentaires basées sur l'assistance technique fournie est en cours d'élaboration.

Tableau explicatif 2. Comores : impact des mesures budgétaires par rapport au scénario de référence, 2016-2017 (En milliards de francs comoriens)

	2016	2017
Total	8.1 (3.0)	12.8 (4.4)
Recettes	5.1	8.0
Administration fiscale (AGID)	0.2	0.9
Douanes	0.6	1.6
Mesures nouvelles	2.3	2.5
Taxe de consommation sur les télécommunications	1.3	1.5
Limitation des exonérations	0.5	0.5
Taxe sur les rémunérations extérieures	0.5	0.5
Dividendes des entreprises publiques	2.0	3.0
Dépenses	3.0	4.8
Annulation d'engagements et de crédits	2.5	2.6
Réduction de la masse salariale	0.5	2.2

Sources: autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

Tableau explicatif 3. Comores : réformes à court terme de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques

Mesure	But	Date de mise en oeuvre
1. Concentrer le traitement des grands entreprises, y compris les sociétés publiques, en ce qui concerne les impôts dans la Direction des Grands Entreprises à Ngazidja, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
2. Élargir les listes des grands et petits-moyennes contribuables et assurer que tous les contribuables sur les listes payer leurs impôts, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
3. Mettre en place un système de la classification claire en interface avec Sydonia comme un premier pas au renforcement de la gestion du système des exonérations à l'impôt et douane, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
Gestion des finances publiques		
4. Assurer que toutes les recettes provenant de la taxe unique sur le pétrole (TUPP) s'accumulent dans le compte unique du Trésor et que toutes des compensations entre l'État, la société publique des hydrocarbures (SCH) et la société publique d'électricité (MAMWE) sont éliminées.	Renforcer la gestion de la trésorerie et encourager la transparence	31 Decembre, 2016.
5. Renforcer la préparation du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) en accord avec l'AT de STA.	Améliorer l'élaboration et la surveillance de la politique des finances publiques et augmenter la transparence	31 Mars, 2017
6. Entreprendre un contrôle exhaustif des arriérés internes à fin Juin 2016.	Renforcer l'exécution du budget; renforcer la transparence	31 Mars, 2017
7. Assurer que le registre central des fonctionnaires couvre l'Union et toutes les trois îles et que seulement les employés dans le registre sont payés.	Maîtriser la masse salariale	31 Decembre, 2016.

E. Gestion des finances publiques

22. L'objectif des autorités est de tirer pleinement parti des progrès déjà accomplis dans le renforcement de la gestion des finances publiques (GFP) en se concentrant sur la maîtrise de la masse salariale tout en remédiant aux faiblesses relatives à la gestion de trésorerie, à l'élaboration et à l'exécution de la loi de finances, ainsi qu'à sa transparence (voir tableau explicatif 3). Elles ont notamment l'intention : i) de veiller à ce que le fichier centralisé des agents du secteur public soit exhaustif (Union et entités insulaires) et à ce que seuls ceux qui y sont inscrits soient payés, ii) de renforcer la préparation du tableau des opérations financières de l'Etat (TOFE), iii) d'entreprendre un contrôle exhaustif des arriérés intérieurs au niveau de l'Union et iv) de s'assurer que toutes les recettes provenant de la taxe unique sur les produits pétroliers (TUPP) sont correctement

enregistrées dans le Compte unique du Trésor et que toutes les compensations entre l'Etat, la société publique des hydrocarbures (SCH) et la société publique d'électricité (MAMWE) sont éliminées. Par ailleurs, la banque centrale et le Trésor organiseront des réunions mensuelles afin d'harmoniser les données bancaires et celles sur les flux de trésorerie.

F. Politique du secteur financier

23. Le nouveau gouvernement attache une grande importance à l'accord de coopération monétaire avec la France, qui, simultanément, rattache le franc comorien à l'euro et ancre la politique budgétaire en plafonnant les avances statutaires de la Banque centrale au Trésor sur la base de la moyenne des recettes intérieures des trois exercices précédents. Les autorités n'envisagent pas de modifier ces dispositions qui, selon la mission, continuent de bien servir les intérêts des Comores.

24. La mission a noté que le système financier des Comores est fragile et que l'environnement macroéconomique y est difficile pour les établissements financiers (encadré 5 et tableau 6). Si ces établissements sont en général suffisamment capitalisés et liquides, leur rentabilité est médiocre, le ratio des prêts improductifs augmente et des retards de provisionnement sont constatés. La banque centrale (BCC) a souligné sa volonté de renforcer encore le contrôle bancaire et le suivi de la stabilité du secteur financier. Elle continuera de surveiller étroitement l'évolution de la banque postale (SNPSF), notamment en participant à un comité gouvernemental créé pour formuler des propositions destinées à résoudre les problèmes de l'établissement. Les autorités sont déterminées à préparer, d'ici au 31 mars 2017, un plan d'action pour répondre aux difficultés de la banque en s'inspirant des recommandations formulées précédemment cette année par la mission d'assistance technique MCM.

25. La Banque centrale continuera aussi de collaborer étroitement avec le ministère de la Justice pour s'attaquer aux manquements dans l'application des dispositions juridiques concernant le recouvrement des créances douteuses et litigieuses, qui constituent à l'heure actuelle un sérieux obstacle à la capacité et à la volonté des banques d'octroyer des crédits.

G. Secteur de l'électricité

26. Le nouveau gouvernement a indiqué être parfaitement conscient du fait que les pénuries d'électricité et les pannes de courant persistantes sont des obstacles majeurs à la croissance et au développement économique des Comores et il s'est montré déterminé à résoudre ce problème aussi vite que possible. Les autorités ont confirmé avoir acheté, à titre de mesure d'urgence, un certain nombre de groupes électrogènes diesels d'une capacité totale de 25 MW qu'elles comptent réceptionner fin 2016 ou début 2017. Si elle comprend la décision des autorités de procéder à l'acquisition de ces groupes électrogènes, la mission a souligné qu'elle aura pour conséquence un accroissement sensible des dépenses budgétaires (de l'ordre de 1 ½ % du PIB) en 2017. Les autorités ont également confirmé leur soutien au projet de centrale thermique au fioul lourd financé par un prêt concessionnel de l'*EXIM Bank of India*. La mission a souligné que ces deux projets constitueront une base solide pour le secteur de l'électricité à moyen terme. Par ailleurs, les autorités continuent de préparer, en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de

développement, une stratégie à long terme visant à renforcer les capacités techniques, de gestion et commerciales de la MAMWE et à minimiser sa dépendance énergétique au diesel, coûteux, en s'ouvrant aux énergies solaires, éolienne et géothermique.

H. Secteur des télécommunications

27. Les autorités ont confirmé leur détermination à réduire le coût des services de télécommunications et à en améliorer la qualité en intensifiant la concurrence. À cet effet, elles assureront des conditions analogues à Comores Telecom et à TELCO, société titulaire de la nouvelle licence de télécommunications qui devrait commencer à offrir ses services à la clientèle fin 2016, après avoir réalisé les investissements en infrastructures nécessaires. La mission s'est félicitée de cet engagement, soulignant que l'arrivée d'un nouveau prestataire de services de télécommunications pourrait stimuler considérablement l'activité économique dans le pays.

I. Données économiques

28. La mission a rappelé que la collecte et la diffusion des données économiques produites dans tous les secteurs souffrent de graves lacunes qui freinent l'analyse économique, ainsi que la formulation et l'exécution de l'action des autorités (voir l'appendice sur l'évaluation des statistiques dans l'annexe d'information). Il convient de conférer la priorité la plus élevée à la préparation d'un tableau exact et à jour des opérations financières consolidées de l'État (TOFE), pour laquelle le FMI a déjà accordé une assistance technique. La mission a fait observer que ce tableau est crucial pour l'élaboration, l'exécution et le suivi de la loi de finances, ainsi que pour la transparence des opérations budgétaires. Il est presque aussi important de continuer de renforcer la collecte des données sur les prix, les comptes nationaux et la balance des paiements. À cet effet, il conviendrait de s'employer vigoureusement à améliorer davantage les capacités, y compris en s'appuyant sur l'assistance technique du FMI, de la Banque mondiale et de la BAfD. En outre, il serait primordial d'attribuer des financements appropriés à l'agence de statistiques. Les autorités ont reconnu l'existence du problème et sont déterminées à poursuivre leurs efforts pour le surmonter.

J. Sensibilisation

29. La mission s'est lancée dans diverses opérations de sensibilisation. Elle a rencontré des représentants du Parlement, de la société civile, du secteur privé et des bailleurs de fonds. Elle a organisé un séminaire auquel ont notamment participé de hauts responsables de l'État et pendant lequel ses membres ont fait des présentations analytiques sur : i) les tendances économiques régionales, ii) les tendances budgétaires à long terme aux Comores et dans les pays comparables d'Afrique subsaharienne et iii) divers dossiers du secteur financier comorien, dont l'inclusion financière. Le séminaire a été suivi par une table ronde au cours de laquelle les participants ont discuté de ce qui pouvait être fait pour renforcer l'administration des recettes aux Comores.

PROGRAMME DE RÉFÉRENCE

30. Le nouveau gouvernement a sollicité une aide, notamment financière, du FMI pour maîtriser la situation difficile à laquelle il est confronté. La mission a souligné que, étant donné

les résultats macroéconomiques médiocres enregistrés récemment, le bilan du nouveau programme de référence de six mois allant du 1^{er} octobre 2016 au 31 mars 2017 pourrait, s'il est satisfaisant, servir de base à l'examen d'un nouvel accord FEC. Cet accord pourrait être négocié au deuxième trimestre de 2017, parallèlement aux efforts déployés par les autorités pour mobiliser une aide extérieure supplémentaire dans le cadre d'une conférence des bailleurs de fonds. Les autorités ont accepté cette démarche. Leurs objectifs pendant les six mois du programme sont exposés en détail dans la lettre d'intention et le mémorandum de politiques économiques (annexe IV) approuvés par la Direction. Le programme prévoit des dates butoirs (les 31 décembre 2016 et 31 mars 2017).

31. Les principaux objectifs du programme de référence sont de parvenir à la viabilité budgétaire en appliquant des politiques qui visent à limiter les arriérés intérieurs en 2016 et à les éliminer en 2017, sous l'effet conjugué d'un vigoureux effort d'ajustement et d'une aide budgétaire extérieure supplémentaire. Les politiques et objectifs macroéconomiques et structurels du programme coïncident avec le cadre quantitatif et les engagements des pouvoirs publics examinés précédemment. Les principales cibles quantitatives portent sur la mobilisation des recettes et la non-accumulation d'arriérés, alors que les mesures structurelles sont principalement axées sur les réformes de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques énoncées au tableau explicatif 3, avec des mesures supplémentaires sur la préparation d'un plan d'action pour régler les problèmes de la banque postale publique et mettre en place, entre le ministère des Finances, le Trésor et la banque centrale, un mécanisme permettant d'effectuer en temps voulu les paiements au titre du service de la dette extérieure.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

32. Le nouveau gouvernement des Comores est entré en fonction à un moment particulièrement difficile. La croissance est anémique à cause des pénuries d'électricité et des insuffisances des infrastructures. La médiocrité des résultats fiscaux et la hausse continue de la masse salariale ont provoqué un déséquilibre structurel entre les ressources intérieures et les dépenses courantes, à l'origine d'une accumulation intermittente d'arriérés intérieurs. Les autorités devraient saisir cette occasion pour s'attaquer plus résolument aux problèmes structurels du pays.

33. Les autorités connaissent parfaitement les principaux défis que les Comores doivent relever. Afin de soutenir une accélération de la croissance qui permettra de surmonter la fragilité du pays, d'améliorer le niveau de vie et de réduire sensiblement la pauvreté, les Comores doivent créer l'espace budgétaire requis pour des investissements en infrastructures et, par la suite, constituer des volants de sécurité financière utilisables en cas de chocs extérieurs en améliorant l'équilibre entre la mobilisation des ressources intérieures et les dépenses courantes. Le pays a aussi besoin d'une aide extérieure additionnelle, budgétaire notamment. Il conviendrait de contracter, à des conditions concessionnelles uniquement, les nouveaux emprunts nécessaires aux besoins de développement.

34. Les autorités ont déjà pris d'importantes mesures pour rééquilibrer le budget. Les réformes qu'elles ont annoncées dans les domaines de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques contribueront fortement à réduire au minimum les arriérés intérieurs en 2016 et à les éliminer en 2017. Des efforts supplémentaires seront indispensables pour atteindre les objectifs à long terme qu'elles se sont fixés.

35. Les autorités insistent à juste titre sur la nécessité de poursuivre les réformes de l'administration des recettes. Par rapport aux pays comparables, la mobilisation des recettes est faible aux Comores, la mauvaise administration des recettes jouant à cet égard un rôle plus important que les déficiences du système fiscal.

36. D'autres réformes de la gestion des finances publiques sont également nécessaires pour assurer un emploi efficace des ressources publiques. Il convient de renforcer les procédures de préparation, d'exécution et de suivi de la loi de finances. En outre, bien que la mise en place du compte unique du Trésor ait représenté une étape importante dans la gestion de trésorerie, davantage doit être fait pour renforcer les prévisions et la transparence en matière de liquidité. Enfin, il est particulièrement urgent de mieux contrôler la masse salariale en utilisant un fichier parfaitement à jour des agents du secteur public.

37. Le système financier des Comores est fragile et il est indispensable que la banque centrale le contrôle davantage. Les autorités doivent mettre au point un plan en vue de régler les problèmes de la banque postale publique.

38. S'il est coûteux sur le plan budgétaire, l'achat par les autorités de nouveaux groupes électrogènes diesels est justifié afin de remédier dans un premier temps aux pénuries et aux pannes de courant récurrentes. Les autorités continuent par ailleurs de préparer, en collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, une stratégie à long terme visant à renforcer les capacités techniques, de gestion et commerciales de la société publique d'électricité.

39. L'accumulation d'arriérés au titre du service de la dette extérieure par un pays comme les Comores qui a récemment bénéficié d'un allégement général de sa dette donnerait un mauvais signal à la communauté internationale. Il est nécessaire d'améliorer les procédures de suivi et de communication. Par ailleurs, le mécanisme proposé pour faciliter les paiements directement avec le concours de la banque centrale devrait être mis en place sans délai. Il conviendrait également de poursuivre les efforts déployés en vue de s'attaquer au faible reliquat de la dette extérieure pré-PPTE.

40. L'arrivée d'un second prestataire de services de télécommunications aux Comores est accueillie avec satisfaction. En intensifiant la concurrence, parallèlement à une baisse des prix et à une meilleure qualité des services, elle pourrait stimuler considérablement l'activité économique.

41. Il est urgent d'améliorer les données économiques comoriennes. Les autorités doivent poursuivre leur collaboration avec les partenaires extérieurs pour renforcer les capacités et veiller à ce que les ressources soient suffisantes pour pouvoir établir des données fiables et chronologiquement adéquates sur les finances de l'administration centrale, les prix, la comptabilité nationale et la balance des paiements.

42. Le programme de référence de six mois (jusqu'à la fin mars 2017) vise à établir des antécédents en matière de gestion macroéconomique et de réformes structurelles. S'ils étaient satisfaisants, ses résultats prépareraient le terrain en vue de négocier un nouvel accord triennal au titre de la FEC au deuxième trimestre de 2017.

43. Il est prévu que les prochaines consultations au titre de l'article IV se déroulent selon le cycle normal de 12 mois.

Encadré 5. Comores : questions relatives au secteur financier

Les établissements financiers comoriens sont confrontés à un climat macroéconomique difficile, alors que les vulnérabilités financières s'accroissent et que la rentabilité est médiocre (graphique 2.1 de l'encadré). Dans le contexte actuel marqué par une croissance lente, le ratio prêts improductifs/prêts bruts a encore augmenté, atteignant 27,4 % fin mars 2016. La rentabilité du secteur est faible, avec un rendement global des actifs inférieur à 1 % en 2015.

Le secteur financier des Comores est peu profond, sous-développé et légèrement concentré, mais sa situation est meilleure que celle des pays à faible revenu comparables d'Afrique subsaharienne (AfSS). Ses actifs dépassaient légèrement 47 % du PIB en 2015 et étaient contrôlés à hauteur d'environ 57 % par les trois établissements les plus importants. Ils consistent essentiellement en des prêts au secteur privé intérieur et en des dépôts à la banque centrale. Le niveau élevé de liquidité reflète le sous-développement des marchés financiers, qui limite les possibilités d'investissement. Les avoirs sous forme d'actifs extérieurs nets, de même que les prêts au secteur public, sont négligeables. À en juger par les mesures classiques, la profondeur du secteur financier comorien était comparable à la moyenne des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne (AfSS), tout en étant nettement en-deçà de celle des économies frontières de la région (graphique 2.2 de l'encadré).

Certains établissements financiers sont assez importants pour être jugés systémiques, les dépôts et les prêts étant concentrés dans quelques établissements, mais leur interconnectivité financière est limitée, car les marchés interbancaires sont inexistant et les dépôts entre établissements se limitent à l'excès de liquidité des établissements de microfinance – ce qui réduit l'ampleur de la contagion entre banques en cas de difficultés financières.

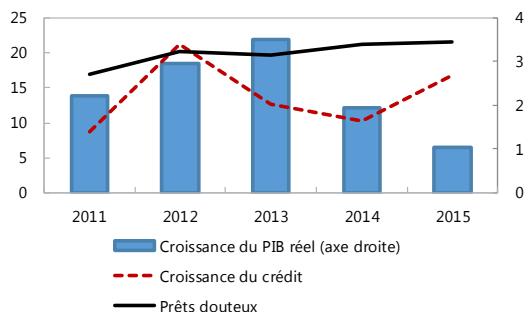
Les établissements financiers sont dans l'ensemble bien capitalisés et liquides, mais le ratio des prêts improductifs et les retards de provisionnement observés ces dernières années sont un sujet de préoccupation (graphique 2.3 de l'encadré). En outre, le provisionnement n'a pas suivi le rythme de la hausse des créances douteuses.

Si les Comores soutiennent bien la comparaison avec les pays de l'AfSS en ce qui concerne l'accès aux services financiers, de graves inégalités sont constatées entre les niveaux de revenu et les genres (graphiques 2.4 et 2.5). La proportion des répondants à l'enquête âgés d'au moins 15 ans titulaires d'un compte dans un établissement financier (« accès aux services financiers ») s'établissait aux Comores en 2011 à 21,7 %, soit un taux nettement inférieur à celui observé dans les pays à faible revenu de l'AfSS. Cependant, les ratios clients « aisés »/« pauvres » et hommes/femmes sont plus élevés aux Comores que dans ces pays.

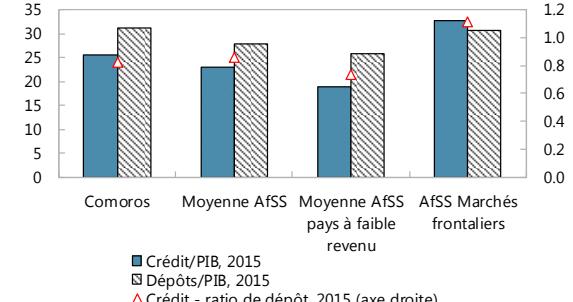
Pour une analyse approfondie des questions du secteur financier, voir le supplément au présent rapport.

Encadré 5. Comores : questions relatives au secteur financier (conclusion)

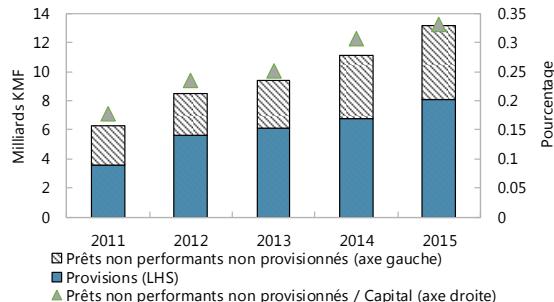
Croissance, crédit et prêts improdutifs



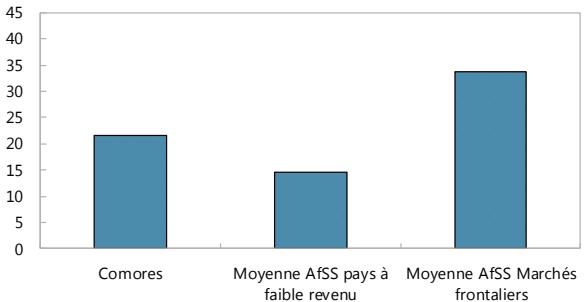
Développement du secteur financier, 2015



Prêts improdutifs et provisions, en pourcentage

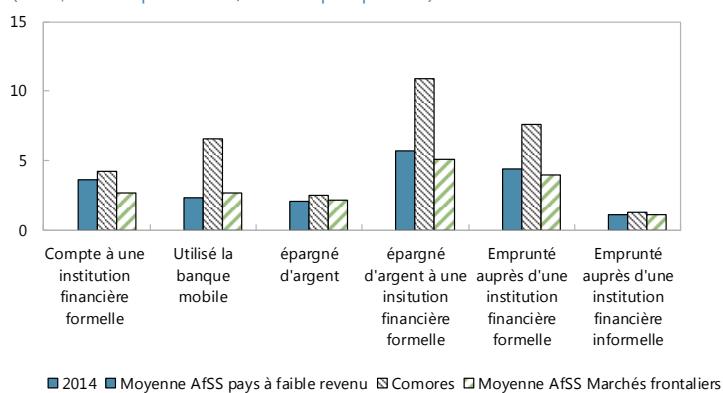


Accès aux services financiers en 2011, en pourcentage



Inégalité dans l'accès aux services financiers, 2011

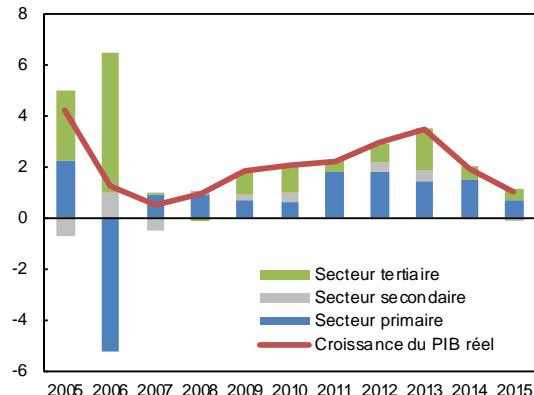
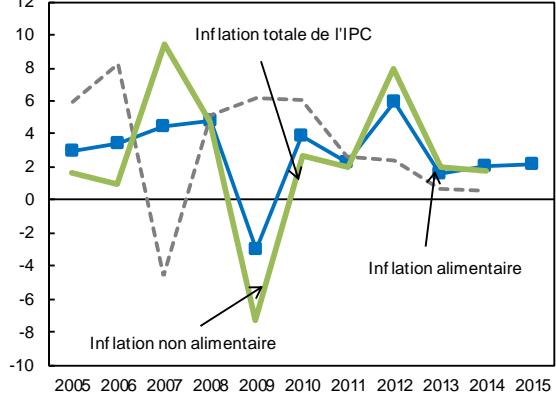
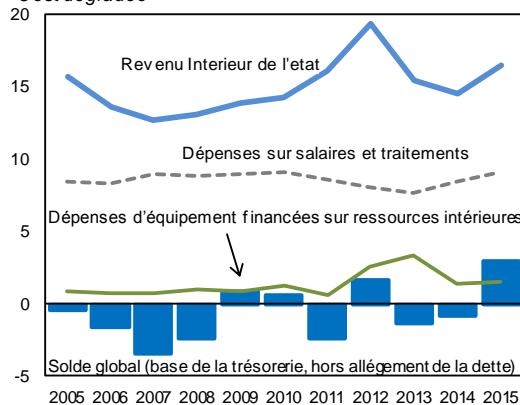
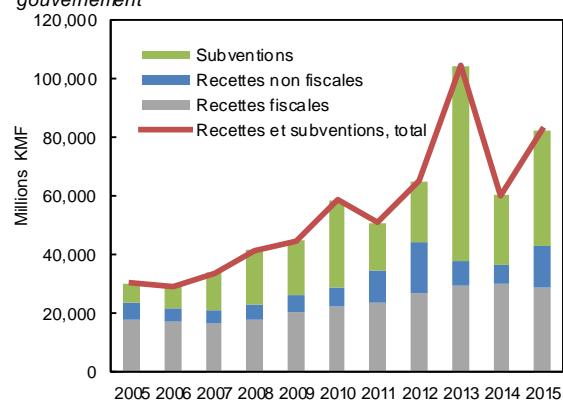
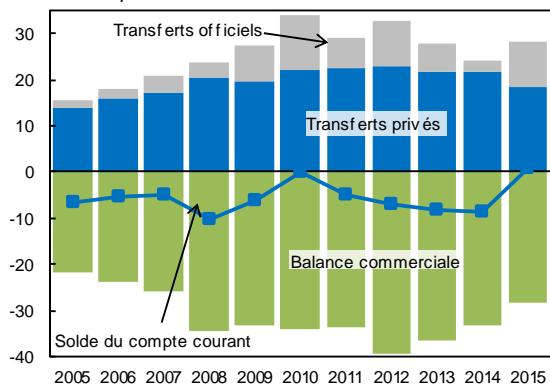
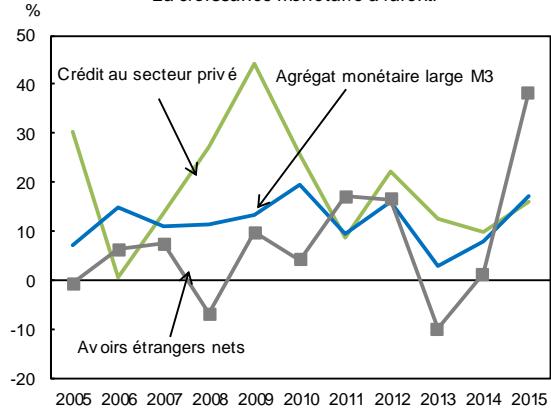
(Ratio, les 20% plus nantis / les 20% plus pauvres)



Sources : Banque centrale du Comores et calculs des services du FMI.

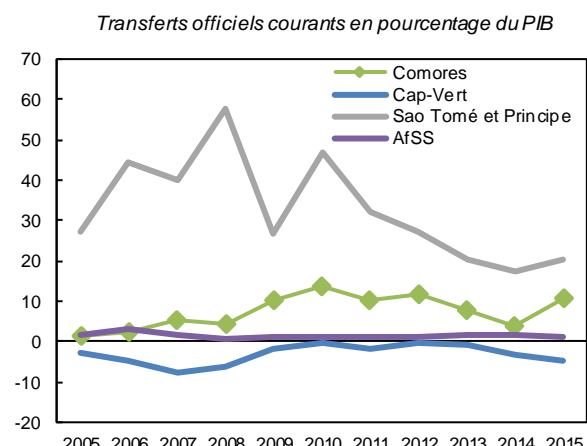
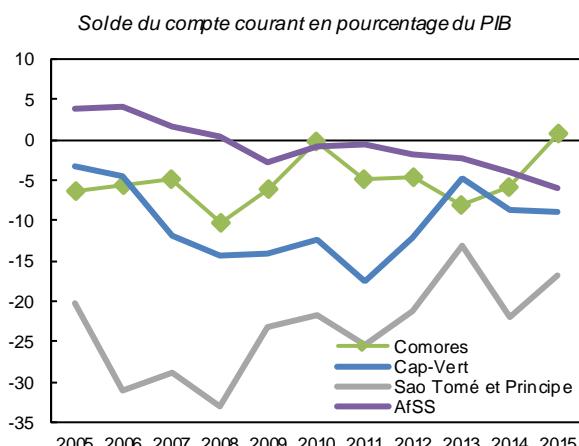
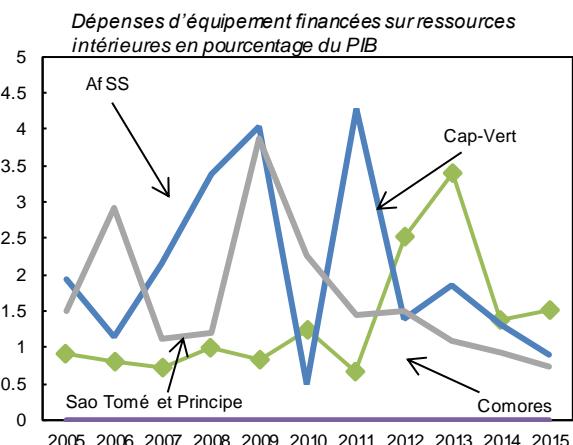
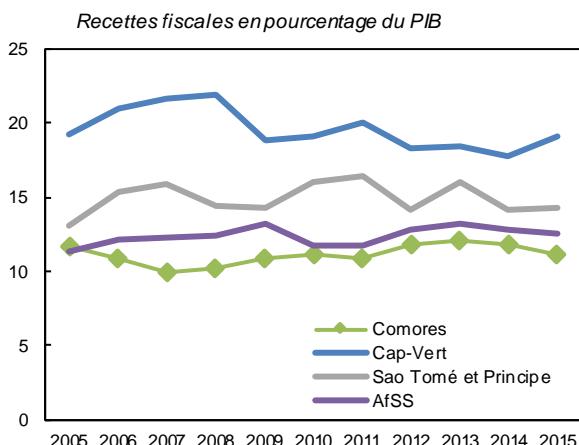
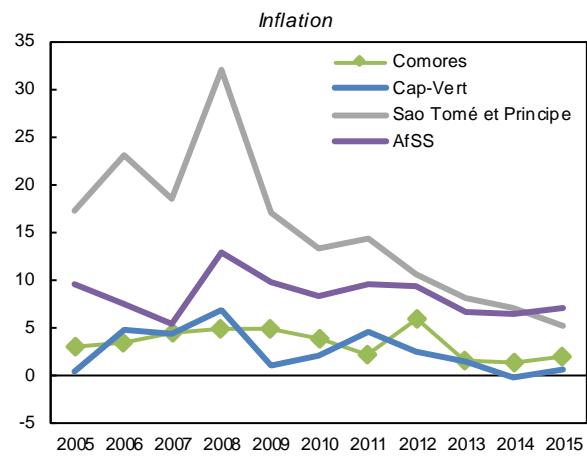
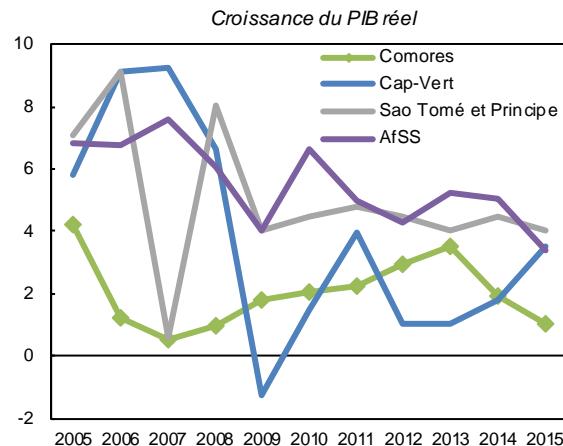
Graphique 1. Indicateurs clés de l'économie comorienne

(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

La croissance a ralenti*L'inflation est restée modérée**La situation budgétaire sous-jacente, à l'exclusion des dons, s'est dégradée**Les subventions demeurent une grande partie du revenu du gouvernement**Les grands déficits commerciaux sont compensés par des transferts privés et officiels.**La croissance monétaire a ralenti*

Sources : Autorités comoriennes et calculs des services du FMI.

Graphique 2. Comparaisons entre pays



Sources: Autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

Tableau 1. Comores — Principaux Indicateurs Economiques et Financiers, 2014–20

	2014	2015	2016		2017	2018	2019	2020
	Pré.	EBS15/135	Prév.		Prév.		Prév.	
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
Revenu national et prix								
PIB réel	2.0	1.0	2.2	2.2	3.3	4.0	4.0	4.0
Déflateur PIB	1.8	2.1	3.6	2.9	2.0	2.1	2.2	2.3
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle)	1.3	2.0	2.2	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Indice des prix à la consommation (fin d'année)	0.0	2.0	0.1	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	1.4	38.4	0.2	-14.1	-2.5	0.6	0.7	0.7
Crédit intérieur	12.9	-4.8	8.9	27.4	10.0	8.2	8.2	8.2
Crédit au gouvernement	10.0	16.2	9.6	13.5	12.0	10.2	10.2	9.4
Monnaie au sens large	8.1	17.1	5.9	5.1	5.4	6.1	6.3	6.4
Vitesse de circulation (PIB/masse monétaire)	2.6	2.3	2.6	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Secteur extérieur								
Exportations (f.a.b.)	37.4	-21.7	5.6	5.3	6.0	4.8	4.8	5.0
Importations (f.a.b.)	5.6	-7.9	9.0	1.5	6.1	3.6	4.0	5.9
Exportations en volume	50.4	-21.0	3.3	3.0	3.3	2.6	2.7	2.7
Importations en volume	0.2	-4.2	9.6	11.5	10.5	8.4	6.9	4.2
Termes de l'échange	-0.2	1.9	1.5	2.6	4.3	4.5	3.2	0.3
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)								
Investissement et épargne								
Investissement intérieur brut	18.6	18.4	20.8	20.9	21.6	21.6	20.0	20.0
Public	8.0	8.4	10.1	10.3	11.1	11.5	11.8	13.5
Privé	10.6	10.0	10.7	10.6	10.5	10.2	8.2	6.5
Épargne nationale brute	12.8	19.2	11.0	11.9	11.8	11.4	9.5	9.0
Publique	-0.6	0.1	1.0	-3.9	-2.0	-2.0	-2.0	-1.7
Privée	13.4	19.1	10.1	15.8	13.8	13.5	11.6	10.7
Budget du gouvernement								
Recettes et dons	23.9	31.6	26.7	22.7	24.3	24.3	24.7	25.2
Recettes intérieures	11.8	11.1	12.5	12.0	12.9	13.4	13.9	14.5
Total dons	9.4	15.1	9.3	8.4	8.3	7.8	7.7	7.6
Total dépenses	24.4	25.8	29.9	28.0	29.0	28.1	28.5	29.5
Dépenses courantes	16.4	17.3	17.9	17.4	16.1	15.8	15.6	15.3
Dépenses en capital et prêt net	8.0	8.4	12.0	10.7	13.0	12.2	13.0	14.2
Solde primaire	-2.3	-1.4	-0.3	-3.5	-2.9	-1.4	-1.3	-1.3
Variation des arriérés	-0.2	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0	0.0
Intérêts extérieurs	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieurs	-0.1	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-0.8	2.9	-5.0	-6.4	-7.3	-3.8	-3.8	-4.3
Hors dons	-10.1	-12.2	-14.3	-14.8	-15.6	-11.6	-11.5	-11.9
Financement	2.0	-1.4	5.0	6.4	3.1	1.3	1.4	1.6
Extérieur	0.9	3.3	5.3	3.2	3.1	1.3	1.4	1.6
Intérieur	1.1	-4.7	-0.3	3.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Ecart de financement	-1.2	-1.5	0.0	0.0	4.1	2.5	2.4	2.7
Secteur Extérieur								
Exportations de biens et services	16.3	17.1	17.6	17.3	17.4	17.4	17.4	17.3
Importations de biens et services	49.7	45.5	56.4	47.4	47.8	46.9	46.0	45.9
Compte courant	-8.6	0.6	-11.1	-9.3	-10.1	-10.6	-10.8	-10.8
Excl. transferts officiels et transferts privés	-32.9	-27.7	-39.1	-30.0	-30.3	-29.4	-28.7	-28.6
Transferts privés, net ¹	21.6	18.4	23.5	18.0	17.6	17.1	16.6	16.5
Dette extérieure, VAN en pourcentage du PIB	20.2	24.2	28.5	25.4	27.7	27.3	26.9	26.8
Dette extérieure, VAN en pourcentage des exportations de biens et services	123.9	141.3	161.7	147.1	159.4	157.2	154.9	155.0
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services nonfacteurs et transferts	0.5	0.3	...	1.8	2.0	2.4	2.6	2.3
Balance des paiements globales (en million de dollar E.U.)	19.2	47.6	0.0	-28.6	-21.5	-16.1	-17.0	-20.4
Dons et emprunts (en pourcentage du PIB)	9.4	18.3	15.2	12.4	12.2	9.9	9.9	9.9
Réserves internationales brutes								
En millions de dollars US, fin d'année	186.0	204.0	144.2	177.8	171.7	169.3	166.8	164.5
Équivalent en mois d'importations, c.i.f.	6.6	9.1	4.8	7.2	6.6	6.3	6.1	5.7
Taux de change effectif réel (2000=100)	98.1	81.7
Taux de change dollar E.U. (moyenne annuelle)	370.2	443.4
Pour mémoire								
PIB (nominal, milliards FC)	253.1	261.0	275.9	274.3	289.1	306.8	326.2	347.1
PIB par tête (nominal, en dollars US)	881	736	759	753	772	797	828	862

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ A partir de 2015, les transferts officiels nets comprennent les estimations des débits autre que les virements bancaires, fournis par la banque centrale.

Tableau 2A: Comores: Opérations consolidées de l'État, 2014 - 2020

(en millions de francs Comorien, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Pré. EBS15/135	Prév.					Prév.
Recettes et dons, total	60,450	82,526	73,761	62,351	70,247	74,540	80,653
Recettes	36,752	43,089	48,209	39,425	46,162	50,569	55,544
Fiscales	29,940	28,942	34,352	32,911	37,241	41,100	45,480
Impôts directs et indirects	24,714	25,295	29,629	28,579	32,674	36,114	40,022
Impôts sur le commerce extérieur	5,226	3,647	4,723	4,332	4,566	4,987	5,457
Non-fiscales	6,812	14,147	13,857	6,514	8,921	9,468	10,064
Dons	23,698	39,438	25,552	22,925	24,086	23,971	25,109
Aides budgétaires	3,897	23,464	4,000	1,500	1,500	0	0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	19,801	15,974	21,552	21,425	22,586	23,971	25,109
Dépenses et prêts nets, total	61,790	71,138	87,585	82,031	89,081	86,142	93,074
Dépenses courantes	41,514	45,227	49,258	47,596	46,425	48,587	50,825
Dépenses courantes primaires	38,319	42,708	45,364	43,712	42,171	44,013	45,997
Traitements et salaires	21,423	23,713	24,693	24,617	24,250	24,993	25,780
Biens et services	11,808	12,099	11,756	12,160	10,611	11,262	11,970
Transferts	5,087	6,896	8,915	6,935	7,310	7,758	8,247
Intérêts de la dette	201	104	636	645	839	949	1,032
Dette extérieure	43	104	443	453	637	734	803
Dette intérieure	158	0	193	192	202	215	228
Maintenance des projets (fin. extérieur)	1,130	912	1,230	1,223	1,289	1,368	1,433
Assistance technique (fin. extérieur)	1,864	1,504	2,029	2,017	2,126	2,256	2,363
Dépenses en capital	20,277	22,010	33,117	29,219	37,442	37,555	42,248
Budgétaires (fin. ressources propres)	3,470	3,929	3,787	5,198	12,439	10,764	13,674
Financées sur ressources extérieures	16,807	18,081	29,331	24,021	25,003	26,790	28,574
Prêts nets	0	3,902	5,210	5,216	5,214	0	0
Solde primaire ¹	-5,036	-3,548	-941	-9,485	-8,448	-4,209	-4,127
Solde global (base ordonnancement)	-1,340	11,388	-13,824	-19,680	-18,833	-11,602	-12,421
Appuis budgétaires exclus	-25,038	-28,050	-39,376	-42,606	-42,919	-35,573	-37,529
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-630	-4,290	0	2,133	-2,142	0	0
Intérêts sur la dette extérieure	-385	-116	0	-9	0	0	0
Arriérés intérieurs	-245	-4,174	0	2,142	-2,142	0	0
Paiement	-2,083	-6,928	0	0	-2,142	0	0
Accumulation	1,838	2,754	0	2,142	0	0	0
Dette flottante	1,256	573	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-1,970	7,671	-13,824	-17,547	-20,976	-11,602	-12,421
Dons exclus	-25,668	-31,767	-39,376	-40,473	-45,061	-35,573	-37,529
Financement	5,122	-3,687	13,824	17,547	9,101	4,060	4,560
Extérieur (net)	2,352	8,629	14,640	8,660	9,101	4,060	4,560
Tirages PIP (identifiés)	0	8,424	16,248	11,051	11,046	6,444	7,261
Amortissement	1,817	-279	-1,608	-1,747	-1,946	-2,383	-2,701
Arriérés en principal	-1,872	484	0	-645	0	0	0
Financement exceptionnel	2,407	0	0	0	0	0	0
Intérieur (net)	2,769	-12,316	-815	8,887	0	0	0
Financement bancaire	2,769	-12,316	-815	8,887	0	0	0
Banque Centrale	2,967	-12,085	-815	9,077	0	0	0
Dont : FMI	0	-64	-815	-823	-1,018	-1,408	-1,701
Banques commerciales	-197	-231	0	-190	0	0	0
Besoin de financement (+ = sousfinancement)	-3,152	-3,983	0	0	11,875	7,542	7,860
Pour mémoire							
PIB (nominal)	253,101	261,009	275,878	274,261	289,114	306,848	326,160
Salaires en pourcentage des recettes	58.3	55.0	51.2	62.4	52.5	49.4	46.4
							347,055

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

1. Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes et les dépenses en capital financées par des ressources intérieures.

Tableau 2B: Comores: Opérations consolidées de l'État, 2014 - 2020

(en pourcentage de PIB sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	Prél.	EBS15/135	Prév.	Prév.			
Recettes et dons, total	23.9	31.6	26.7	22.7	24.3	24.3	24.7
Recettes	14.5	16.5	17.5	14.4	16.0	16.5	17.0
Fiscales	11.8	11.1	12.5	12.0	12.9	13.4	13.9
Impôts directs et indirects	9.8	9.7	10.7	10.4	11.3	11.8	12.3
Impôts sur le commerce extérieur	2.1	1.4	1.7	1.6	1.6	1.6	1.7
Non-fiscales	2.7	5.4	5.0	2.4	3.1	3.1	3.1
Dons	9.4	15.1	9.3	8.4	8.3	7.8	7.6
Aides budgétaires	1.5	9.0	1.4	0.5	0.5	0.0	0.0
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	7.8	6.1	7.8	7.8	7.8	7.7	7.6
Dépenses et prêts nets, total	24.4	27.3	31.7	29.9	30.8	28.1	28.5
Dépenses courantes	16.4	17.3	17.9	17.4	16.1	15.8	15.6
Dépenses courantes primaires	15.1	16.4	16.4	15.9	14.6	14.3	14.1
Traitements et salaires	8.5	9.1	9.0	9.0	8.4	8.1	7.9
Biens et services	4.7	4.6	4.3	4.4	3.7	3.7	3.7
Transferts	2.0	2.6	3.2	2.5	2.5	2.5	2.5
Intérêts de la dette	0.1	0.0	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Dette extérieure	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3
Dette intérieure	0.1	0.0	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Maintenance des projets (fin. extérieur)	0.4	0.3	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4
Assistance technique (fin. extérieur)	0.7	0.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7
Dépenses en capital	8.0	8.4	12.0	10.7	13.0	12.2	13.0
Budgétaires (fin. ressources propres)	1.4	1.5	1.4	1.9	4.3	3.5	4.2
Financées sur ressources extérieures	6.6	6.9	10.6	8.8	8.6	8.7	8.8
Prêts nets	0.0	1.5	1.9	1.9	1.8	0.0	0.0
Solde primaire ¹	-2.0	-1.4	-0.3	-3.5	-2.9	-1.4	-1.3
Solde global (base ordonnancement)	-0.5	4.4	-5.0	-7.2	-6.5	-3.8	-3.8
Appuis budgétaires exclus	-9.9	-10.7	-14.3	-15.5	-14.8	-11.6	-11.5
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	-0.2	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0
Intérêts sur la dette extérieure	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Arriérés intérieurs	-0.1	-1.6	0.0	0.8	-0.7	0.0	0.0
Paiement	-0.8	-2.7	0.0	0.0	-0.7	0.0	0.0
Accumulation	0.7	1.1	0.0	0.8	0.0	0.0	0.0
Dont: Dette flottante	0.5	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-0.8	2.9	-5.0	-6.4	-7.3	-3.8	-3.8
Dons exclus	-10.1	-12.2	-14.3	-14.8	-15.6	-11.6	-11.5
Financement	2.0	-1.4	5.0	6.4	3.1	1.3	1.4
Extérieur (net)	0.9	3.3	5.3	3.2	3.1	1.3	1.4
Tirages PIP (identifiés)	0.0	3.2	5.9	4.0	3.8	2.1	2.2
Amortissement	0.7	-0.1	-0.6	-0.6	-0.7	-0.8	-0.7
Arriérés en principal	-0.7	0.2	0.0	-0.2	0.0	0.0	0.0
Financement exceptionnel	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des arriérés	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Réaménagement et différé des échéances	1.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	1.1	-4.7	-0.3	3.2	0.0	0.0	0.0
Financement bancaire	1.1	-4.7	-0.3	3.2	0.0	0.0	0.0
Banque Centrale	1.2	-4.6	-0.3	3.3	0.0	0.0	0.0
Dont : FMI	0.0	0.0	-0.3	-0.3	-0.4	-0.5	-0.5
Banques commerciales	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement (+ = sousfinancement)	-1.2	-1.5	0.0	0.0	4.1	2.5	2.4
<i>Pour mémoire</i>							
PIB (nominal)	253,101	261,009	275,878	274,261	289,114	306,848	326,160
Salaires en pourcentage des recettes	58.3	55.0	51.2	62.4	52.5	49.4	46.4

¹ A partir de la 3^{eme} revue du programme FEC, les projections incluent les dons identifiés et les concours du FMI.

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

1. Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes et les dépenses en capital financées par des ressources intérieures.

Tableau 2C : Comores : Opérations consolidées de l'État, 2015-17
 (en millions de francs Comorien, sauf indication contraire, et cumulatif de la fin de l'année précédente)

	2016			2017			
	June	Sept	Dec.	March	June	Sept	Dec.
	Prel.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.	Proj.
Recettes et dons, total	27,967	44,975	62,351	18,861	36,548	52,336	70,247
Recettes	17,119	28,906	39,425	12,840	25,085	35,142	46,162
Fiscales	14,888	24,129	32,911	10,492	20,041	28,599	37,241
Impôts directs et indirects	12,937	20,880	28,579	8,310	17,009	24,033	32,674
Impôts sur le commerce extérieur	1,951	3,249	4,332	2,181	3,032	4,566	4,566
Non-fiscales	2,231	4,777	6,514	2,348	5,045	6,543	8,921
Dons	10,847	16,069	22,925	6,021	11,463	17,194	24,086
Aides budgétaires	135	0	1,500	375	750	1,125	1,500
Projets (y compris fonct. et assist. techn.)	10,713	16,069	21,425	5,646	10,713	16,069	22,586
Dépenses et prêts nets, total	43,623	58,172	82,031	18,982	40,349	62,323	89,081
Dépenses courantes	26,393	32,450	47,596	9,561	20,264	30,579	46,425
Dépenses courantes primaires	24,451	29,537	43,712	9,033	18,995	28,398	42,171
Traitements et salaires	12,553	18,101	24,617	6,050	11,762	17,831	24,250
Biens et services	8,037	8,197	12,160	2,205	5,065	7,152	10,611
Transferts	3,860	3,239	6,935	777	2,168	3,415	7,310
Intérêts de la dette	322	483	645	210	419	629	839
Dette extérieure	226	339	453	159	318	477	637
Dette intérieure	96	144	192	101	101	152	202
Maintenance des projets (fin. extérieur)	611	917	1,223	0	0	0	1,289
Assistance technique (fin. extérieur)	1,008	1,513	2,017	319	850	1,552	2,126
Dépenses en capital	14,622	21,810	29,219	8,117	17,477	27,833	37,442
Budgétaires (fin. ressources propres)	2,612	3,795	5,198	1,866	4,976	9,081	12,439
Financières sur ressources extérieures	12,010	18,016	24,021	6,251	12,502	18,752	25,003
Prêts nets	2,608	3,912	5,216	1,303	2,607	3,910	5,214
Solde primaire ¹	-9,943	-4,425	-9,485	1,941	1,115	-2,337	-8,448
Solde global (base ordonnancement)	-15,656	-13,197	-19,680	-120	-3,801	-9,987	-18,833
Appuis budgétaires exclus	-26,504	-29,266	-42,606	-6,142	-15,264	-27,181	-42,919
Variation nette des arriérés et rééchelonnement	1,071	1,607	2,133	-536	-1,071	-1,607	-2,142
Intérêts sur la dette extérieure	0	0	-9	n.a.	0	0	0
Arriérés intérieurs	1,071	1,607	2,142	-536	-1,071	-1,607	-2,142
Paiement	-1,409	1,607	2,142	-536	-1,071	-1,607	-2,142
Accumulation	3,515	0	0	0	0	0	0
Dont: Dette flottante	-696	0	0	0	0	0	0
Solde global (base caisse)	-14,585	-11,590	-17,547	-656	-4,872	-11,593	-20,976
Dons exclus	-25,433	-27,659	-40,473	-6,677	-16,335	-28,787	-45,061
Financement	14,384	14,029	17,547	0	0	0	9,150
Extérieur (net)	5,195	7,522	8,660	0	0	0	9,150
Tirages PIP (identifiés)	5,526	8,288	11,051	0	0	0	11,046
Amortissement	-506	-943	-1,747	0	0	0	-1,896
Financement exceptionnel (arrières et rechelonnement de la dette)	0	0	0	0	0	0	0
Arriérés en principal	176	176	-645	0	0	0	0
Intérieur (net)	9,189	6,507	8,887	0	0	0	0
Financement bancaire	9,189	6,507	8,887	0	0	0	0
Banque Centrale	9,284	6,650	9,077	0	0	0	0
Banques commerciales	-95	-143	-190	0	0	0	0
Besoin de financement ¹ (+ = sousfinancement)	201	-2,438	0	656	4,872	11,593	11,825
<i>Pour mémoire</i>							
PIB (nominal)	274,261	274,261	274,261	289,114	289,114	289,114	289,114
Salaires en pourcentage des recettes	73.3	62.6	62.4	47.1	46.9	50.7	52.5

Sources: Ministère des finances; estimations des services du FMI.

1. Les recettes intérieures moins les dépenses primaires courantes et les dépenses en capital financées par des ressources intérieures.

Tableau 3. Comores: Situation monétaire, 2014-20

(En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
			Prél.			Prév.	
Avoirs extérieurs nets	57,341	79,360	68,165	66,449	66,850	67,287	67,760
Banque Centrale: Avoirs	69,400	90,889	78,735	75,834	74,426	72,725	71,553
Banque Centrale: Engagements	-12,632	-13,367	-12,544	-11,527	-10,118	-8,417	-7,246
Banques Commerciales: Avoirs	4,926	5,904	6,204	6,540	6,941	7,378	7,851
Banques Commerciales: Engagements	-4,353	-4,067	-4,229	-4,399	-4,399	-4,399	-4,399
Credit intérieur net	39,794	34,400	51,369	59,559	66,887	74,868	83,502
Crédit intérieur	67,379	64,139	81,709	89,899	97,227	105,207	113,842
Crédit net a l'Etat	8,290	-4,264	4,285	3,292	1,871	180	-954
Dont: Tresor	13,261	7,819	10,234	9,241	7,819	6,128	4,995
Financement bancaire	8,290	-4,264	4,285	3,292	1,871	180	-954
Créances sur l'Etat	16,039	12,062	10,711	9,718	8,296	6,605	5,472
Dépôts de l'Etat	-7,748	-16,325	-6,425	-6,425	-6,425	-6,425	-6,425
Créances sur ent. pub.	771	797	797	797	797	797	797
Créances sur autres institutions financières	-115	-197	-197	-197	-197	-197	-197
Crédit au secteur privé	58,245	67,693	76,824	86,007	94,757	104,428	114,195
Autres postes (nets)	-27,585	-29,740	-29,740	-29,740	-29,740	-29,740	-29,740
	--	--	--	--	--	--	--
Monnaie au sens large	97,135	113,759	119,535	126,009	133,738	142,155	151,262
Monnaie	62,249	76,379	80,257	84,603	89,792	95,444	101,558
Billets en circulation	24,693	30,387	31,930	33,659	35,723	37,972	40,404
Dépôts à vue	37,556	45,992	48,327	50,944	54,069	57,472	61,154
Quasi-monnaie	34,886	37,380	39,278	41,406	43,945	46,711	49,704
(en pourcentage de la masse monétaire large du début de période)							
Avoirs extérieurs nets	0.9	22.7	-9.8	-1.4	0.3	0.3	0.3
Credit intérieur net	7.2	-5.6	14.9	6.9	5.8	6.0	6.1
Crédit intérieur	8.6	-3.3	15.4	6.9	5.8	6.0	6.1
Crédit net a l'Etat	3.1	-12.9	7.5	-0.8	-1.1	-1.3	-0.8
Créances sur ent. pub.	-0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Crédit au secteur privé	5.9	9.7	8.0	7.7	6.9	7.2	6.9
Autres postes (nets)	-1.3	-2.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Monnaie au sens large	8.1	17.1	5.1	5.4	6.1	6.3	6.4
Monnaie	6.0	14.5	3.4	3.6	4.1	4.2	4.3
Quasi-monnaie	2.1	2.6	1.7	1.8	2.0	2.1	2.1
Velocité	2.6	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3	2.3
Crédit au secteur privé (variation en pourcentage)	10.0	16.2	13.5	12.0	10.2	10.2	9.4

Sources: Banque centrale des Comores; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. Comoros: Balance des paiements, 2014 - 2020
 (En millions de francs comoriens, sauf indication contraire)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
		Prél.				Prév.	
Compte courant	-21,743	1,557	-25,439	-29,165	-32,471	-35,193	-37,412
Biens et services	-84,636	-74,023	-82,642	-87,805	-90,398	-93,553	-99,138
Balance commerciale	-79,471	-74,480	-75,322	-79,959	-82,742	-86,017	-91,170
Exportations (f.a.b.)	9,603	7,519	7,918	8,390	8,790	9,213	9,669
Dont : Vanille	640	1,087	1,145	1,217	1,292	1,371	1,457
Clou de girofle	5,145	3,057	3,255	3,458	3,670	3,895	4,141
Ylang-ylang	900	862	899	955	1,014	1,076	1,143
Autres	2,918	2,513	2,619	2,759	2,814	2,871	2,928
Importations (f.a.b.)	-89,074	-81,999	-83,239	-88,349	-91,531	-95,230	-100,839
Dont : Produits pétroliers	-20,791	-19,057	-23,222	-24,651	-27,931	-26,960	-27,993
Services (net)	-5,165	457	-7,320	-7,846	-7,657	-7,535	-7,968
Recettes	31,599	37,123	39,450	41,933	44,584	47,414	50,434
Paiements	-36,764	-36,666	-46,770	-49,779	-52,241	-54,949	-58,402
Revenu (net)	1,426	1,708	425	223	156	44	-40
of which: Interest on rescheduled obligations	-43	-104	-453	-637	-734	-803	-870
Transferts courants (net)	61,467	73,872	56,778	58,417	57,772	58,316	61,767
Administrations publiques	6,891	25,879	7,345	7,502	5,329	4,300	4,516
Secteur privé ¹	54,576	47,993	49,432	50,915	52,443	54,016	57,251
Compte capital & opérations financières	22,038	26,850	12,808	19,644	25,392	27,749	28,532
Compte de capital	16,807	9,657	12,970	13,957	20,346	21,312	22,343
Transferts en capital	16,807	9,657	12,970	13,957	20,346	21,312	22,343
Transferts des actifs fixes	16,807	9,657	12,970	13,957	20,346	21,312	22,343
Compte financier	5,231	17,193	-162	5,688	5,045	6,437	6,189
Investissement direct	1,735	2,087	3,565	3,758	3,989	4,240	4,512
Portefeuille net & autres investissements	3,496	15,106	-3,727	1,929	1,056	2,197	1,677
Administrations publiques	-591	8,145	9,289	9,291	4,275	4,673	5,692
Tirages	0	8,424	11,051	11,046	6,444	7,261	8,165
Amortissement	-591	-279	-1,762	-1,756	-2,168	-2,588	-2,473
Secteur privé (net)	4,087	6,961	-13,017	-7,361	-3,219	-2,476	-4,015
Banques, net	5,160	6,101	-137	-167	-401	-437	-473
Autres	-1,074	860	-12,880	-7,194	-2,818	-2,040	-3,542
Erreurs et omissions	6,819	-7,285	0	0	0	0	0
Solde global	7,114	21,121	-12,631	-9,520	-7,079	-7,444	-8,880
Financement	-7,114	-21,121	12,631	2,208	0	0	0
AEN banque centrale (hausse = -)	-7,264	-21,489	13,285	2,208	0	0	0
Avoirs extérieurs	-7,264	-21,489	13,285	2,208	0	0	0
Passifs extérieurs	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation crédits FMI	0	-64	-823	-1,018	-1,408	-1,701	-1,171
Variation nette des arriérés	-2,257	368	-654	0	0	0	0
Apurement des arriérés et du service courant de la dette							
Financement exceptionnel	2,407	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des arriérés	0	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et différé des échéances courantes	2,407	0	0	0	0	0	0
Écart de financement	0	0	0	7,312	7,079	7,444	8,880
<i>Postes pour mémoire :</i>							
Compte courant (percentage du PIB)	-8.6	0.6	-9.3	-10.1	-10.6	-10.8	-10.8
Transferts exclus	-32.9	-27.7	-30.0	-30.3	-29.4	-28.7	-28.6
Exportations biens & services (percentage du PIB)	16.3	17.1	17.3	17.4	17.4	17.4	17.3
Importations biens & services (percentage du PIB)	49.7	45.5	47.4	47.8	46.9	46.0	45.9
Réserves internationales brutes (En millions de dollars EU)	186.0	204.0	177.8	171.7	169.3	166.8	164.5
En mois d'importations de biens et services	6.6	9.1	7.2	6.6	6.3	6.1	5.4
PIB nominal (millions de FC)	253,101	261,009	274,261	289,114	306,848	326,160	347,055.4
PIB nominal (millions de dollars EU)	684	589	620	654	696	745	798

Sources: Autorités comoriennes; et estimations et projections du FMI.

¹ A partir de 2015, les transferts privés officiels nets comprennent les estimations des débits autre que les virements bancaires, fournis par la banque centrale .

Tableau 5. Progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2004-2014

	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim								
1.1 Proportion de la population disposant de moins de 1,25\$ par jour, en pourcentage (PPA)	46.1	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
1.2 Indice d'écart de la pauvreté à 1,25\$ par jour (PPA), en pourcentage	20.8	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
2. Assurer l'éducation primaire pour tous								
2.2 Proportion d'élèvers ayant commencé la 1re année d'études primaires qui terminent l'école	71.3	79.8	n.a	n.a	n.a	n.a	73.8	n.a
2.3 Taux d'alphabétisation des jeunes de 15 à 24 ans, en pourcentage	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	86.4	n.a	n.a
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes								
3.1 Ratio filles/garçons des inscriptions au primaire, au secondaire et au tertiaire	0.88	0.92	n.a	n.a	0.85	n.a	0.94	n.a
3.3 Proportion des sièges occupés par les femmes au parlement national, en pourcentage	n.a	3	3	3	3	3	3	3
4. Réduire la mortalité des enfants								
4.1 Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans pour 1.000 naissances vivantes	99.1	90.8	88.2	85.5	82.8	80.2	77.9	n.a
4.2 Taux de mortalité infantile (de 0 à 1 an, pour 1.000 naissances vivantes	71.4	66.1	64.5	62.8	61	59.4	57.9	n.a
4.3 Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole, en pourcentage	76	76	79	72	87	85	82	n.a
5. Améliorer la santé maternelle								
5.1 Taux de mortalité maternelle pour 100.000 naissances vivantes	447	407	396	388	376	365	354	344
5.2 Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié, en pourcentage	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	82.2	n.a	n.a
5.3 Taux de contraception	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	19.4	n.a	n.a
5.4 Couverture des soins prénatals (au moins une visite)	75	n.a	n.a	n.a	n.a	92.1	n.a	n.a
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies								
6.1 Proportion de la population au stade avancé de l'infection par le VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux	n.a	n.a	15	18.7	19	n.a	n.a	n.a
6.2 Incidence du paludisme et taux de mortalité due à cette maladie, pour 100.000 habitants	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	70	n.a	n.a
6.3 Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité due à cette maladie, pour 100	66	61	59	59	62	62	62	n.a
6.4 Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme	42	60	57	n.a	49	49	48	n.a
7. Assurer un environnement durable								
7.1 Proportion de zones forestières, en pourcentage	n.a	n.a	n.a	1.6	n.a	n.a	n.a	n.a
7.2 Émissions de CO2 (total, par habitant et pour un dollar du PIB, en PPA)	102.7	121	121	132	157.7	n.a	n.a	n.a
7.3 Consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone	1.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	n.a
7.4 Proportion de zones terrestres et marines protégées, en pourcentage	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	2.38
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement								
8.1 Allégement de la dette annoncé au titre des initiatives PPTE et IADM, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	161	n.a
Allégement de la dette annoncé au titre de l'initiative PPTE, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	58	n.a
Allégement complet de la dette au titre de l'initiative IADM, cumulatif, en millions USD fin 2009, en VAN	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a

Source : Nations Unies, <http://mdgs.un.org/unsd/mdg/data.aspx>

Tableau 6. Comores: Indicateurs de solidité financière pour le secteur bancaire, 2011 - 2015

(Pourcentage)

		2011	2012	2013	2014	2015
Capital Adequacy	Suffisance du Capital					
Capital / Assets	Fonds propres / Actifs	23.4	20.3	20.9	21.9	21.7
Asset Quality	Qualité du Bilan					
NPLs / Gross Loans	Crédits douteux / Crédits bruts	16.9	20.2	19.6	21.3	21.7
Provisions / NPLs	Provisions / Crédits douteux	57.4	66.4	65.6	60.7	61.2
NPLs Net of Provisions / Capital	Crédits douteux - Provisions . Fonds Propres	17.8	23.5	25.1	30.6	33.2
Liquidity	Liquidité					
Liquid Assets / Total Assets	Actifs Liquids / Actifs Totals	47.4	45.8	41.3	39.1	37.6
Liquid Assets / ST Liabilities	Actifs Liquids / Passifs à court terme	58.4	53.2	48.2	45.9	43.8
Loans / Deposits	Crédits / Dépôts	63.5	60.5	66.7	69.2	70.6
Liquid Assets / Total Deposits	Actifs liquides / Dépôts	64.4	57.9	52.3	49.6	47.3
Profitability	Rentabilité					
Return on Assets	Rendement sur les actifs	n.a.	-0.9	1.0	0.8	0.8
Return on Equity	Rendement sur fonds propres	n.a.	-1.3	1.8	1.4	1.4
Exposure to FX Risk	Exposition au Risque de Devises					
Foreign Exchange liabilities / total liabilities	Passifs en devises / Passifs totals	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources: Banque centrale des Comores et calculs des services du FMI.

Annexe I. Principales recommandations du rapport de 2014 au titre de l'article IV : États d'avancement

Secteurs	Recommendations	Actions / Statut
1. Administration des recettes	Renforcer la gestion de la liste des grands contribuables et la conformité fiscale.	Progrès limités. La liste des grands contribuables n'est pas fiable et le stock des impôts non payés continue d'augmenter.
	Réexaminer judicieusement l'utilisation des exemptions.	Progrès limités. S'attendre à un rapport commandé par la Banque mondiale.
2. Gestion des finances publiques	Mettre en œuvre une gestion de trésorerie efficace et une plus grande transparence fiscale.	Compte de trésorerie unique établi.
	Refléter toutes les transactions liées au gouvernement, que ce soit pour les recettes ou les dépenses, dans le budget.	Progrès limités. Les compensations entre le gouvernement et les entreprises publiques continuent.
3. Entreprises d'État	Accélérer la mise en œuvre du programme de réforme élaboré avec l'assistance technique du FAD et de l'AFRITAC Sud.	Progrès limités. Le gouvernement est entrain d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre les principales recommandations des récentes missions d'assistance technique.
	Apporter de la concurrence dans le secteur des télécommunications grâce à la délivrance d'une licence supplémentaire pour réduire les coûts et améliorer le service.	Deuxième licence délivrée.
4. Environnement d'entreprise	Inclure dans la nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté une forte composante du développement du secteur privé.	Progrès limité en l'absence de financement identifié.
5. Secteur financier et bancaire	Continuer à mettre en œuvre les mesures temporaires pour éviter l'aggravation de la situation de la banque postale et collaborer étroitement avec le Fonds pour élaborer une stratégie de résolution.	En cours.
6. Secteur de l'énergie	Travailler en étroite collaboration avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement pour trouver une solution à long terme à la crise de l'approvisionnement énergétique.	Des allocations budgétaires adéquates n'ont pas été envisagés.

Sources: Autorités comoriennes et les services du FMI.

Annexe II. Comores : matrice d'évaluation des risques (MER)¹

Nature/Source de la menace	Probabilité	Impact attendu sur l'économie	Avis des services du FMI sur les réponses à apporter
Risques externes			
Diminution des envois de fonds des travailleurs expatriés Un ralentissement prolongé de l'économie en Europe réduit les envois de fonds de la diaspora en France.	Faible	Moyen Baisse de la consommation, des investissements et des importations. Léger recul de la croissance et des recettes budgétaires. Pressions sur les réserves.	Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes.
Diminution du soutien des bailleurs de fonds Les pressions budgétaires dans les pays donateurs réduisent les possibilités de dons-projets.	Faible	Élevé Effet défavorable sur la croissance et la prestation de services sociaux.	Renforcer la mobilisation des recettes et définir l'ordre de priorité des dépenses au titre des investissements intérieurs et des aides sociales.
Croissance mondiale plus faible que prévu <ul style="list-style-type: none"> · Croissance structurellement faible dans les pays avancés ou émergents clés: demande fragile, croissance lente de la productivité et inflation constamment peu élevée, faute de solutions pour s'attaquer pleinement à la crise et de réformes structurelles; de ce fait, la trajectoire de croissance potentielle à moyen terme est moins forte (zone euro, Japon et États-Unis) et que déséquilibres financiers s'aggravent, surtout entre les banques (zone euro) (probabilité élevée). Des conditions financières resserrées et des réformes insuffisantes pénalisent la croissance à moyen terme dans les pays émergents (probabilité moyenne). · Ralentissement significatif dans d'autres grands PEéconomies de frontière. Retournement du cycle du crédit et répercussions de l'endettement excessif (en devises) des ménages et des entreprises, car les investisseurs abandonnent la dette d'entreprise dans les PE, ce qui provoque un désendettement désordonné avec des retombées éventuelles dans les pays avancés. · Ralentissement significatif en Chine et ses répercussions: les principaux risques à court terme sont une perte de confiance des investisseurs, des défaillances désordonnées d'entreprises, une chute brutale des cours des actifs et un affaiblissement rapide des effets de la relance. Une demande intérieure fragile amplifie le recul des cours des produits de base, déstabilise les marchés financiers mondiaux et freine la croissance mondiale (probabilité : faible à court terme, moyenne par la suite). 	Élevée/Moyenne Moyenne Faible/Moyenne	Moyen Effet négatif sur les envois de fonds des expatriés, les exportations et l'IDE, avec des conséquences défavorables sur la croissance et les recettes budgétaires. Moyen Effet négatif sur les envois de fonds des expatriés, les exportations et l'IDE, avec des conséquences défavorables sur la croissance et les recettes budgétaires. Moyen Effet marginal sur les exportations et l'IDE, avec des conséquences défavorables sur la croissance et les recettes budgétaires.	Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes et redéfinir l'ordre de priorité des dépenses. Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes et redéfinir l'ordre de priorité des dépenses. Améliorer la compétitivité de l'économie. Renforcer la mobilisation des recettes et redéfinir l'ordre de priorité des dépenses.

¹ La matrice d'évaluation des risques (MER) indique les facteurs qui pourraient modifier sensiblement la trajectoire de référence (le scénario le plus vraisemblable de l'avis des services du FMI). La probabilité relative des risques correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques qui entourent cette référence (par « faible », on entend une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne », une probabilité entre 10 et 30 % et « élevée », une probabilité entre 30 et 50 %). La matrice d'évaluation des risques reflète l'opinion des services du FMI sur l'origine des risques et le degré global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques qui ne s'excluent pas mutuellement peuvent interagir ensemble et se concrétiser en même temps.

Nature/Source de la menace	Probabilité	Impact attendu sur l'économie	Avis des services du FMI sur les réponses à apporter
Risques intérieurs			
Évolution de l'action des autorités Aucune action lancée pour maîtriser la masse salariale et améliorer le recouvrement des impôts.	Moyenne	Élevé Une masse salariale plus importante et un effondrement des recettes agravaient le déficit de financement dont font état les projections.	Prendre des mesures décisives pour réformer complètement les administrations de l'impôt et des douanes et comprimer les dépenses publiques, notamment les traitements.
Infrastructures Persistance de la crise de l'électricité	Moyenne	Élevé Stagnation continue de la croissance.	Assurer une gestion efficace de la société publique d'électricité. Les subventions à la production d'électricité devraient être octroyées de façon transparente et éliminées à terme.
Catastrophes naturelles	Moyenne	Élevé Conséquences économiques potentiellement graves.	Options d'atténuation limitées. Renforcer la mobilisation des recettes afin d'accroître les ressources budgétaires disponibles pour la reprise des activités après les catastrophes.

Annexe III. Union des Comores — Évaluation du secteur extérieur¹

Le solde courant global a enregistré un excédent de 0,6 % du PIB en 2015. Les réserves de change ont augmenté d'environ 35 % du PIB grâce à un important don de l'Arabie Saoudite reçu à la mi-décembre. Dans l'intervalle, les exportations ont continué de stagner dans un contexte marqué par une dépréciation de l'ordre de 16 % du taux de change effectif réel. Les instruments statistiques indiquent que fin 2015, la position extérieure des Comores cadrait dans l'ensemble avec les fondamentaux à moyen terme ; des estimations du point d'équilibre du taux de change réel font ressortir une légère sous-évaluation. Cependant, le climat peu favorable des affaires aux Comores, du fait notamment de l'actuelle crise de l'énergie et d'insuffisances structurelles, continue d'entraver la compétitivité.

A. Secteur extérieur – évolution récente

- 1. Le solde courant des Comores est passé d'un déficit de 8,6 % du PIB en 2014 à un excédent de 0,6 % à la fin de 2015**, grâce essentiellement aux recettes tirées de la vente d'une seconde licence de télécommunications à la société malgache TELMA et à une aide budgétaire exceptionnelle sous forme de don (40 millions d'euros, soit 7,5 % du PIB) reçue de l'Arabie Saoudite à la mi-décembre 2015. Le déficit courant, hors transferts publics et privés, est revenu à 27,7 % du PIB, contre 32,9 % en 2014, sous l'effet en grande partie d'un recul des importations en valeur et de la réduction du déficit commercial qui en a résulté, ainsi qu'à une augmentation des recettes au titre des services.
- 2. Fin 2015, les réserves de change restaient plus que suffisantes (environ 35 % du PIB, soit neuf mois d'importations de biens et de services)**. Elles ont été stimulées par le don de l'Arabie Saoudite, sinon elles auraient diminué d'environ 3 %.
- 3. Bien que le taux de change effectif réel se soit déprécié en 2015, les résultats à l'exportation des Comores sont demeurés décevants (graphique 1)**. La dépréciation a été de l'ordre de 16 %. Cependant, les exportations, dont la part dans l'économie est très faible, n'ont montré aucun signe d'amélioration et restent depuis 2009 bien en-deçà de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne (AfSS) non exportateurs de pétrole, alors que les pays comparables ont dopé leurs résultats à l'exportation pendant la même période.

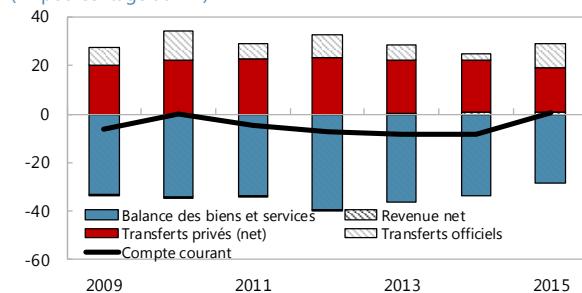
¹ Préparée par Cameron McLoughlin, avec le concours de Mounir Bari.

Graphique 1. Comores : balance des paiements et secteur extérieur

Le déficit commercial est surtout financé par des envois de fonds des expatriés.

Compte courant et son financement

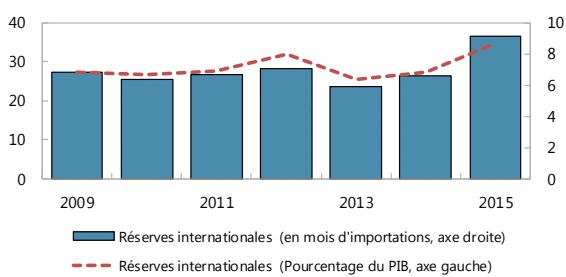
(En pourcentage du PIB)



Les réserves de change sont dans l'ensemble suffisantes.

Réserves internationales

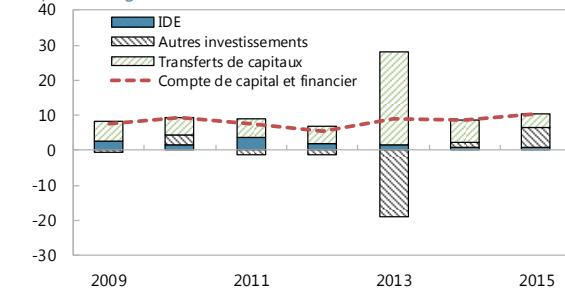
(Pourcentage du PIB, en mois d'importations)



Le compte de capital et d'opérations financières se caractérise par des IDE limités et un allègement de dette en 2013.

Compte de capital et financier

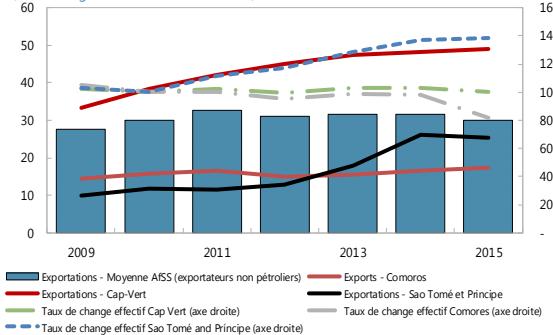
(En pourcentage du PIB)



Bien que le taux de change effectif réel se soit déprécié en 2015, les exportations ont continué de stagner.

Exportations de biens et services et taux de change réel

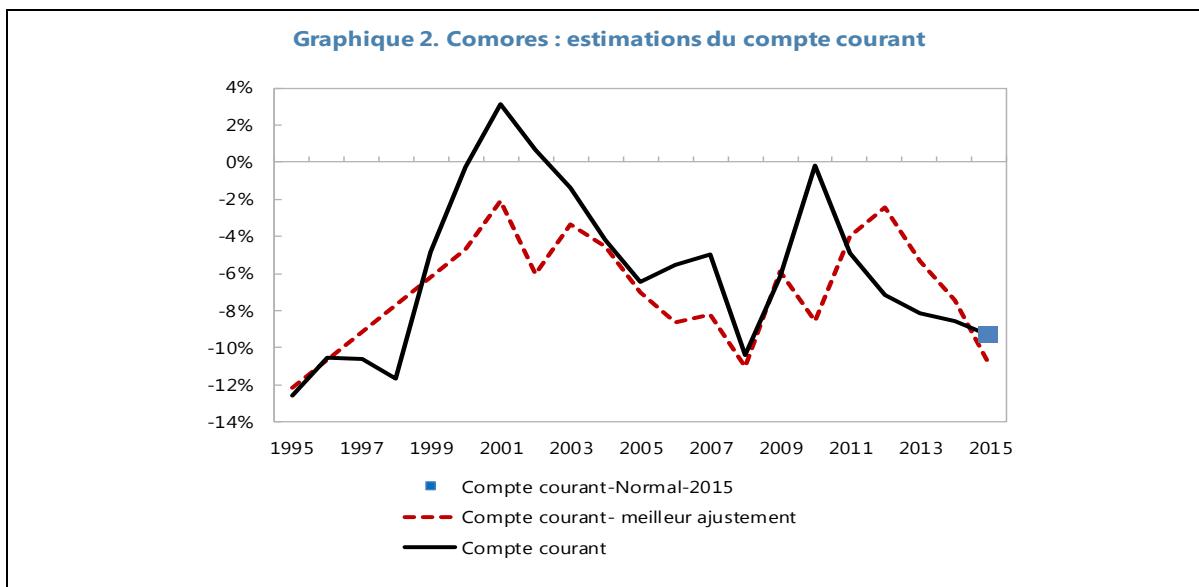
(Pourcentage du PIB, indice 2010 = 100)



Sources: Autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

B. Evaluation du taux de change

4. L'utilisation aux Comores d'instruments de la méthodologie allégée d'évaluation du solde extérieur² semble indiquer que fin 2015, la position extérieure cadrait dans l'ensemble avec les fondamentaux à moyen terme. En calculant l'écart de solde courant (la différence entre les résultats effectifs du solde courant et sa norme estimée), le don de l'Arabie Saoudite, qui a été reçu à la mi-décembre et n'a sans doute eu aucun effet sur la compétitivité extérieure, est exclu à la fois du solde courant et de sa norme estimée. Si les politiques sont optimales, l'écart de solde courant est faible (graphique 2) et laisse supposer un désalignement du taux de change réel de -1,1 % (tableau 1). Bien que l'approche de l'ITCR semble faire ressortir une sous-évaluation plus grande du taux de change réel, cette estimation comporte une incertitude considérable (résidus importants) et devrait donc être considérée avec prudence.



**Tableau 1. Comores : évaluation du taux de change
(Méthodologie allégée d'évaluation du solde extérieur)**
(En pourcentage)

	Normale	Sous-jacent	Écart REER implicite
Modèle de compte courant (balance du compte courant/PIB)	-9.4	-9.3	-1.1
Taux de change réel interne (log REER)	4.53	4.4	-13

Source : Estimations des services du FMI.

Note: REER représente le taux de change réel.

² Voir le document de travail (WP/13/272) pour des informations techniques.

C. Indicateurs de compétitivité structurelle

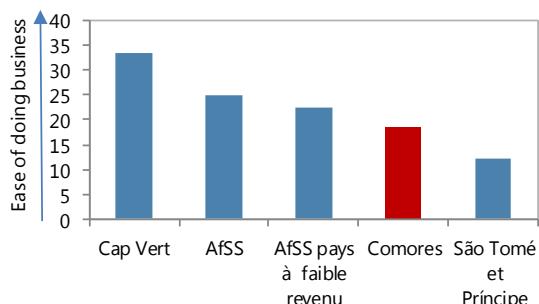
5. Malgré les améliorations marginales apportées au climat des affaires en 2015, les Comores continuent de faire face à des problèmes de compétitivité persistants et profondément enracinés (graphique 3). Grâce à la plus grande facilité avec laquelle il est possible de créer une entreprise ou d'obtenir un crédit, les Comores ont gagné cinq places en 2015 dans les indicateurs *Doing Business* de la Banque mondiale, pour se classer au 154^e rang sur 189. Cependant, très peu de progrès ont été enregistrés dans d'autres domaines clés, comme la facilité d'exécution des contrats, tandis que d'autres aspects du climat des affaires se sont dégradés. Par conséquent, les Comores, qui sont caractérisées par des insuffisances structurelles chroniques, plus particulièrement dans le secteur de l'électricité, continuent d'avoir l'un des climats des affaires les plus défavorables parmi les pays comparables.

6. Il est capital d'améliorer le climat des affaires pour renforcer la compétitivité à moyen terme des Comores. Il faut s'attaquer de toute urgence au manque de fiabilité des approvisionnements en électricité, qui freine la croissance. En outre, pour stimuler l'activité du secteur privé à moyen terme, il est crucial de réformer d'autres aspects du climat des affaires, comme le cadre légal et judiciaire de l'exécution des contrats et de la résolution des cas d'insolvabilité.

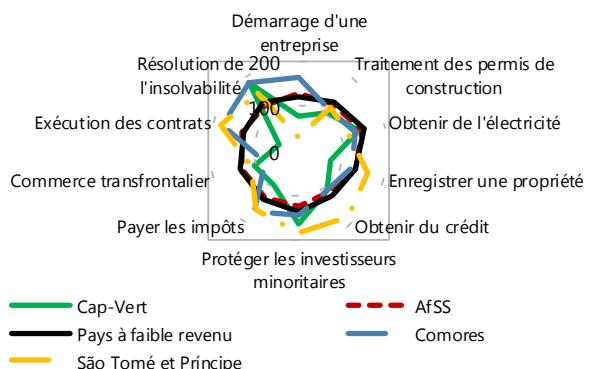
Graphique 3. Comores : indicateurs du climat des affaires et de la gouvernance

Le climat des affaires aux Comores est plus défavorable que dans les pays comparables

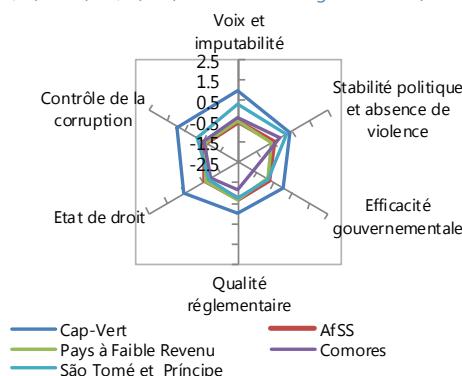
Indice de la facilité de faire des affaires 2016
(Rang de centiles: 100 = meilleur)



Indice de la facilité de faire des affaires 2016 (classement; 189=dernière place)

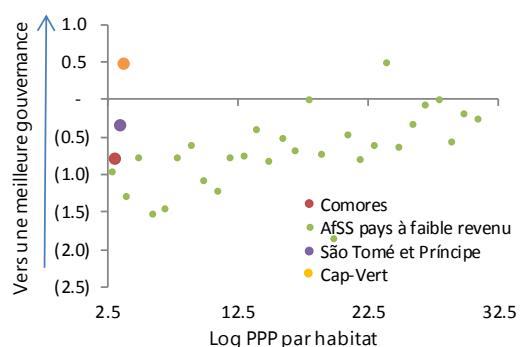


Indicateurs de gouvernance mondiale 2014
(-2,5 (faible) à 2,5 (fort) rendement de la gouvernance)



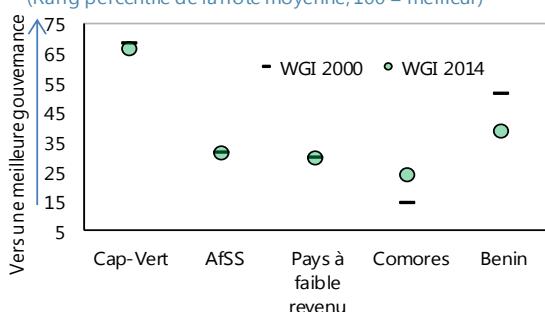
... mais elle s'est nettement améliorée ces dernières années.

Gouvernance et PIB par habitant

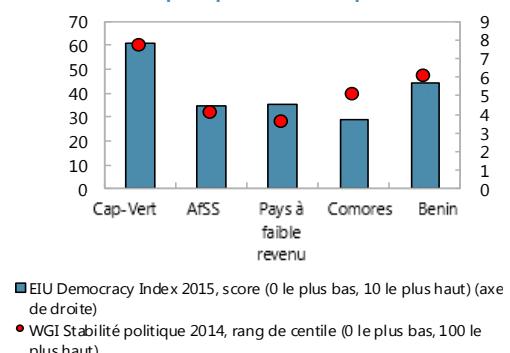


En ce qui concerne la stabilité politique, les Comores obtiennent de meilleurs résultats que les pays à faible revenu comparables et que l'AfSS.

Indicateur de changement de gouvernance
(Rang percentile de la note moyenne, 100 = meilleur)



Score de stabilité politique et démocratique



Sources: Doing Business, 2016; Indicateurs mondiaux de gouvernance de la Banque mondiale, 2014, (moyenne du contrôle de la corruption, de l'efficacité du gouvernement, de l'état de droit, de la qualité réglementaire, de la stabilité politique et de la voix et de la responsabilité); Economist Intelligence Unit (EIU); Et les calculs des services du FMI.

Appendice I. Lettre d'intention

Moroni, Union des Comores
15 Novembre, 2016

Madame Christine Lagarde
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington, DC 20431

Madame la Directrice générale,

1. Le nouveau gouvernement Comorien a hérité d'une situation économique très difficile, proche de la crise. La croissance économique reste faible et une grave crise de l'emploi frappe tout particulièrement les jeunes. L'environnement économique est médiocre : les pénuries d'électricité sont persistantes, les principaux axes routiers sont dans un état catastrophique et les services de télécommunications sont très insuffisants. En dépit de l'importante aide budgétaire reçue de l'Arabie Saoudite fin 2015, la situation budgétaire est très préoccupante : en l'absence de mesures correctives, des déficits de financement considérables sont à prévoir en 2016 et 2017. Même des mesures budgétaires fortes pourraient s'avérer insuffisantes pour combler les déficits compte tenu du contexte économique fragile des Comores. Nous avons un besoin urgent d'aide budgétaire extérieure, provenant à la fois du Fonds monétaire international (FMI), mais aussi de nos autres partenaires multilatéraux et bilatéraux.
2. La priorité immédiate du nouveau gouvernement consiste à retrouver une croissance économique stable. A cette fin, nous sommes déterminés à mettre en œuvre, au deuxième semestre 2016, des mesures budgétaires fortes qui devraient nous permettre d'éviter des arriérés de traitements et salaires et de réduire au minimum les autres arriérés. Concernant la loi de finances 2017, nous mettrons en œuvre des mesures supplémentaires qui permettront de réduire le déficit de financement initialement prévu. Par ailleurs, nous avons l'intention de solliciter une aide financière extérieure pour combler le déficit qui subsisterait en organisant une conférence des donateurs au premier semestre de 2017.
3. Le nouveau gouvernement des Comores souhaite conclure dès que possible avec le FMI un nouvel accord triennal FEC, qui nous aiderait à maintenir la stabilité économique et à progresser sur la voie d'une croissance inclusive et d'une réduction de la pauvreté à moyen terme, conformément à la stratégie du pays pour la lutte contre la pauvreté (Stratégie de croissance accélérée et de développement durable, 2015-2019, SCA2D). Nous sommes en train de réviser cette stratégie pour mieux prendre en compte l'importance accordée par le nouveau gouvernement au renforcement des fondamentaux d'une croissance économique plus forte soutenue par l'investissement dans les infrastructures (électricité, routes et télécommunications). Nous reconnaissons toutefois que, nous devons préalablement améliorer notre cadre d'exécution budgétaire avant l'adoption d'un nouveau

programme triennal. A cet effet, nous prenons l'engagement de coopérer étroitement avec les services du FMI, notamment pour l'adoption et la mise en œuvre de mesures budgétaires correctives pour le reste de 2016 et pour la loi de finances 2017, ainsi que la conception d'un programme de réformes axé sur l'administration des recettes et la gestion des finances publiques. Nous demandons donc que les services du FMI suivent étroitement la mise en œuvre de notre programme économique qui porte sur la période allant du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017.

4. Nous estimons que les politiques et mesures énoncées dans le mémorandum de politiques économiques et financières (MPEF) ci-joint nous permettront d'atteindre les objectifs de notre programme et nous prendrons au besoin d'autres mesures qui pourraient s'avérer nécessaires à cet effet. Nous consulterons les services du FMI avant toute révision des mesures annoncées le MPEF, conformément aux principes de l'institution dans ce domaine. Nous continuerons de communiquer au FMI en temps voulu les informations dont ils auront besoin pour suivre avec précision le programme de référence.

5. Le gouvernement comorien accepte que soient publiés la présente lettre d'intention et le MPEF ainsi que le protocole d'accord technique (PAT).

Veuillez agréer, Madame la Directrice générale, l'assurance de notre haute considération.

/s/

Said Ali Chayhane
Ministre des finances

/s/

Mzé Abdou Mohamed Chanfiou
Gouverneur, Banque centrale des Comores

Pièces jointes :

- I. Mémorandum des politiques économiques et financières (MPEF)
- II. Protocole d'accord technique (PAT)

Pièce I. Mémorandum des politiques économiques et financières

I. Introduction

1. Le nouveau gouvernement est déterminé à conduire une politique qui permettra une accélération de la croissance économique et un meilleur partage de ses fruits, ainsi qu'à un développement durable à moyen terme, comme énoncé dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D) 2015-2019 qui a été adoptée en 2015. Cette stratégie repose sur le renforcement des fondamentaux d'une croissance robuste, durable et inclusive, une amélioration de la qualité de la vie de la population et la garantie d'un accès équitable aux services sociaux, la préservation de l'héritage naturel et culturel du pays, la promotion de l'exploitation optimale des ressources naturelles et le renforcement de la bonne gouvernance. Nous reconnaissons qu'un environnement macroéconomique stable est une condition préalable à la réalisation de ces objectifs. Cependant, pour améliorer les résultats initiaux de cette stratégie, le nouveau gouvernement a engagé une révision de la SCA2D afin de modifier les priorités, notamment en accordant davantage d'importance à l'investissement dans les infrastructures (électricité, routes et télécommunications). L'environnement des affaires médiocre entrave sensiblement l'activité économique existante et réduit le pouvoir d'attraction des Comores en tant que destination d'investissement.

2. Le présent mémorandum de politiques économiques et financières présente la politique macroéconomique et structurelle du gouvernement comorien pour la période allant jusqu'à fin 2017, en mettant particulièrement l'accent sur la période allant jusqu'au 31 mars 2017, qui est couverte par le programme de référence demandé.

II. Contexte économique

3. Le nouveau gouvernement a hérité d'une situation économique précaire. La croissance économique a été médiocre ces dernières années, de l'ordre de 2 % par an et au-dessous du taux de croissance de la population. Il existe une grave pénurie d'emplois pour les jeunes Comoriens. Parmi les facteurs qui expliquent cette croissance faible figurent les pénuries persistantes d'électricité et la mise en œuvre plus lente que prévu du programme d'investissement financé sur ressources extérieures. Quoique quelque peu volatile, l'inflation est restée plus ou moins maîtrisée aux environs de 2 % par an, bénéficiant de l'ancre de la monnaie à l'Euro. Par ailleurs, le déficit commercial élevé reste plus ou moins couvert par les envois de fonds de la diaspora et les dons projets. La position des réserves de changes a été renforcée considérablement par le don budgétaire de l'Arabie Saoudite fin 2015.

4. Dans l'immédiat, les perspectives de l'économie comorienne restent difficiles. Si la situation dans le secteur de l'électricité s'est améliorée quelque peu en raison de l'amélioration de l'approvisionnement en carburants de la compagnie d'électricité publique (MAMWE), elle est loin d'être résolue. En outre, le financement et l'exécution du PIP continuent d'accuser des retards. Dans ces conditions, le gouvernement estime que le taux de croissance du PIB réel atteindra 2,2 % en

2016. Grâce à des investissements supplémentaires considérables dans le secteur de l'électricité, ainsi que dans les autres secteurs des infrastructures, le gouvernement prévoit une accélération progressive du taux de croissance à 3,5-4 % à moyen terme.

5. La situation et les perspectives budgétaires sont difficiles. Le gouvernement précédent a utilisé la plus grande partie du don budgétaire de l'Arabie Saoudite d'un montant de 40 millions d'euros (7,5 % du PIB) pour régler les arriérés de traitement et salaires qui s'étaient accumulés en 2015 et pour rester plus ou moins à jour en ce qui concerne ses obligations jusqu'à fin 2016, lorsque le nouveau gouvernement est entré en fonction. Le recours au financement intérieur supplémentaire étant épuisé, le déséquilibre très élevé entre les recettes intérieures et les obligations au titre des dépenses courantes se fait ressentir considérablement. Une projection de la situation de référence qui repose sur la persistance de la tendance observée au premier semestre 2016 fait état de déficits de financement de 3-4 % du PIB en 2016 et 7-8 % en 2017. La masse salariale ayant absorbé 80-90 % des recettes fiscales au premier semestre de 2016, cette situation est évidemment intenable.

III. Politique budgétaire

A. Accélération de la croissance sur fond de stabilité budgétaire

6. L'objectif primordial du nouveau gouvernement est d'accélérer la croissance économique et de mieux en partager les fruits en créant un espace budgétaire pour les investissements dans les infrastructures ce qui permettra d'améliorer la situation des secteurs productifs de l'économie. Le gouvernement est bien conscient qu'il convient à cet effet de corriger le déséquilibre entre les recettes intérieures et les besoins de dépenses courantes. Le gouvernement a pour objectif à long terme d'accroître les recettes intérieures de 50 % et de réduire les dépenses publiques de 40 %, et il a mis en place à cet effet des commissions avec l'Union et les représentations des îles pour établir des propositions. Cependant, le gouvernement reconnaît que les options à court terme sont bien plus limitées notamment parce qu'il est nécessaire de tenir compte de la fragilité sociale de la société comorienne dès lors qu'il est envisagé de réduire la masse salariale. Le gouvernement reconnaît aussi qu'une stabilité budgétaire qui repose sur un équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses constitue une condition préalable de la stabilité macroéconomique qui est requise pour pérenniser la croissance. C'est dans ce contexte que le gouvernement a décidé d'adopter les mesures budgétaires suivantes pour le reste de 2016 et 2017.

IV. Fin de l'année 2016

7. Pour le reste de l'année 2016, l'objectif du gouvernement est d'éviter l'accumulation d'arriérés sur les traitements et salaires, et de réduire les autres arriérés dans la mesure du possible. Les mesures pour les recettes et les dépenses et leurs impacts sont détaillées dans le tableau 1.

8. Les mesures pour les recettes se concentrent sur (i) l'amélioration immédiate de l'efficacité de l'administration des douanes et des impôts à travers le renforcement de leur pilotage ; (ii) l'adoption de nouvelles mesures, y compris l'application effective de la taxe sur la consommation de 5 % sur tous les services de télécommunication, l'élimination de toutes les exonérations

discrétionnaires et l'application effective d'une taxe sur les rémunérations extérieures et (iii) la contribution des entreprises appartenant à l'Etat au budget de la trésorerie à travers le versement de dividendes supplémentaires.

9. Du côté des dépenses, l'accent est mis sur (i) l'élimination les dépenses de biens et services inutiles et irrégulières ; et (ii) la maîtrise à court terme de la masse salariale par l'annulation des contrats signés et des recrutements opérés depuis le 1er Janvier, 2016.

10. A cet instant, le gouvernement ne prévoit pas de recevoir un montant total d'aide budgétaire extérieure supérieure à 3 millions \$ US prévu par la Banque Mondiale. En outre, la politique générale du gouvernement consiste à affecter les ressources extraordinaires, comme celles provenant de dons budgétaires occasionnels tels que celui de l'Arabie Saoudite en 2015, à des dépenses exceptionnelles, telles que la réorganisation des entreprises publiques ou la constitution de volants de sécurité pour faire face à des chocs externes, y compris des catastrophes naturelles. Nous avons convenu à cet effet d'un mécanisme d'ajustement limitant l'utilisation à hauteur de 50 % l'aide budgétaire extérieure supplémentaire à celle de la Banque Mondiale (indicateur quantitatif, tableau 2).

11. Ces mesures devront permettre au gouvernement de payer tous les salaires et traitements dus en 2016, limitant l'écart de financement à seulement ½ % du PIB environ, qui est le résultat de l'accumulation des arrières d'une même ampleur.

A. Budget pour 2017

12. Le gouvernement est en train de préparer un projet de budget pour 2017 sur la base du cadre macroéconomique convenu avec les services du FMI. Il est basé sur un objectif de croissance réaliste mais ambitieux. Il vise également à contenir la masse salariale du secteur public grâce à un meilleur contrôle des effectifs et des rémunérations des employés du secteur public, tant au niveau de l'Union que des entités insulaires. L'application des mesures mentionnées dans le tableau 1 et la poursuite des réformes, pour les recettes et les dépenses, décrites ci-dessous devraient permettre de ramener de manière significative le déficit de financement prévu par le scenario de référence à seulement 2-3 % du PIB, pour lequel nous avons l'intention de chercher un soutien budgétaire extérieur notamment lors d'une conférence des donateurs que le gouvernement prévoit d'organiser au premier semestre 2017.

B. Administration des Recettes

13. Le nouveau gouvernement souligne qu'il est fermement déterminé à réformer les administrations de recettes. Il reconnaît qu'il est indispensable de renforcer notamment l'organisation et le fonctionnement de l'administration fiscale (AGID), ainsi que l'administration des douanes. Il a déjà pris des mesures à cet effet, mais des mesures supplémentaires demeurent nécessaires.

14. En ce qui concerne les réformes des administrations des recettes, le gouvernement s'engage à mettre en œuvre les recommandations du rapport d'assistance technique établi par le département des finances publiques du FMI en juillet 2016. Les principales réformes à court terme sont répertoriées dans le tableau 3 relatifs aux repères structurels prévoyant de : (i) renforcer le suivi fiscal des grandes entreprises, y compris pour les entreprises publiques, par la Direction des Grands Entreprises ; (ii) élargir la liste des petits, moyens et grands contribuables, et s'assurer effectif du recouvrement de leurs impôts et (iii) enregistrer les exonérations selon leur nature dans Sydonia comme première étape pour améliorer la gestion du régime d'exonération fiscale et douanière. Un programme complet avec des réformes supplémentaires basées sur l'assistance technique fournie est en cours d'élaboration.

V. Gestion des finances publiques

15. Le nouveau gouvernement a pour objectif de tirer pleinement partie des progrès déjà accomplis dans la mise en place d'outils destinés à renforcer la gestion des finances publiques (Compte Unique du Trésor et élaboration du plan de trésorerie) et de se concentrer sur le contrôle de la masse salariale tout en remédiant aux faiblesses relatives à la gestion de trésorerie et à l'élaboration et à l'exécution du budget ainsi qu'à sa transparence (cf. repères structurels du tableau 3). En particulier, nous veillerons à : (i) assurer que le fichier centralisé des fonctionnaires est exhaustif (Union et les entités insulaires) et qu'aucun employé du secteur public ne soit payé hors GISE ; (ii) renforcer la préparation du Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE); (iii) entreprendre un contrôle exhaustif des arriérés intérieurs au niveau de l'Union ; (iv) assurer que pour l'année 2016 toutes les recettes provenant de la taxe unique sur les produits pétroliers (TUPP) sont correctement enregistrées dans le Compte unique du Trésor et que toutes les compensations entre l'Etat, la Société des hydrocarbures (SCH) et la société d'électricité (MAMWE) soient éliminées. Par ailleurs, la trésorerie et la banque centrale organiseront des réunions mensuelles afin de réconcilier les données des flux de trésorerie avec les données bancaires.

VI. Gestion de la dette

16. Le nouveau gouvernement est engagé dans une stratégie de gestion prudente de la dette. Il reconnaît que la notation des Comores à un niveau de risque modéré de surendettement offre une certaine marge de manœuvre pour des emprunts extérieurs supplémentaires éventuels. À l'heure actuelle, à l'exception d'un prêt concessionnel contracté auprès d'EXIM Bank Inde à hauteur de 33 millions de dollars pour la construction d'une centrale électrique au fioul lourd, et d'un prêt de 32 millions de dollars contracté auprès de la Chine visant à renforcer l'infrastructure de télécommunications nationale, le gouvernement n'a pas contracté ni garantie d'autres prêts extérieurs. Pour l'avenir, le gouvernement continuera de n'emprunter qu'à des conditions concessionnelles et uniquement pour les projets hautement prioritaires qui apportent un avantage économique évident sur la base des études de faisabilité approfondies et après consultation avec les services du FMI et de la Banque mondiale.

17. Le nouveau gouvernement est déterminé à respecter en totalité les échéances relatives au service de la dette extérieure. À cette fin, le gouvernement a chargé le Trésor de régler tous les arriérés extérieurs restants avant la fin de l'année 2016 et ensuite de payer tout service de la dette à son échéance, en étroite collaboration avec le Département de la dette du Ministère des Finances et la Banque centrale. Pour formaliser ce processus, la banque centrale développera un tableau des flux de trésorerie en devises qui intègre tous les paiements du service de la dette d'ici la fin de 2016 pour lesquels la trésorerie émettra un ordre de paiement permanent (tableau 3 des repères structurels).

VII. Politique monétaire et politique du secteur financier

18. Le nouveau gouvernement attache une grande importance à l'accord de coopération monétaire avec la France, qui, simultanément, rattache le Franc comorien à l'Euro et définit le plafond des avances statutaires de la Banque centrale au Trésor, établi sur la base de la moyenne des recettes intérieures des trois exercices précédents. Le gouvernement n'envisage pas de modifier ces dispositions.

19. La Banque centrale (BCC) demeure résolue à continuer de renforcer le contrôle bancaire, ainsi que le suivi de la stabilité du secteur financier. Le gouvernement et la BCC continueront de suivre étroitement l'évolution de la banque postale (SNPSF), notamment en participant à un comité gouvernemental qui a été établi pour formuler des propositions concernant la résolution des problèmes de l'établissement. Le gouvernement est déterminé à préparer un plan d'action pour la résolution des problèmes de la SNPSF d'ici le 31 mars 2017 (tableau 3 des repères structurels).

20. La Banque centrale continuera aussi de collaborer étroitement avec le Ministère de la justice pour s'attaquer aux manquements dans l'application des dispositions juridiques concernant le recouvrement des créances douteuses et litigieuses, qui constituent à l'heure actuelle un sérieux obstacle à la capacité et à la volonté des banques d'octroyer des crédits.

VIII. Secteur de l'énergie

21. Le nouveau gouvernement est parfaitement conscient du fait que la pénurie d'électricité et les pannes de courant persistantes sont des obstacles majeurs à la croissance et au développement économique des Comores, et il est déterminé à résoudre ce problème aussi vite que possible. À titre de mesure d'urgence, le gouvernement a acheté trois générateurs ayant une capacité totale de 25 MW. Le gouvernement compte réceptionner ces générateurs au début de 2017 et les payer en utilisant les ressources budgétaires de la même année. Le gouvernement a confirmé aussi son soutien au projet de centrale thermique au fioul lourd qui est financée par un prêt concessionnel de la banque indienne d'import et export (EXIM BANK). Ces deux projets constitueront une base solide pour le secteur de l'électricité au moyen terme.

22. Le gouvernement prépare actuellement, en collaboration avec la Banque mondiale et la BAD, une stratégie à plus long terme pour renforcer les capacités techniques, de gestion et commerciales de la MAMWE et réduire la dépendance à l'égard de la production d'électricité

provenant de l'énergie fossile trop couteuse en s'ouvrant aux énergies solaires, éolienne et géothermique.

IX. Secteur des télécommunications

23. Les autorités sont déterminées à baisser le coût des services de télécommunications aux Comores et à en améliorer la qualité en intensifiant la concurrence. A cet effet, le gouvernement offrira des conditions égales à Comores Telecom et à TELCO, le détenteur de la nouvelle licence de télécommunications. Nous nous attendons à ce que cette nouvelle société commence à offrir ses services à la clientèle une fois qu'elle aura réalisé les investissements en infrastructures nécessaires à la fin de 2016.

X. Données économiques

24. Les autorités reconnaissent que les données économiques produites dans tous les secteurs souffrent de graves lacunes et déficiences qui, sur le plan économique, freinent l'analyse, ainsi que la formulation et l'exécution des politiques. Le gouvernement est déterminé à veiller à ce que l'INSEED dispose de ressources suffisantes pour collecter des données à jour sur les prix et poursuivre son actualisation des comptes nationaux.

XI. Suivi du programme

25. Le programme de référence sera suivi sur la base d'indicateurs quantitatifs (tableau 2) et des mesures structurelles (tableau 3). La première revue consistera à évaluer l'atteinte des objectifs prévus pour le 31 décembre 2016 et la deuxième revue sera sur la base de l'atteinte des objectifs prévus pour le 31 mars 2017.

Table 1. Comores: Impact des mesures budgétaires additionnelles au scénario de référence 2016-2017
 (en milliards de francs comoriens)

	2016	2017
Total	8.1 (3.0)	12.8 (4.4)
Recettes	5.1	8.0
Administration fiscale (AGID)	0.2	0.9
Douanes	0.6	1.6
Mesures nouvelles	2.3	2.5
Taxe de consommation sur les télécommunications	1.3	1.5
Limitation des exonérations	0.5	0.5
Taxe sur les rémunérations extérieures	0.5	0.5
Dividendes des entreprises publiques	2.0	3.0
Dépenses	3.0	4.8
Annulation d'engagements et de crédits	2.5	2.6
Réduction de la masse salariale	0.5	2.2

Source: autorités comoriennes et estimations des services du FMI.

Tableau 2. Comores — Repères quantitatifs du programme de référence 1

(En millions de francs comoriens, cumulatif depuis le début de l'année fiscale, sauf indication contraire)

	Dec. 2016	Mar. 2017
1. Plancher sur le revenu fiscal (impôt)	32,911.2	10,491.5
2. Plafond de la Position Nette du Gouvernement (PNG) ²	9,887.2	1,000.0
3. Plancher sur les dépenses sociales financées sur ressources interieures	13,560.2	3,039.7
4. Plafond sur l'accumulation des arriérés de paiement intérieurs (net)	2,142.4	0.0
5. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels contractés ou garantis par les gouvernements ³	0.0	0.0
6. Plafond sur les nouveaux emprunts extérieurs de court terme contractés ou garantis par les gouvernements ³	0.0	0.0
7. Plafond sur l'accumulation des arriérés du service de la dette extérieure ³	0.0	0.0
8. Plancher sur le paiement des arriérés du service de la dette extérieure	644.5	0.0

Pour mémoire

Le gouvernement ne dispose d'aucun plan d'endettement pour des emprunts concessionnels sur la période du programme SMP. Le gouvernement consultera le FMI et la Banque Mondiale en cas de changements de ce plan.

¹ Les définitions des repères et des clauses d'ajustement sont énoncées dans le protocole d'accord technique (PAT).

² Le plafond de la position nette du gouvernement en fin décembre 2015 sera réduite par 50% du montant total de l'aide budgétaire en excès de 1500 KMF mn en 2016 alors qu'en Mars 2017, elle sera réduite par 50% de tout aide budgétaire reçue durant le premier trimestre 2017.

³ Surveillé sur une base continue.

Tableau 3. Comores: Mesures Structurelles du Programme de Référence		
Mesure	But	Date de mise en oeuvre
1. Concentrer le traitement des grands entreprises, y compris les sociétés publiques, en ce qui concerne les impôts dans la Direction des Grands Entreprises à Ngazidja, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
2. Élargir les listes des grands et petits-moyennes contribuables et assurer que tous les contribuables sur les listes payer leurs impôts, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
3. Mettre en place un système de la classification claire en interface avec Sydonia comme un premier pas au renforcement de la gestion du système des exonérations à l'impôt et douane, en accord avec l'AT de FAD.	Renforcer la mobilisation des recettes	31 Decembre, 2016.
Gestion des finances publiques		
4. Assurer que toutes les recettes provenant de la taxe unique sur le pétrole (TUPP) s'accumulent dans le compte unique du Trésor et que toutes des compensations entre l'État, la société publique des hydrocarbures (SCH) et la société publique d'électricité (MAMWE) sont éliminées.	Renforcer la gestion de la trésorerie et encourager la transparence	31 Decembre, 2016.
5. Renforcer la préparation du tableau des opérations financières de l'État (TOFE) en accord avec l'AT de STA.	Améliorer l'élaboration et la surveillance de la politique des finances publiques et augmenter la transparence	31 Mars, 2017
6. Entreprendre un contrôle exhaustif des arriérés internes à fin Juin 2016.	Renforcer l'exécution du budget; renforcer la transparence	31 Mars, 2017
7. Assurer que le registre central des fonctionnaires couvre l'Union et toutes les trois îles et que seulement les employés dans le registre sont payés.	Maîtriser la masse salariale	31 Decembre, 2016.
Secteur financier		
8. Adopter un plan d'action pour la résolution des problèmes de la banque postale détenu par l'État (SNPSF) en accord avec l'AT de MCM.	Renforcer le système financier et sa stabilité	31 Mars, 2017
Gestion de la dette		
9. Mettre en place un tableau de flux de trésorerie en devises étrangères qui intègre tous les paiements du service de la dette dus avant la fin 2016 et sur lequel la trésorerie émettra un ordre de paiement permanent.	Renforcer la gestion de la dette	31 Decembre, 2016.

Pièce jointe II. Protocole d'accord technique

1. Le présent Protocole d'accord technique (PAT) arrête les concepts, les définitions et les modalités de la communication des données mentionnés dans le Mémorandum de politique économique et financière (MPEF) pour le programme de référence couvrant la période du 1er octobre 2016 au 31 mars 2017 établi par les autorités de l'Union des Comores. Il décrit en particulier : a) les définitions et les méthodes de calcul ; b) les objectifs quantitatifs ; c) les facteurs d'ajustement des objectifs quantitatifs ; d) les mesures structurelles ; e) les procédures de communication des données et f) les autres engagements pris dans le cadre du MPEF.

I. DÉFINITIONS ET MÉTHODES DE CALCUL

2. Sauf indication contraire ci-dessous, le terme « **État** » désigne les administrations publiques de l'Union des Comores et les administrations publiques autonomes des îles. Les administrations locales, la banque centrale ou toute entité appartenant à l'État et dotée d'une personnalité juridique distincte sont exclues de la définition de l'État. Les unités visées par cette définition de l'État sont consolidées pour les besoins du programme.

3. **Le total des recettes fiscales** est constitué des recettes fiscales telles que définies dans le Chapitre 5 du MSFP 2001 et est comptabilisé sur une base caisse. Le produit du programme de la citoyenneté économique, la vente d'actifs et les dons extérieurs ne sont pas considérés comme des recettes publiques aux fins de mesurer la performance des revenus au titre du programme.

4. **Le total des dépenses publiques** est constitué des dépenses de salaires et traitements des fonctionnaires, des dépenses consacrées aux biens et services, des transferts (y compris les subventions, les dons, les prestations sociales et autres charges), des paiements d'intérêts et des dépenses en capital. À l'exception des dépenses en capital qui sont définies dans le MSFP 1986, toutes les autres dépenses sont définies comme dans le MSFP 2001 (paragraphes 6,1 à 6,88). Le total des dépenses publiques inclut aussi les dépenses exécutées avant ordonnancement qui n'ont pas encore été régularisées. Les dépenses sociales totales financées sur ressources intérieures (courantes et en capital) sont calculées pour chaque rubrique des dépenses courantes (salaires, biens et services, transferts et subventions) et en capital : (1) dépenses exécutées par le Ministre de la santé (à la rubrique « Santé ») et (2) les dépenses exécutées par le Ministre de l'éducation (à la rubrique « Éducation »).

5. **Les dépenses sociales financées sur ressources intérieures** correspondent aux dépenses de santé et d'éducation sur la base du résultat fiscal pour 2015. Les dépenses sociales totales (courantes et en capital) financées sur ressources intérieures comprennent les dépenses sociales financées par les ressources intérieures, y compris les recettes, le financement intérieur et l'aide budgétaire extérieure générale, et excluent toutes les dépenses sociales financées par des dons et/ou prêts extérieurs spécifiques à un projet.

6. **Le solde budgétaire primaire intérieur consolidé** (base ordonnancements) est égal au total des recettes publiques (définies ci-dessus), moins les dépenses, hors paiements d'intérêts, ainsi

que l'assistance technique et les dépenses en capital financées sur ressources extérieures. **Le solde budgétaire consolidé (base de la comptabilité de caisse)** est égal à la différence entre les recettes totales et les subventions et les dépenses totales, y compris les prêts nets et les variations nettes des arriérés.

7. **Le crédit intérieur net à l'État** est égal au crédit net global des sources bancaires et non bancaires intérieures qui est accordé à l'État, comme l'indique le tableau des crédits nets de la banque centrale aux administrations publiques. Le crédit bancaire net à l'État reflète la position débitrice nette de l'État vis-à-vis de la banque centrale, des banques commerciales et de la Société nationale des postes et services financiers (SNPSF), ainsi que des institutions de microfinance. Il correspond à la différence entre l'endettement brut de l'État envers le système bancaire et ses créances sur le système bancaire. Ces créances de l'État comprennent tous les dépôts à la banque centrale et dans les banques commerciales, ainsi que l'encaisse du Trésor. La dette de l'État envers le système bancaire comprend le crédit de la banque centrale (avances statutaires et tout crédit à long terme) et le crédit des banques commerciales, ainsi que les dépôts nets effectués à la SNPSF. Aux fins du suivi du programme, le crédit intérieur net à l'État exclu le crédit net au FMI et mouvements dans les comptes des donateurs à la banque centrale hors contrôle de l'État.

8. **La dette** est définie au point 9 des Directives afférentes aux critères de réalisation relatifs à la dette extérieure (Guidelines on Performance Criteria with Respect to Foreign Debt — Décision 6230-(79/140) du Conseil d'administration, modifiée par la Décision 14416-(09/91) du Conseil d'administration, mise en œuvre à compter du 1er décembre 2009), mais inclut aussi les engagements contractés ou garantis par l'État dont la valeur n'a pas été reçue.

9. **La concessionnalité d'un prêt** est évaluée sur la base de l'élément don d'une dette. Aux fins du programme, une dette est concessionnelle si elle comporte un élément don d'au moins 35 %. L'élément don d'une dette équivaut à la différence entre sa valeur actuelle (VA) et sa valeur nominale, exprimée en pourcentage de la valeur nominale. La valeur actuelle de la dette lorsqu'elle est contractée est calculée au moyen d'une actualisation des paiements futurs du service de la dette à l'aide d'un taux d'actualisation unifié de 5 %.

10. **Les nouveaux arriérés de paiements intérieurs** de l'État sont définis comme suit :
 i) facture qu'un ministère dépensier a reçue d'un fournisseur de biens et services, présentée et liquidée, mais dont le paiement n'a pas été effectué dans les 90 jours suivant la date d'ordonnancement; ii) en cas de contrats spécifiques entre les fournisseurs et l'État, toute facture reçue et non payée à l'échéance stipulée dans les contrats; iii) les crédits d'impôt confirmés par les autorités compétentes après examen, et non payés dans les 60 jours à compter de la date d'ordonnancement; iv) les traitements et salaires ainsi que tout paiement à un agent de l'État, qui étaient censés être payés au cours d'un mois donné, mais qui sont restés impayés le 15e jour du mois suivant.

11. **Les arriérés de paiements extérieurs** correspondent à la somme des paiements dus (y compris intérêts) et non payés sur la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, à

l'exception des arriérés de paiements extérieurs résultant d'une dette publique qui est renégociée avec les créanciers, y compris les membres du Club de Paris.

II. OBJECTIFS QUANTITATIFS ET FACTEURS D'AJUSTEMENT

12. **Les objectifs quantitatifs du programme** sont définis dans le Tableau 2 du MPEF. Sauf indication contraire, tous les objectifs quantitatifs seront évalués sur une base **cumulée** à partir du début de l'année civile à laquelle ils se rapportent.

- **Plancher pour les recettes fiscales.**
- **Plafond pour le crédit intérieur net à l'État.** Aux fins du suivi du programme, ce plafond sera réduit par 50 pourcent du montant total de l'aide budgétaire en excès de 1500 KMF millions avant fin décembre 2016 et sera réduit de 50 pourcent de tout appui budgétaire reçu durant le premier trimestre 2017.
- **Plancher pour les dépenses sociales financées sur ressources intérieures.**
- **Plafond pour l'accumulation des arriérées de paiements intérieurs par l'État.** KMF 2001.1 mn à compter de fin décembre 2016 et nul à la fin du premier trimestre 2017. Ce plafond sera évalué de manière continue.
- **Plafond nul pour l'accumulation d'arriérés de paiements extérieurs par l'État.** Ce plafond sera évalué de manière continue.

Plafond pour la dette non concessionnelle contractée ou garantie par l'État. Les crédits à l'importation normaux à court terme (par exemple, les lignes de crédit renouvelables) sont exclus : il s'agit d'opérations qui se dénouent automatiquement parce que les ventes d'importations sont utilisées pour rembourser la dette. Ce plafond sera évalué de manière continue.

- **Plafond pour les nouveaux emprunts extérieurs à court terme contractés ou garantis par l'État.** Par dette à court terme, on entend une dette dont l'échéance initiale est de 1 an ou moins. Les crédits à l'importation normaux à court terme (par exemple, les lignes de crédit renouvelables) sont exclus : il s'agit d'opérations qui se dénouent automatiquement parce que les ventes d'importations sont utilisées pour rembourser la dette. Ce plafond sera évalué de manière continue.
- **Plancher sur le paiement des arriérés de service de la dette externe** avant fin décembre 2016 de KMF 644.5 millions.

III. DONNÉES À COMMUNIQUER ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

13. Les autorités communiqueront aux services du FMI les informations et données ci-après selon le calendrier fourni, soit directement, soit par l'intermédiaire du CREF. Sauf accord contraire, les données prendront la forme mutuellement convenue par les autorités et le FMI. Les données budgétaires, monétaires et de la dette extérieure, ainsi que l'indice des prix à la consommation et

toute information sur les principales évolutions législatives ou autres, seront communiqués au plus tard 45 jours après la date à laquelle ils se rapportent.

Données mensuelles :

- Situation monétaire et bilans mensuels de la BCC et des banques commerciales.
Classification des prêts des banques commerciales par secteur économique. Taux d'intérêt.
Calcul provisoire du crédit net à l'État pour le mois.
- Données sur les recettes fiscales par catégorie.
- Plan de trésorerie faisant ressortir l'ensemble détaillé des flux de recettes et de dépenses ainsi que les disponibilités de financement en cohérence avec la PNG.
- Opérations relatives à la dette publique extérieure (dette contractée et garantie par l'État, règlement des arriérés de paiements extérieurs et service de la dette, ventilés en intérêts et principal).
- Flux de trésorerie étrangers de la BCC.
- Indice des prix à la consommation.

Données trimestrielles :

- Données budgétaires : TOFE et informations connexes, y compris les données relatives aux recettes, dons, dépenses, prêts nets et crédit à l'État, et la mise en œuvre du plan d'investissements publics financés sur ressources extérieures.
- Production et exportations des principaux produits agricoles (vanille, clous de girofle, ylang-ylang).
- Indicateurs prudentiels du système bancaire.

Données annuelles:

- Données des comptes nationaux.
- Données de la balance des paiements.



UNION DES COMORES

21 novembre 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2016 AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET LE PROGRAMME DE RÉFÉRENCE — ANNEXE D'INFORMATION

Préparé par

Département Afrique

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI.....	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2016-17	6
RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BAfD	8
A. Appui de la Banque africaine de développement aux Comores.....	8
B. Orientation stratégique	8
C. Activités hors prêts.....	9
D. Synthèse du portefeuille de prêts de la BAfD	9
E. Collaboration FMI-BAfD	10
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE.....	11

RELATIONS AVEC LE FMI

(Au 31 octobre 2016)

Statut - Date d'adhésion au FMI : 21 septembre 1976; régime: article VIII

Compte de ressources générales :	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	17,80	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale	15,00	84,29
Position dans la tranche de réserve	2,80	15,75
Département des DTS :	Millions de DTS	% quote-part
Allocation cumulative nette	8,50	100,00
Avoirs	8,25	97,07
Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	% quote-part
Accords FEC	11,41	64,13

Accords financiers les plus récents

Type	Date d'approbation	Date d'expiration	Montant approuvé (millions DTS)	Montant tiré (millions DTS)
FEC ^{1/}	21 sept. 2009	23 déc. 2013	13,57	13,57
FAS	21 juin 1991	20 juin 1994	3,15	2,25

^{1/} Anciennement FRPC

Projection des obligations financières envers le FMI (millions de DTS ; sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS) :

	Échéances futures				
	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>	<u>2020</u>
Principal	0,00	1,62	2,25	2,71	1,87
Charges/intérêts	0,00	0,00	0,00	0,02	0,01
Total	0,00	1,62	2,25	2,73	1,88

^{2/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

Mise en œuvre de l'initiative PPTE : Cadre renforcé

I.	Engagement de l'aide au titre de l'initiative PPTE	
	Date du point de décision	Juillet 2010
	Aide promise par l'ensemble des créanciers (millions de dollars) ¹	144,80
	Dont : assistance du FMI (millions de dollars EU)	4,27
	(équivalent en millions de DTS)	2,89
	Date du point d'achèvement	Décembre 2012
II.	Décaissement de l'aide du FMI (millions de DTS)	--
	Aide décaissée au pays membre	2,89
	Aide intérimaire	--
	Solde au point d'achèvement	2,89
	Décaissement supplémentaire de revenus d'intérêts ²	0,07
	Total des décaissements	2,97

¹L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. De ce fait, ces deux montants ne peuvent pas être additionnés.

²Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Synthèse de l'évaluation des sauvegardes. La dernière évaluation des sauvegardes a été réalisée en 2010. La BCC continue de publier ses états financiers annuels audités mais n'a pas encore mis en œuvre les normes internationales d'information financière (IFRS). L'évaluation a en outre recommandé que la banque mette en place une fonction d'audit interne ; les progrès en la matière ont été lents.

Mise en œuvre du dispositif de l'IADM : Sans objet.

Régime de change : La monnaie des Comores est le franc comorien, qui est rattaché à l'euro au taux de 492F C pour 1 euro. Les Comores ont accepté les obligations au titre de l'article VIII, Sections 2(a), 3 et 4, et appliquent un régime de change exempt de restrictions sur les paiements et les transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Consultations au titre de l'article IV : Les dernières consultations au titre de l'article IV ont été achevées le 4 février 2015 (Rapport du FMI No 15/34). Les administrateurs ont salué l'amélioration de la mise en œuvre des politiques des Comores et des résultats économiques durant ces dernières années. Ils ont toutefois noté que d'importants défis subsistaient, dont le niveau élevé de la pauvreté, le caractère insuffisant de l'infrastructure et les vulnérabilités caractéristiques des petits pays insulaires. Ils ont signalé que la stabilité budgétaire était un objectif essentiel à court terme et encouragé les autorités à parvenir à un meilleur équilibre entre les ressources disponibles et les dépenses et à redoubler d'efforts pour renforcer la mobilisation des recettes et la gestion des

finances publiques grâce à des réformes pouvant produire des résultats rapides dans ces deux domaines. Les administrateurs ont également mis en garde contre un recours excessif au produit du programme de citoyenneté économique, qui peut se révéler volatile. Ils ont en outre souligné qu'il était nécessaire de développer le secteur financier et d'accélérer le rythme des réformes structurelles afin de doper la compétitivité extérieure et les perspectives de croissance.

Assistance technique récente

Département	Dates	Objet :
FAD	Oct-14	Aide à la conception, à la mise au point et à la mise en œuvre d'un fichier des contribuables
MCM	Nov-14	Renforcement de la supervision et de la réglementation bancaires
FAD, AFS	Nov-14	Manuel de préparation du budget
FAD, AFS	Nov-14	Préparation et présentation du budget
FAD, AFS	Nov-14	Gestion de trésorerie
FAD, AFS	Janv-15	Gestion de trésorerie
FAD, AFS	Janv-15	Gestion de trésorerie et accords de banque publique
FAD, AFS	Mars 15	Gestion de trésorerie
FAD, AFS	Mai 15	Gestion de trésorerie et accords de banque publique
FAD, AFS	Juil-15	Renforcement des capacités macrobudgétaires
LEG, AFS	Août 15	Législation sur la fiscalité douanière
FAD, AFS	Oct-15	Administration douanière
AFS, MCM	Janv-16	Supervision basée sur les risques
MCM	Janv-16	Supervision et la réglementation bancaires
STA	Janv-16	Statistiques de balance des paiements
FAD	Janv-16	Compte unique du Trésor
FAD	Janv-16	Évaluation du fisc comorien selon la méthode TADAT

FAD/AFS	Mars 16	Renforcement du contrôle douanier sur les produits non pétroliers imposables, y compris sur les exonérations
MCM	Avr-16	Révisions à la loi bancaire et renforcement du cadre opérationnel de la politique monétaire
MCM	Avr-16	Restructuration bancaire
STA, AFS	Avr-16	Comptes nationaux
STA	Juin 16	Statistiques de finances publiques
FAD/AFS	Juin 16	Élaboration des réglementations du code douanier – Hors site
FAD	Juil-16	Administration des recettes

Représentant résident : Un poste de représentant résident établi en septembre 1991 a été suspendu en décembre 1995. Durant les années 2000, les opérations du FMI sur le terrain étaient gérées par le bureau du Représentant résident de Madagascar. Le poste de Représentant résident aux Comores a été rétabli en mai 2012.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI, 2016-17

Fonction :	Produits	Date provisoire de la mission	Date escomptée de livraison
A. Informations réciproques sur les programmes de travail pertinents			
Programme de travail de la Banque mondiale pour les 12 prochains mois	1. Opérations de politique de développement 2. Projet de statistiques 3. Redressement du secteur électrique (AF) 4. Plan de développement et de mise en œuvre pour le secteur financier - AT 5. Renforcement de la protection sociale - AT 6. CL4D – AT Leadership parties prenantes multiples 7. Évaluation de la pauvreté EWt 8. AT formation DeMPA et MTDS 9. AT des envois de fonds à l'épargne 10. Plan d'action de ciblage et UHC AA 11. Gestion des recettes NLTA AA	Évaluation 20/12/16 Évaluation 04/10/16 Évaluation janvier 2017 Évaluation 20/12/16 Février 2017 Janvier 2017 Avril 2017 Décembre 2016 Février 2017 Décembre 2016 Mai 2017 Novembre 2016 Juin 2017 Mai 2017 Octobre 2017	Février 2017 Janvier 2017 Avril 2017 Décembre 2016 Février 2017 Décembre 2016 Mai 2017 Novembre 2016 Juin 2017 Mai 2017 Octobre 2017
Programme de travail du FMI pour les 12 prochains mois	Consultations au titre de l'article IV;	Novembre 2014	Janvier 2015 : Réunion du Conseil
B. Demandes de contributions au programme de travail			
Demande du FMI à la Banque mondiale	Bilan de l'assistance de la Banque dans le domaine des réformes de GFP, la mise en œuvre du DSRP et les réformes du secteur énergétique		Continu
Demande de la Banque mondiale au FMI	Partage d'informations actualisées sur le cadre macroéconomique ; notes de politique générale en matière monétaire et budgétaire et rapports de l'AFRITAC sur l'appui en GFP		Continu

Comores : Opérations récentes de la Banque mondiale

Projet	Type de financement	Montant approuvé (millions dollars)	Date approuvé	Description
Gestion conjointe des ressources côtières pour un mode de vie durable	FF	2,73	5/4/2011	Don pour accroître l'accès aux revenus et aux services sociaux de base dans les collectivités de pêcheurs du territoire bénéficiaire.
Deuxième réforme de gouvernance économique	Don IDA	3,0	02/06/2015	Amélioration de la gouvernance économique et de la transparence, et de la concurrence et gestion dans les secteurs de l'électricité et des TIC
Projet de redressement du secteur électrique	Don IDA	5,0	9/6/2013	Contribution à l'amélioration de la performance commerciale et financière du secteur de l'électricité.
Projet régional de télécommunications	Don IDA	22	10/9/2013	Accompagner les efforts réalisés par le bénéficiaire pour réduire les prix de la capacité internationale et étendre la couverture géographique des réseaux à large bande.
Projet d'AT pour la gouvernance économique	Don IDA	5,3	12/11/2013	Don pour accroître l'efficience, la responsabilisation et la transparence de la gestion des finances publiques et améliorer la gestion des ressources humaines de la fonction publique et les traitements.
Projet de dispositif de protection sociale	Don IDA	6,0	19/3/2015	Offrir aux collectivités pauvres un accès aux services de protection sociale et de nutrition.
Gouvernance des pêches dans les pays du Sud-Ouest de l'océan Indien (en instance)	Don IDA Régional FF IDA	1,2 8,3 3,5	30/4/2015	Don pour impulser la coopération et l'intégration régionales dans le secteur de la pêche.
Opération de politique de développement (en instance)	Don IDA	3,0	20/02/2017	Renforcer la gestion des finances publiques et les conditions de croissance économique
Projet de statistiques (en instance)	Don IDA	2,5	09/01/2017	Renforcer la capacité de l'institut national à améliorer la production et la diffusion de statistiques
Redressement du secteur de l'électricité – AF (en instance)	Don IDA	6	05/04/2017	Contribuer à l'amélioration de la performance commerciale et financière du secteur de l'électricité

RELATIONS AVEC LE GROUPE DE LA BAfD

A. Appui de la Banque africaine de développement aux Comores

1. Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAfD) a entamé ses opérations aux Comores en 1977 et depuis cette date a approuvé dix-huit (18) opérations et deux (2) études économiques et sectorielles (EES). En termes cumulés, les engagements du Groupe de la Banque, net des annulations, s'élevait à 78,26 millions d'UC à la date d'octobre 2016. Ces opérations visaient le secteur public et étaient principalement financées par les ressources du FAD (87,6 %). Un (1) projet d'infrastructure portuaire a été financé à partir du guichet de la BAfD pour un montant net de 9,67 millions d'UC, représentant 12,4 % du total des engagements nets. En outre, la BAfD a approuvé trois (3) opérations d'urgence pour aider à faire face aux retombées de la crise alimentaire en 2008 (1,5 million d'UC) et venir en aide aux victimes des inondations en 2009 et en 2012 (1,28 million d'UC). Depuis 2009, outre le FAD, les Comores sont admissibles aux piliers I et III de la facilité en faveur des États fragiles (FEF), au titre de laquelle elles ont reçu 21,46 millions d'UC de ressources supplémentaires. S'agissant du pilier I, les Comores ont reçu 10 millions d'UC du FAD-12 et 15 millions d'UC du FAD-13 pour accompagner le secteur énergétique et le secteur routier, respectivement. Les ressources du pilier III ont servi à renforcer les capacités statistiques dans le cadre du PRCI (595.000 UC), la préparation du SCA2D (241.000 UC) et, récemment, l'assistance au secteur privé (625.000 UC). En novembre 2015, la Banque a approuvé la deuxième phase d'un PRCI à partir des ressources du pilier I de la TSF (6 millions UC)

2. Globalement, les opérations de la BAfD aux Comores ont principalement visé l'appui aux infrastructures propices à l'activité économique, à la gestion des finances publiques et à l'amélioration des niveaux de vie en milieu rural. Elles ont principalement porté sur le secteur énergétique (69,89 %), les activités multisectorielles (30,10 %).

B. Orientation stratégique

3. Le Groupe de la Banque a repris concrètement ses activités aux Comores en 2010 après le règlement de la crise d'Anjouan et la levée des sanctions en février 2009 suite à l'apurement des arriérés envers la Banque. Un document intérimaire de stratégie pays portant sur 2009-2010 a été approuvé en avril 2009; il se centrait sur la gouvernance économique et financière, ainsi que sur l'eau et l'assainissement. En décembre 2011, le Conseil de la BAfD a approuvé un document intégral de stratégie pays (DSP) pour 2011-2015 reposant sur un seul pilier centré sur le secteur énergétique à l'appui de la diversification économique. Ce nouveau document s'inspire du Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté pour 2010-2014 et couvre deux cycles du FAD — FAD-12 et FAD-13. En avril 2016, la Banque a approuvé un deuxième DSP intégral pour 2016-2020, à partir d'un seul pilier : Développement des infrastructures énergétiques et routières de base pour accompagner la diversification économique. L'actuel DSP est aligné sur la stratégie nationale de croissance accélérée et de développement durable (SCA2D 2015-2019) et il est financé par les ressources des FAD-13 et 14, correspondant à un montant total de 40 millions d'UC, dont 10 millions d'UC provenant de la

Facilité à l'appui de la transition (TSF). Ces ressources viseront principalement à financer i) un projet routier (15 millions d'UC), ii) un projet d'investissement dans l'énergie (10 millions d'UC), et iii) une opération d'appui budgétaire sectoriel énergie et routes (15 millions d'UC) dont l'objectif principal sera d'accompagner le travail des autorités dans la remise en état des secteurs routier et énergétique dans lesquels elles se heurtent à de considérables difficultés.

4. En outre, consciente des faiblesses de capacité institutionnelle des Comores, la Banque a approuvé en novembre 2015, la deuxième phase du projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI 2) pour renforcer l'opérationnalisation de l'Administration générale des impôts et domaines (AGID), améliorer la capacité de programmation et de gestion des investissements publics (CGP), et accroître l'efficacité de la Direction générale de l'énergie, des mines et de l'eau (DGME).

5. À la date d'octobre 2016, le portefeuille des ressources de la Banque s'élevait à 22,005 millions d'UC répartis en 4 opérations : i) projet d'appui au secteur énergétique, ii) plan de production, transport et distribution d'énergie, iii) projet d'appui au secteur privé, et iv) projet de renforcement des capacités institutionnelles (PRCI 2). Une revue à mi-parcours du DSP combinée à une revue de la performance du portefeuille pays (CPPR) est programmée pour 2018.

C. Activités hors prêts

6. Avec d'autres partenaires au développement, la BAfD entend fournir aux autorités comoriennes des conseils de politique économique et des outils de décision sur les grandes orientations stratégiques afin de promouvoir et d'entretenir la croissance économique à moyen et long terme. À cet égard, une première phase d'une étude sur les sources de croissance aux Comores a été achevée en décembre 2010 et elle a fourni une série de recommandations préliminaires sur les moyens de doper la croissance et d'améliorer l'environnement économique et le climat des affaires. Une deuxième étude économique et sectorielle (EES) relative à l'étude sur la fragilité est réalisée en avril 2014 pour accompagner l'achèvement de la SCA2D.

D. Synthèse du portefeuille de prêts de la BAfD

Projet	Secteur	Entrée en vigueur	Date de clôture	Montant	
				Millions d'UC	Millions de dollars
Projet d'appui au secteur énergétique	Énergie	27/11/2013	01/03/2018	13,380	18,65
Plan de production, transport & distribution d'énergie	Énergie	27/11/2015	12/31/2020	2,000	2,79
Projet d'appui au secteur privé	Multisectoriel	05/22/2014	02/28/2017	0,625	0,871

Renforcement des capacités institutionnelles	Multisectoriel	11/27/2015	01/31/2020	6,000	8,364
Total				22,005	30,675

Source : BAfD, 2013

E. Collaboration FMI-BAfD

7. La collaboration entre les équipes du FMI et de la BAfD a principalement pris la forme d'échanges, de partages d'information et de missions conjointes. La Banque a en outre toujours participé aux missions de consultation au titre de l'article IV.

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Généralités. La fourniture des données présente de graves déficiences qui entravent la surveillance. Le caractère insuffisant des effectifs, des financements et de l'environnement institutionnel compromettent l'exactitude et la comparabilité de la quasi-totalité des statistiques macroéconomiques, à l'exception partielle des statistiques monétaires et financières.

Comptes nationaux. Les estimations les plus récentes de PIB sont celles de 2008, ce qui est donc insuffisant aux fins de la surveillance. Les données source d'enquêtes ou de sources administratives ne contribuent pas à la compilation des principaux agrégats nécessaires pour le calcul du PIB. L'INS accuse des insuffisances sur le plan des ressources financières, des effectifs et de l'environnement institutionnel. Les autorités ont réalisé des progrès limités dans l'application des recommandations de l'assistance technique afin de produire des séries temporelles de PIB en extrapolant à partir de l'actuelle année de base (2007). Il n'y a pas d'estimations trimestrielles.

Prix à la consommation. L'exactitude et la fiabilité de l'indice des prix à la consommation (IPC) constituent une autre grande source d'incertitudes. Les pondérations applicables aux dépenses reposent sur une enquête qui remonte à la fin des années 80 et les sous-indices sont calculés de manière irrégulière dans les différentes îles. La plupart des données ne sont recueillies que pour la capitale. L'établissement de l'IPC est pour l'essentiel l'affaire d'une seule personne. La Banque africaine de développement a affecté un expert international chargé d'aider l'INS à concevoir un nouvel IPC, de mai 2011 à janvier 2012. Le panier des produits, les pondérations des dépenses, les points de recueil des données ainsi que les techniques de calcul ont été révisés. Un outil informatique a été mis en place et le responsable a été formé à la gestion de l'ensemble du processus de compilation. La prochaine mission d'assistance technique du Département des statistiques (STA) consacrée aux statistiques de prix est prévue pour novembre 2016.

Statistiques de finances publiques. En août/septembre 2005 une mission du STA a constaté que le plan de comptabilité nationale ne rendait pas fidèlement compte de l'exécution du budget et qu'aucune présentation standard n'était compilée pour l'encours de la dette publique. Bien souvent, la classification des données budgétaires n'est pas cohérente dans le temps ou dans l'espace (d'une île à l'autre). De manière plus précise, des problèmes existent au regard des données sur les arriérés de paiement intérieurs, la dette extérieure et les appuis extérieurs, y compris au regard des composantes des dépenses d'investissement, ce qui complique l'analyse budgétaire. En août 2016, une mission du STA a proposé diverses mesures pour améliorer l'établissement et la qualité des données.

Statistiques monétaires et financières. La Banque centrale des Comores (BCC) produit des statistiques monétaires adéquates sur ses propres comptes, pour les banques commerciales et la banque de développement active dans le pays, pour les dépôts collectés par Société nationale des postes et services financiers et pour deux réseaux de microcrédit. Le dispositif de la zone Franc a mis en place des normes comptables et prudentielles qui empêchent les perturbations dans les données. L'absence de données sur le montant important de liquidités libellées en euros en circulation constitue un obstacle majeur qui handicape la surveillance. En juin 2009 la BCC a commencé à communiquer les statistiques monétaires et financières au FMI en utilisant les formulaires de déclaration normalisés. La présentation et le contenu actuels des statistiques monétaires sont globalement alignés sur la méthodologie du *Manuel de statistiques monétaires et financières de 2000* du FMI.

Statistiques du secteur extérieur. Malgré l'assistance technique et les améliorations de ces dernières années, les lacunes liées à la couverture et à la compilation continuent de compromettre l'exactitude et la fiabilité. À l'heure actuelle, deux économistes de la BCC se chargent de l'établissement des statistiques de balance des paiements. La dernière mission d'AT (janvier 2016) a recommandé le recrutement d'un agent supplémentaire afin de pouvoir établir de manière régulière les statistiques de balance des paiements et de développer la position extérieure globale (PEG).

II. Normes et qualité des données

<p>Les Comores participent au système général de diffusion des données amélioré (SGDD-a) depuis mai 2015 et diffusent des métadonnées pour 11 des 15 catégories de données recommandées, ainsi que pour une catégorie supplémentaire (indice des prix à la production).</p>	<p>Pas de données RONC disponibles.</p>
---	---

III. Communication des données au Département des statistiques

Comptes nationaux : les Comores ne communiquent pas de données de comptes nationaux au STA.

Prix à la consommation : en juillet 2015 les Comores ont fourni au STA un ensemble d'indices mensuels de prix à la consommation couvrant la période janvier 2000 – octobre 2014. Aucun autre indice n'a été fourni depuis.

Statistiques de finances publiques : il n'y a pas de compilation ou diffusion régulière des données financières (TOFE). Aucune statistique de finances publiques (SFP) n'est communiquée pour l'annuaire des statistiques de finances publiques (GFSY) ou les IFS. Les données sont compilées sur base MSFP 1986/TOFE uniquement lorsque la demande en est faite par le Département Afrique. Ces données sont incomplètes (aussi bien sur le plan des transactions que des institutions couvertes) et elles ne rendent donc pas fidèlement compte de la situation des finances publiques. La dernière mission d'AT (juin 2016) a noté des carences sur le plan des ressources matérielles et techniques.

Statistiques monétaires et financières : les Comores communiquent des SMF pour les institutions de dépôts sur une base mensuelle en utilisant les formulaires de déclaration normalisés. La couverture institutionnelle des statistiques monétaires n'inclut pas les autres sociétés financières.

Indicateurs de solidité financière : Les Comores ont commencé à communiquer des indices de solidité financière (ISF) au STA à intervalle régulier, avec des données mensuelles/annuelles commençant en 2010 M1.

Statistiques de secteur extérieur : seules les données annuelles de balance des paiements sont communiquées au STA ; les données les plus récentes (reçues en 2014) concernaient 2012. Les données sur la PEG et la dette extérieure ne sont pas communiquées.



UNION DES COMORES

Le 23 novembre 2016

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS AU TITRE DE L'ARTICLE IV ET PROGRAMME DE RÉFÉRENCE — ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE

Approuvé par

[David Owen \(FMI\)](#) et

[Mme Anos-Casero \(AID\)](#)

Préparé par les services du Fonds monétaire international
et du Groupe de la Banque mondiale.

Sur la base d'une AVD-PFR actualisée de la dette extérieure, le risque de surendettement des Comores est considéré comme modéré. La prise en compte des envois de fonds de l'étranger dans l'analyse reste un facteur crucial de la viabilité de la dette prévisionnelle, mais aussi une source de vulnérabilité. Les résultats montrent aussi que les éventuels emprunts doivent être assortis de conditions concessionnelles. La dette intérieure du secteur public et la dette extérieure privée sont minimales aux Comores et devraient le rester dans l'avenir prévisible¹.

¹ L'indice EPIN moyen sur trois ans des Comores est de 2,77, ce qui se traduit par une notation de faible performance pour la présente AVD.

TOILE DE FOND

1. L'Union des Comores a atteint le point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE en décembre 2012. À la suite d'accords avec tous les créanciers bilatéraux sauf un², les Comores ont bénéficié d'un allègement irrévocable d'une large partie de la dette en 2013, ce qui a ramené le montant de la dette extérieure nominale de 40,5 % du PIB à la fin-2012 à 18,5 % à la fin-2013 (Tableau A1). De plus, tous les indicateurs de la dette et du service de la dette sont passés en-dessous de leurs seuils respectifs dans le cadre d'analyse de la viabilité de la dette. Depuis le point d'achèvement, l'Union des Comores n'a contracté qu'un seul emprunt, assorti d'un niveau de concessionalité proche de 50 %, auprès de l'Inde, pour un montant d'environ 33 millions de \$ en vue de la construction d'une centrale électrique au fioul lourd. Les décaissements au titre de ce prêt, dont le premier a eu lieu en 2015, devraient se poursuivre jusqu'en 2017. Les décaissements au titre d'un précédent prêt de 32,3 millions de \$, accordé par la Chine en vue de l'amélioration des infrastructures de télécommunications intérieures, ont commencé en 2105³.

Tableau 1 : encours nominal de la dette extérieure, 2015¹

(Millions de dollars EU; fin de période)

Dette extérieure totale²	141.6
Créanciers multilatéraux	79.8
FMI	19.7
AID	13.8
BADEA	28.0
Autres créanciers multilatéraux	18.3
Créanciers officiels bilatéraux	61.8
Club de Paris	3.3
Hors Club de Paris	58.5
<i>Dont :</i> Arabie saoudite	14.9
Koweït	27.3
Inde ³	6.6
Chine ⁴	8.8

¹ Après l'annulation de la totalité de la dette envers le Club de Paris admissible à l'initiative PPTE, le rééchelonnement des arriérés de la dette à court terme et la restructuration de la dette envers des pays hors Club de Paris.

² À l'exclusion d'une dette hospitalière de 11.584,2 \$ des Comores envers la France.

³ Un total de décaissements de 36,6 millions de \$ est escompté sur la période 2015 – 2017.

⁴ Un total de décaissements de 32,3 millions de \$ est escompté sur la période 2015 – 2017.

Source : autorités comoriennes.

² Maurice est le seul pays à ne pas avoir consenti à l'allègement ; les négociations se poursuivent.

³ Cet emprunt a été contracté en 2010.

HYPOTHÈSES

2. Les hypothèses macroéconomiques à moyen–long terme de l'AVD sont largement semblables à celle de la précédente AVD établie au titre des consultations au titre de l'article IV de 2014 redue publique en février 2015 (Tableau 2). Cependant, la version actualisée de l'AVD reflète les difficultés économiques auxquelles les Comores sont confrontées en raison de la crise de l'électricité et des problèmes budgétaires qui persistent.

Tableau 2. Comores : hypothèses de l'AVD

	2014 Article IV DSA			2015 Article IV DSA		
	2014-2019	2024	2034	2016-2020	2026	2036
Croissance du PIB (pourcent)	3.8	4.0	4.0	3.5	4.0	4.0
Indice des prix à la consommation, fin d'année (pourcent)	2.6	2.5	2.5	2.0	2.0	2.0
Recettes de l'État et dons (pourcentage du PIB)	24.8	26.8	29.4	24.3	25.3	24.2
Solde global (pourcentage du PIB)	-1.3	-0.3	0.8	-5.1	-7.0	-8.1
IDE (pourcentage du PIB)	2.2	2.7	2.7	1.3	1.6	1.6
Deficit du compte courant (pourcentage du PIB)	10.2	8.7	6.7	10.3	12.0	9.8
Exportations de biens et services (en glissement annuel)	2.3	3.9	4.0	2.8	2.9	3.2
Importations de biens et services (en glissement annuel)	6.8	5.4	5.2	8.3	3.3	3.8

- **Le taux de la croissance réelle** pour 2015 est estimé à 1 %, au lieu des 3,5 % prévus dans l'AVD au titre de l'article IV de 2014. De plus, la prévision de croissance pour 2016 a été abaissée de 4 % dans la précédente AVD à 2,2 % actuellement, à cause de la crise persistante de l'électricité et d'un mauvais climat des affaires qui plombent l'activité économique. Par la suite, on prévoit une remontée progressive jusqu'à un niveau moyen de 4 % par an, comme dans la précédente AVD, sous l'effet de la stabilisation de la situation politique, de l'entrée en service de la centrale au fioul lourd qui va rehausser la production d'électricité, de l'arrivée d'un nouvel opérateur dans le secteur des télécommunications et de l'amélioration des infrastructures résultant de la meilleure exécution du programme d'investissements publics dans le réseau routier, les établissements hospitaliers et les écoles.
- **L'inflation** devrait rester modérée, à 2 % par an, sur le moyen terme, du fait du rattachement du franc comorien à l'euro et de l'accord de coopération monétaire avec la France.
- Les projections situent le **déficit extérieur courant** aux alentours de 10 % du PIB par an en moyenne sur le moyen terme. Cela tient pour une large part à l'accroissement des importations liées aux projets d'investissement en cours dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications et à la stagnation des exportations par rapport au montant du revenu national⁴. En fait, comme dans la précédente AVD, le

⁴ Les exportations devraient croître au rythme du commerce mondial à moyen terme, mais, en pourcentage du PIB, elles devraient rester stationnaires autour de 17 % sur la période de projection.

volume des importations devrait être bien supérieur à celui des exportations à moyen terme. Le déficit extérieur courant resterait stable aux alentours de 10 % du PIB d'ici à la fin de la période considérée, ce qui s'explique par les transferts nets de ressources que les Comores continueront à recevoir sous la forme de financement extérieur (à la fois des dons et des prêts, et quelques investissements extérieurs) à l'appui la croissance et du développement du pays.

- **Le montant brut des envois de fonds privés** provenant des Comoriens installés en France, qui a été constant en dépit de la récession et du ralentissement économique en Europe, devrait continuer à augmenter en valeur nominale, mais baisser légèrement en pourcentage du PIB, de 26,9 % en 2016 à environ 24 % en 2020 et 19,0 % en 2035⁵. Cela s'explique par une révision à la hausse par rapport à la précédente AVD. Il y a lieu de penser que ces envois de fonds continueront à financer la majeure partie des importations des Comores.
- **L'investissement brut** à l'appui de la croissance va augmenter. Les projections donnent une moyenne de 20,8 % du PIB à moyen terme et une légère hausse par la suite.
- **L'investissement public** constituera en moyenne plus de la moitié du total des investissements à moyen terme et sera initialement financé principalement par des dons-projets. À terme, les emprunts extérieurs (assortis de conditions concessionnelles, avec un élément de don de 42 % en moyenne, ce qui correspond aux conditions des prêts bilatéraux hors Club de Paris selon le schéma de base AVD-PFR) devraient progressivement se substituer aux dons de telle sorte qu'à l'horizon 2036 les dons couvrent deux tiers des dépenses d'équipement financés par l'étranger, le troisième tiers étant financé par des prêts assortis d'une concessionalité proche de 50 %. Après une hausse en 2016 et 2017 du fait des décaissements liés aux prêts de l'Inde et de la Chine, les nouveaux emprunts extérieurs passeraient de 2,1 % du PIB en 2018 à 4,25 % en 2036, soit une moyenne de 45 millions de \$ par an. Cette hypothèse d'augmentation progressive des emprunts extérieurs au fil des ans compte beaucoup dans l'AVD et explique pour une large part la courbe ascendante des indicateurs de la charge de la dette dans le scénario de référence. Bien que cette hypothèse ne soit pas basée sur des plans d'emprunts concrets, il paraît raisonnable de supposer que la part des dons dans le total des financements va diminuer, tandis que celle des prêts augmentera, du moins en valeur relative, même si le revenu par habitant ne s'élèvera que lentement au cours des vingt prochaines années. Les investissements liés aux emprunts extérieurs serviront à renforcer les infrastructures dans les secteurs de l'électricité, des routes et du tourisme, entre autres. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures devraient augmenter modérément au cours de la période prévisionnelle. Aucun emprunt public intérieur n'est envisagé.
- **Le déficit global des finances publiques** se situera en moyenne à 4,7 % du PIB à moyen terme, du fait des difficultés budgétaires persistantes des Comores sur le plan de la mobilisation des recettes et du contrôle des dépenses courantes. En raison principalement de l'ambitieux programme d'investissements publics des

⁵ Le décompte des envois de fonds reçus au fil des ans est basé sur les données de la banque centrale, qui sont établies conformément à la méthodologie du MBP5 et à la définition correspondante des envois de fonds. Les projections des envois de fonds ressortent des consultations avec les autorités. Ces envois de fonds sont un élément important dans l'AVD et s'ils diminuaient plus rapidement que prévu, en pourcentage du PIB, cela aurait une incidence négative sur les perspectives de viabilité de la dette.

Comores, qui vise à répondre aux besoins urgents de développement, le solde des finances publiques devrait rester déficitaire sur le long terme. Il devrait être financé principalement par des prêts extérieurs destinés aux investissements.

ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE EXTÉRIEURE

3. Dans le cas des Comores, les envois de fonds privés peuvent figurer au dénominateur des indicateurs de la dette et du service de la dette aux fins du scénario de référence de l'AVD. Ces envois de fonds représentent pour les Comores une importante source de devises — actuellement évaluée à plus de 27 % du PIB — et continueront à affluer à moyen et à long terme. Cela dit, les perspectives de viabilité de la dette sont extrêmement sensibles à l'évolution des envois de fonds, dont le montant a doublé en pourcentage du PIB au cours des dix années précédant 2014, et risque de diminuer si le ralentissement économique persiste en Europe

4. Le scénario de référence est largement comparable à celui de la précédente AVD, malgré l'amélioration marginale des indicateurs du service de la dette. Alors que, dans la précédente AVD, le ratio VA de la dette/exportations + envois de fonds dépassait le seuil vers la fin de la période de projection, dans l'AVD actuelle, il atteint seulement le seuil vers la fin de la période. Tous les autres indicateurs de la dette et du service de la dette sont nettement en-dessous de leurs seuils respectifs, d'après le scénario de référence (graphique A1; tableaux A1 et A2). L'amélioration du ratio dette/exportations s'explique par divers facteurs — certains négatifs, comme l'inclusion des prêts de l'Inde et de la Chine, qui n'apparaissaient pas dans la précédente AVD, et d'autres positifs, comme l'augmentation des envois de fonds de l'étranger.

5. Les résultats des tests de résistance et des scénarios alternatifs présentent des similarités et des différences par rapport à la précédente AVD. Comme auparavant, le ratio VA de la dette/exportations + envois de fonds dépasse son seuil lors du test de résistance. Alors qu'auparavant le test de résistance avait les effets les plus graves sur les flux non créateurs d'endettement (essentiellement les envois de fonds), cette fois-ci ce sont les conditions des nouveaux emprunts qui ont l'impact le plus sérieux⁶. Également à la différence de la précédente AVD, le ratio actuel dette/PIB + envois de fonds, ainsi que le ratio VA de la dette/recettes dépassent légèrement le seuil vers la période du fait d'une dépréciation exceptionnelle⁷. L'impact que ces deux chocs pourraient avoir sur la viabilité de la dette des Comores souligne l'importance d'une stratégie prudente de gestion de la dette, consistant en particulier à contracter des emprunts concessionnels, et à préserver la stabilité qu'assure le système de rattachement monétaire du franc comorien à l'euro, aux termes de l'accord de coopération monétaire avec la France. D'après le scénario historique, l'amélioration initiale des indicateurs de la dette et du service de la dette s'explique principalement par le fait que les déficits extérieurs courants prévus dans le scénario de référence sont plus

⁶ Il s'agit des emprunts du secteur public assortis de conditions moins favorables sur la période 2016 –36. Par conditions moins favorables, on entend une hausse de 2 % du taux d'intérêt des nouveaux emprunts, qui abaisserait à 30 % ou en-dessous l'élément de don à partir de 2017.

⁷ Définie comme une unique dépréciation annuelle de 30 % par rapport au niveau de référence en 2017.

élevés que les déficits historiques à moyen terme. Le scénario historique est donc sur-financé pendant cette période.

CONCLUSION

6. De l'avis des services du FMI et de la Banque mondiale, que les autorités partagent, l'AVD actualisée justifie une notation de risque de surendettement modéré pour les Comores. L'impact de l'accroissement un peu plus important que prévu auparavant des emprunts (auprès de la Chine et de l'Inde) a été compensé par la hausse des envois de fonds. Bien qu'aucun des indicateurs de la dette et du service de la dette ne dépassent les seuils d'après le scénario de référence et qu'il y ait seulement un dépassement modéré du seuil d'après les trois tests de résistance, l'AVD continue à souligner l'importance du rôle que les envois de fonds jouent pour préserver la qualification de risque de surendettement modéré. Les Comores restent donc vulnérables en cas de perturbation des flux d'envois de fonds, ce qui souligne l'importance de promouvoir un climat propice à l'emploi productif des envois de fonds et de limiter le recours aux financements extérieurs, en particulier non concessionnels. L'analyse souligne aussi qu'il importe de s'efforcer de maintenir des taux de croissance plus élevés par rapport aux moyennes historiques en mettant en œuvre dans les meilleurs délais les réformes structurelles prévues dans les secteurs des infrastructures, de l'électricité et des télécommunications et sur le plan du climat des affaires. Le montant considérable des emprunts extérieurs pris en compte dans l'AVD souligne aussi la nécessité de renforcer les capacités de gestion de la dette.

Tableau 1. Comores : scénario de référence du cadre de viabilité de la dette extérieure, 2016-2036 1/
 (en pourcentage du PIB, sauf indication contraire))

	Effectif			Moyenne 6/ historique	Écart type	6/	Projections						2016-2021 Moyenne	2022-2036 Moyenne	
	2013	2014	2015				2016	2017	2018	2019	2020	2021			
Dette extérieure (nomiale) 1/	18.5	20.2	24.2				25.4	27.7	27.3	26.9	26.8	27.2		30.1	39.2
don : contractée ou garantie par l'État (CGE)	18.5	20.2	24.2				25.4	27.7	27.3	26.9	26.8	27.2		30.1	39.2
Variation de la dette extérieure	-22.0	1.7	4.0				1.2	2.3	-0.4	-0.4	-0.1	0.3		0.6	0.8
Flux générateurs d'endettement net identifiés	2.9	7.2	1.9				7.5	8.0	8.2	8.5	8.5	11.7		9.3	6.8
Déficit extérieur courant hors intérêts	8.0	8.6	-0.6	5.3	3.5		9.1	9.9	10.3	10.5	10.5	13.9		11.7	9.5
Déficit de la balance des biens et services	-67.6	-66.0	-62.6				-64.7	-65.2	-64.2	-63.4	-63.2	-66.4		-63.4	-59.4
Exportations	15.6	16.3	17.1				17.3	17.4	17.4	17.4	17.3	17.3		17.3	17.6
Importations	-52.0	-49.7	-45.5				-47.4	-47.8	-46.9	-46.0	-45.9	-49.1		-46.1	-41.8
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-28.0	-24.3	-28.3	-26.7	5.0		-20.7	-20.2	-18.8	-17.9	-17.8	-17.8		-16.9	-14.6
don : officiel	-6.1	-2.7	-9.9				-2.7	-2.6	-1.7	-1.3	-1.3	-1.4		-1.3	-1.1
Autres flux extérieurs courants (négatifs= entrées nettes)	103.6	98.9	90.2				94.5	95.3	93.4	91.8	91.5	98.0		92.0	83.5
IDE nets (négatifs = entrées)	-1.4	-0.7	-0.8	-1.5	1.0		-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.3	-1.4		-1.6	-1.6
Dynamiques endogène de la dette 2/	-3.7	-0.7	3.3				-0.3	-0.6	-0.8	-0.8	-0.8	-0.8		-0.8	-1.1
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.1	0.0	0.0				0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.3		0.3	0.4
Contribution de la croissance du PIB réel	-1.3	-0.3	-0.2				-0.5	-0.8	-1.0	-1.0	-1.0	-1.0		-1.1	-1.4
Contribution des variations de prix et de taux de change	-2.5	-0.4	3.5			
Résiduel (3-4) 3/	-24.9	-5.5	2.1				-6.3	-5.6	-8.6	-8.9	-8.5	-11.4		-8.7	-6.0
don : financement exceptionnel	0.0	-1.0	0.0				0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0
VA de la dette extérieure 4/	14.8				15.6	17.1	17.0	16.9	17.0	17.4		20.1	27.2
En pourcentage des exportations	86.6				90.2	98.0	97.7	97.1	98.0	100.4		116.1	154.5
VA de la dette extérieure CGE	14.8				15.6	17.1	17.0	16.9	17.0	17.4		20.1	27.2
En pourcentage des exportations	86.6				90.2	98.0	97.7	97.1	98.0	100.4		116.1	154.5
En pourcentage des recettes publiques	89.7				108.4	106.8	103.1	99.0	96.3	98.6		114.1	153.8
Ratio service de la dette/exportations (en pourcentage)	2.0	1.5	0.9				4.6	5.1	5.9	6.2	5.7	5.0		5.9	8.7
Ratio service de la dette CGE/exportations (en pourcentage)	2.0	1.5	0.9				4.6	5.1	5.9	6.2	5.7	5.0		5.9	8.7
Ratio service de la dette CGE/recettes (en pourcentage)	2.0	1.7	0.9				5.6	5.6	6.2	6.3	5.6	4.9		5.8	8.7
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	45.4	55.6	-7.6				53.4	61.9	70.0	76.9	81.5	112.9		128.3	201.3
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	30.1	6.9	-4.6				7.9	7.5	10.7	11.0	10.6	13.5		11.1	8.7
Principales hypothèses macroéconomiques															
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.5	2.0	1.0	1.8	0.9	2.2	3.3	4.0	4.0	4.0	4.0	3.6	4.0	4.0	4.0
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	6.5	2.0	-14.8	2.8	8.9	3.2	2.1	2.3	2.8	3.1	2.1	2.6	2.3	2.3	2.3
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 5/	0.2	0.1	0.2	0.5	0.3	0.7	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0	0.9	1.1	1.0	1.1
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	14.5	8.5	-9.5	6.8	10.5	6.4	6.3	6.3	6.8	7.0	6.0	6.5	6.5	6.6	6.5
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	5.5	-0.5	-21.3	7.8	15.1	9.9	6.3	4.3	5.1	6.9	13.6	7.7	5.0	5.7	5.2
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	44.3	43.5	42.3	42.3	42.3	42.3	42.8	42.3	42.3	42.3
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	15.5	14.5	16.5			14.4	16.0	16.5	17.0	17.6	17.6	17.6	17.7	17.7	17.6
Flux d'aide (en milliards de dollars) 7/	181.0	64.2	89.2			73.0	83.2	69.0	73.9	79.3	91.4		124.4	230.8	
don : dons	180.8	64.0	89.0			51.9	54.5	54.4	57.3	60.6	70.4		88.5	139.8	
don : prêts concessionnels	0.3	0.2	0.2			21.1	28.7	14.6	16.6	18.8	21.0		35.9	90.9	
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 8/			9.9	10.2	8.7	8.6	8.6	9.3		9.0	8.3	8.8
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 8/			83.9	80.5	87.8	87.1	86.3	86.7		83.4	77.3	81.4
<i>Pour mémoire :</i>															
PIB nominal (milliards de dollars EU)	657.7	683.6	588.7			620.4	654.3	696.1	744.6	798.5	847.5		1154.2	2140.7	
Croissance du PIB nominal en dollars	10.3	4.0	-13.9			5.4	5.5	6.4	7.0	7.2	6.1	6.3	6.4	6.4	6.4
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)			86.8			96.5	111.7	118.6	126.1	135.4	147.0		232.0	580.9	
(VAT - VAT-1/PIB-1 (en pourcentage)						1.6	2.5	1.1	1.1	1.3	1.5	1.5	1.8	2.3	2.1
Envirois de fonds bruts des travailleurs (milliards de dollars EU)	166.1	204.1	161.8			167.1	172.2	177.8	184.3	195.0	203.6		254.9	399.6	
PV of PPG external debt (in percent of GDP + remittances)	11.6			12.3	13.5	13.5	13.6	14.0			16.5	22.9	
PV of PPG external debt (percent of exports + remittances)	33.2			35.2	39.0	39.6	40.0	40.7	42.0		51.0	74.9	
Debt service of PPG external debt (in percent of exports + remittance)	0.3			1.8	2.0	2.4	2.6	2.3	2.1		2.6	4.2	

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

2/ Égale à $[r - g - p(1+g)]/[1+g + p+g \rho]$ fois le ratio d'endettement de la période précédente, où r = taux d'intérêt nominal; g = taux de croissance du PIB réel, et p = taux de croissance du déflateur du PIB en \$EU.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allégement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre

4/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

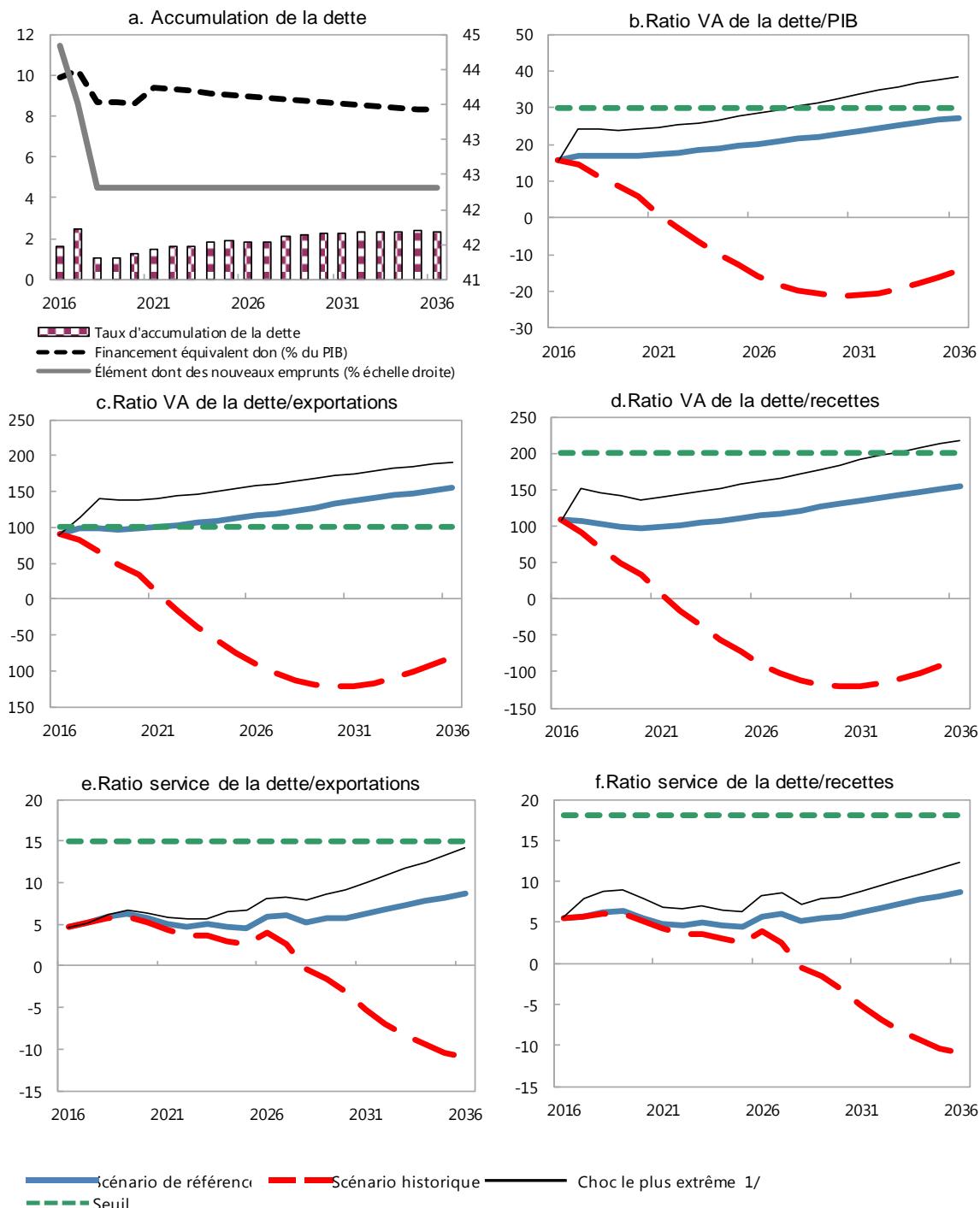
5/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

7/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allégement de la dette.

8/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

Graphique 1. Comores : indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État selon divers scénarios, 2016-2036¹



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

¹ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2026 ou avant. Au graphique b. cela correspond à un choc de type Dépréciation ponctuelle ; au c. à un choc de type Exportations; au d. à un choc de type Dépréciation ponctuelle ; au e. à un choc de type Conditions ; et au f. à un choc de type Dépréciation ponctuelle .

Tableau 2. Comores : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État, 2016-2036(en pourcentage)

	Projections							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2026	2036
Ratio VA de la dette/PIB+envois de fonds								
Scénario de référence	12	14	14	14	14	14	16	23
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	12	11	9	7	5	1	-13	-11
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	12	14	15	15	16	16	21	33
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	12	14	14	14	14	15	17	24
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	12	14	16	16	16	16	18	23
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	12	14	16	16	16	16	19	26
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	12	13	12	12	12	13	15	23
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	12	13	13	14	14	14	17	25
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	12	18	18	18	18	18	22	30
Ratio VA de la dette/exports+envois de fonds								
Scénario de référence	35	39	40	40	41	42	51	75
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	35	33	26	20	13	3	-36	-33
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	35	41	43	45	46	49	65	107
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	35	39	40	40	41	42	51	75
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	35	43	50	50	51	52	62	83
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	35	39	40	40	41	42	51	75
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	35	37	33	37	37	39	48	74
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	35	34	33	36	36	38	47	73
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	35	39	40	40	41	42	51	75
Ratio VA de la dette/recettes								
Scénario de référence	108	107	103	99	96	99	114	154
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	108	90	70	50	32	7	-89	-81
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	108	113	112	111	110	115	145	219
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	108	109	109	105	102	104	120	162
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	108	113	120	115	111	113	127	156
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	108	116	123	118	114	117	135	182
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	108	105	94	91	88	90	107	152
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	108	107	109	105	101	104	122	173
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	108	151	146	141	136	139	161	218

Tableau 2. Comores : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette extérieure contractée et garantie par l'État, 2016-2036 (suite)(en pourcentage)

Scénario de référence	Ratio service de la dette/exports+envois de fonds							
	2	2	2	3	2	2	3	4
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	2	2	2	2	2	2	2	-4
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	2	2	2	3	3	2	4	7
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	2	3	2	2	3	4
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	2	2	3	3	3	2	3	5
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	2	2	2	3	2	2	3	4
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	2	2	2	3	2	2	3	4
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	2	2	2	2	2	2	2	4
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	2	2	2	3	2	2	3	4
Ratio service de la dette/recettes								
Scénario de référence	6	6	6	6	6	5	6	9
A. Scénarios de rechange								
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2013-2033 1/	6	6	6	6	5	4	4	-11
A2. Nouveaux emprunts du secteur public à des conditions moins favorables en 2013-2033 2	6	6	6	7	6	6	8	14
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	6	6	7	7	6	5	6	9
B2. Croissance de la valeur des exportations à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 3/	6	6	6	7	6	5	6	10
B3. Déflateur du PIB en dollars EU à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	6	6	7	8	7	6	7	10
B4. Flux non générateurs d'endettement net à leur moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015 4/	6	6	6	6	5	5	6	8
B5. Combinaison de B1-B4 avec chocs d'un demi-écart type	6	6	7	7	6	5	6	9
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 % par rapport au scénario de référence en 2014 5/	6	8	9	9	8	7	8	12
<i>Pour mémoire :</i>								
Elément don projeté du financement résiduel (financement supplémentaire par rapport au scénario de référence) 6/	41	41	41	41	41	41	41	41

Sources: Projections et simulations des fonctionnaires du FMI.

1/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générateurs d'émissions.

2/ On suppose que le taux d'intérêt sur les nouveaux emprunts est de 2 points de pourcentage supérieur à celui retenu dans le scénario de référence, et que le différé d'amortissement est de 10 ans.

3/ Par hypothèse, la valeur des exportations reste en permanence au niveau plus faible, mais le solde extérieur courant, en pourcentage du PIB, retourne à son niveau de référence après le choc (ce qui laisse implicitement supposer un ajustement compensatoire du niveau des importations).

4/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

5/ Par dépréciation, on entend une baisse en pourcentage du taux dollar/monnaie nationale qui ne dépasse jamais 100%.

6/ S'applique à tous les tests de résistance sauf A2 (conditions moins favorables), où les conditions de tous les nouveaux financements sont celles qui sont précisées à la note 2.

Tableau 3. Comores : scénario de référence du cadre de viabilité de la dette du secteur public, 2013-2036
 (en % du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Moyenne	S/ Écart type	Estimation					Projections					
	2013	2014	2015			2016	2017	2018	2019	2020	2021	2013-18 Moyenne	2026	2036	2019-33 Moyenne	
Dette du secteur public 1/	18.5	20.2	24.2			25.4	27.7	27.3	26.9	26.8	27.2		30.1	39.2		
<i>dont : libellée en devises</i>	18.5	20.2	24.2			25.4	27.7	27.3	26.9	26.8	27.2		30.1	39.2		
Variation de la dette du secteur public	-22.0	1.7	4.0			1.2	2.3	-0.4	-0.4	-0.1	0.3		0.6	0.8		
Flux générateurs d'endettement identifiés	-22.0	0.0	-2.7			4.0	3.3	2.0	1.9	2.5	3.7		5.0	5.4		
Déficit primaire	-18.4	0.5	-5.9	-3.2	6.3	5.1	4.4	3.5	3.5	3.9	5.0		4.2	6.5	7.3	6.6
Recettes et dons	43.0	23.9	31.6			22.7	24.3	24.3	24.7	25.2	25.9		25.3	24.2		
<i>dont : dons</i>	27.5	9.4	15.1			8.4	8.3	7.8	7.7	7.6	8.3		7.7	6.5		
Dépenses primaires (hors intérêts)	24.5	24.4	25.7			27.8	28.7	27.8	28.2	29.1	30.9		31.8	31.5		
Dynamique automatique de la dette	-3.6	-0.5	3.2			-1.1	-1.2	-1.5	-1.6	-1.4	-1.3		-1.5	-1.9		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-2.5	-0.7	-0.6			-1.0	-1.1	-1.4	-1.4	-1.4	-1.3		-1.5	-1.9		
<i>dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen</i>	-1.1	-0.3	-0.4			-0.5	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3		-0.3	-0.4		
<i>dont : contribution de la croissance du PIB réel</i>	-1.4	-0.4	-0.2			-0.5	-0.8	-1.1	-1.1	-1.0	-1.0		-1.1	-1.5		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	-1.1	0.1	3.8			-0.1	-0.1	-0.1	-0.2	-0.1	0.1			
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Produit des privatisations (négatif)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Allégement de la dette (Initiative PPTE et autres)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex., recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		0.0	0.0		
Résiduel, y compris variations des actifs	-0.1	1.7	6.7			-2.7	-0.9	-2.4	-2.3	-2.6	-3.3		-4.4	-4.6		
Autres indicateurs de viabilité																
VA de la dette du secteur public	14.8			15.6	17.1	17.0	16.9	17.0	17.4		20.1	27.2		
<i>dont : libellée en devises</i>	14.8			15.6	17.1	17.0	16.9	17.0	17.4		20.1	27.2		
<i>dont : extérieure</i>	14.8			15.6	17.1	17.0	16.9	17.0	17.4		20.1	27.2		
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)		
Besoin de financement brut 2/	-18.1	0.8	-5.8			5.9	5.3	4.5	4.5	4.9	5.8		7.5	8.9		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes et dons (en %)	46.9			68.5	70.2	70.0	68.2	67.3	67.0		79.5	112.2		
Ratio VA de la dette du secteur public/recettes (en %)	89.7			108.4	106.8	103.1	99.0	96.3	98.6		114.1	153.8		
<i>dont : extérieure 3/</i>	89.7			108.4	106.8	103.1	99.0	96.3	98.6		114.1	153.8		
Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 4/	0.7	1.0	0.5			3.5	3.7	4.2	4.4	3.9	3.3		4.0	6.3		
Ratio service de la dette/recettes (en %) 4/	2.0	1.7	0.9			5.6	5.6	6.2	6.3	5.6	4.9		5.8	8.7		
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB	3.6	-1.2	-9.9			3.9	2.1	3.9	3.9	4.0	4.6		5.8	6.5		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3.5	2.0	1.0	1.8	0.9	2.2	3.3	4.0	4.0	4.0	4.0		3.6	4.0	4.0	4.0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.2	0.1	0.2	0.5	0.3	0.7	0.9	0.9	1.0	1.0	1.0		0.9	1.1	1.0	1.1
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	-2.9	0.8	19.4	1.4	8.4	-0.6
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	3.1	1.9	2.1	3.6	1.4	2.9	2.0	2.1	2.2	2.3	2.3		2.3	2.3	2.3	2.3
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	2.5	1.4	6.5	1.1	2.1	10.5	6.7	0.4	5.7	7.5	10.2		6.8	4.6	3.9	4.1
Élement de don des nouveaux emprunts extérieurs (en pourcentage)	44.3	43.5	42.3	42.3	42.3	42.3		42.8	42.3	42.3	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ [Indiquer la couverture du secteur public, par ex., administration générale ou secteur public non financier. Préciser en outre si la dette est brute ou nette.]

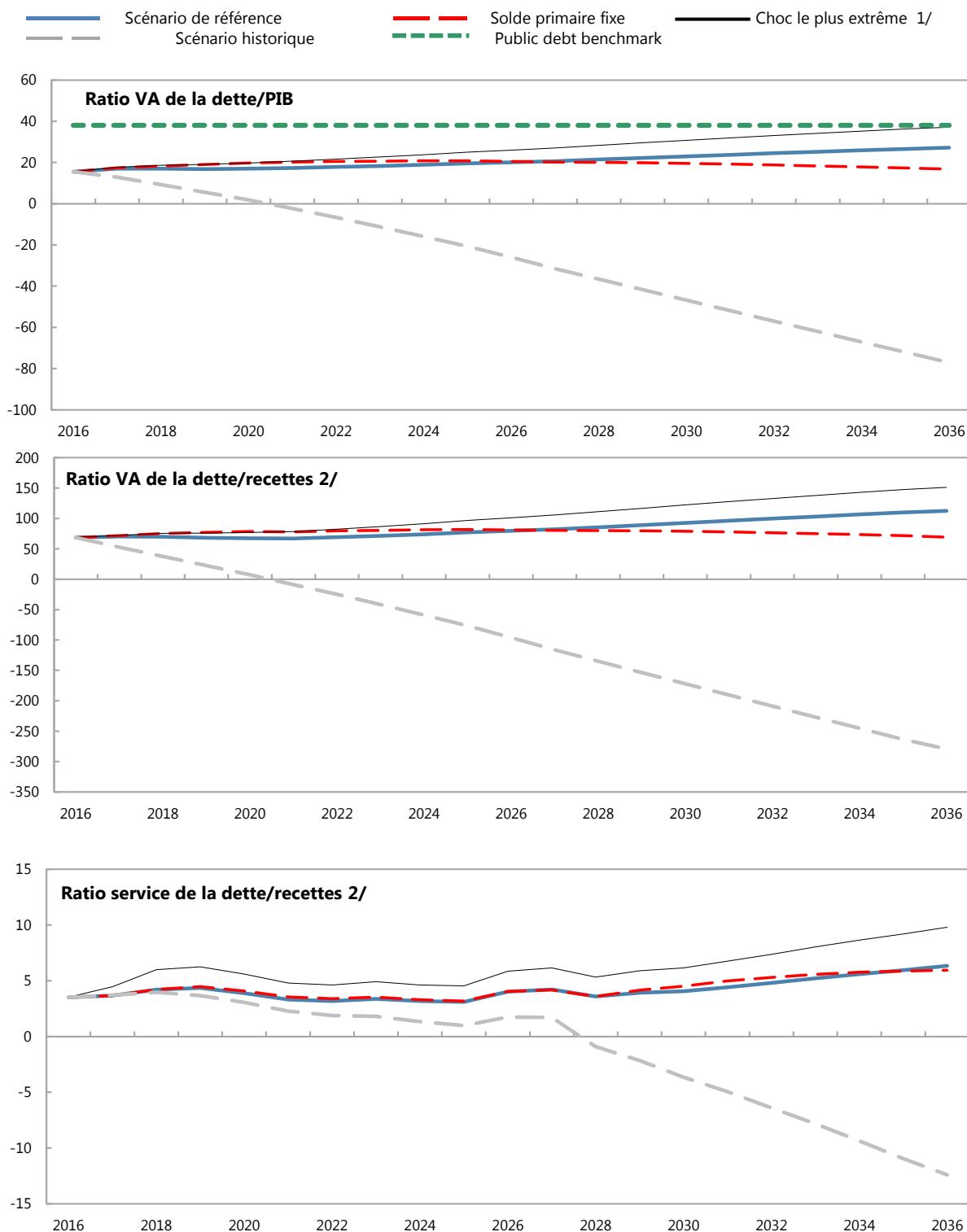
2/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente.

3/ Les recettes excluent les dons.

4/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

5/ Les moyennes historiques et écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Graphique 2. Comores : indicateurs de la dette publique selon divers scénarios, 2016-2036 1/



Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est celui qui produit le ratio le plus élevé en 2023 ou avant.

2/ Les recettes incluent les dons.

Tableau 4. Comores : analyse de sensibilité des principaux indicateurs de la dette publique, 2016-2036

	Projections							
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2026	2036
Ratio VA de la dette/PIB								
Scénario de référence	16	17	17	17	17	17	20	27
A. Scénarios de recharge								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	16	13	9	6	2	-2	-26	-77
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	16	17	18	19	20	20	21	17
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	16	17	17	17	17	18	22	32
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	18	19	19	20	21	26	37
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	16	16	16	16	16	16	19	27
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	16	15	13	13	14	15	20	33
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	16	23	22	21	21	21	22	25
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	16	23	23	22	22	23	25	30
Ratio VA de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	69	70	70	68	67	67	80	112
A. Scénarios de recharge								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	69	53	38	22	7	-9	-96	-279
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	69	72	75	77	79	78	81	69
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	69	70	70	69	68	69	85	131
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	69	72	76	76	77	78	101	151
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	69	67	66	64	64	64	76	110
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	69	60	53	54	55	57	80	134
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	69	94	91	87	83	81	86	104
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	69	94	93	90	88	87	98	123
Ratio service de la dette/recettes 2/								
Scénario de référence	4	4	4	4	4	3	4	6
A. Scénarios de recharge								
A1. Croissance du PIB réel et solde primaire à leur moyenne historique	4	4	4	4	3	2	2	-12
A2. Solde primaire inchangé par rapport à son niveau de 2013	4	4	4	4	4	4	4	6
A3. Croissance du PIB en permanence plus faible 1/	4	4	4	4	4	3	4	7
B. Tests paramétrés								
B1. Croissance du PIB réel à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	4	4	4	5	4	4	4	8
B2. Solde primaire à sa moyenne historique moins un écart-type en 2014-2015	4	4	4	4	4	3	4	6
B3. Combinaison de B1-B2 en utilisant des chocs d'un demi-écart type	4	4	4	4	4	3	4	7
B4. Dépréciation réelle ponctuelle de 30 % en 2014	4	4	6	6	6	5	6	10
B5. Augmentation de 10 % du PIB des autres flux générateurs d'endettement en 2014	4	4	5	5	4	4	4	8

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Suppose que la croissance du PIB réel est à son niveau de référence moins un écart type, divisé par la racine carrée de la durée de la période de projection.

2/ Les recettes incluent les dons.

**Déclaration de M. Sembene, Administrateur pour les Comores,
et de M. Sidi Bouna, Conseiller principal de l'Administrateur,
7 décembre 2016**

1. Introduction

L'économie comorienne se heurte à des déséquilibres macroéconomiques grandissants. Pour y remédier et créer les conditions d'une croissance plus forte et plus durable, le gouvernement a demandé l'assistance du FMI dans le cadre d'un programme de référence. Les conseils des services du FMI ont été précieux; ils ont contribué à la formulation d'importantes mesures, en particulier dans le domaine budgétaire où un programme de réforme a mis judicieusement l'accent sur le renforcement de l'administration des recettes et de la gestion des finances publiques.

2. Contexte de politique économique

À la suite des élections présidentielles d'avril 2016, déclarées libres et transparentes par les observateurs internationaux, M. Azali Assoumani, le nouveau président, a formé un gouvernement ayant pour mission de prendre des mesures immédiates afin de remédier au faible recouvrement des impôts et au niveau élevé de la masse salariale du secteur public. Le gouvernement reconnaît qu'un environnement macroéconomique stable est une condition préalable à la reprise de la croissance. Il a aussi conscience que la stabilité macroéconomique dépend de l'équilibre entre les ressources et les dépenses budgétaires. Or, aux Comores, les déséquilibres budgétaires sont profondément enracinés et de nature structurelle. Cela est largement dû au caractère particulièrement restreint des structures de production propre aux économies insulaires comme celle des Comores. En outre, le pays manque du type d'activité dominante que l'on trouve dans d'autres petits États, notamment le tourisme, et d'un secteur financier. Enfin, le secteur public est prépondérant dans l'économie comorienne et il n'y a pas d'autres moteurs de croissance.

Les autorités sont déterminées à remédier aux déséquilibres budgétaires. Pour cela, l'assistance des partenaires multilatéraux et bilatéraux sera essentielle. Les autorités comoriennes sont reconnaissantes aux partenaires de leur constant appui technique et financier.

La faiblesse du climat des affaires continue de freiner l'activité économique : coupures d'électricité persistantes, réseau routier pour l'essentiel en mauvais état et secteur des télécommunications onéreux et inefficient. Pour corriger ces goulets d'étranglement, les autorités hâtent aussi l'application de la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable adoptée en 2015 pour la période 2015-2019. Cette stratégie donne une plus grande place à l'investissement dans les infrastructures électriques, routières et de télécommunication afin de surmonter les obstacles à la croissance. En outre, le gouvernement est conscient que l'amélioration d'autres aspects du climat des affaires, en particulier le cadre juridique et judiciaire, est indispensable pour stimuler l'activité du secteur privé à moyen terme. Toutefois, les ressources naturelles limitées du pays et l'exiguïté du marché ne permettent pas de réaliser des

économies d'échelle, ce qui rend particulièrement difficile la réalisation de l'objectif d'une croissance plus forte. Relever ce défi nécessite une approche globale du développement du pays et les progrès dépendront d'une implication résolue et durable des donateurs.

Les autorités souhaitent réaffirmer leur ferme détermination à obtenir de bons résultats dans le cadre du programme de référence, afin d'ouvrir la voie dès que possible à un programme appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC). Ce programme appuyé par le FMI sera mieux à même de contribuer à gérer efficacement les problèmes à plus long terme du pays et de mobiliser les donateurs. Les autorités demeurent résolues à mener une stratégie prudente de gestion de la dette et à ne contracter que des emprunts extérieurs à caractère concessionnel, exclusivement pour des projets hautement prioritaires qui bénéficient clairement au potentiel de croissance du pays.

3. Évolution économique récente et perspectives

La pénurie persistante d'électricité et l'application plus lente que prévu du programme d'investissement public sont largement responsables de la faible croissance récente. Elle n'a été que de 1,5 % en moyenne en 2014 et 2015, et elle devrait atteindre 2,2 % en 2016. L'inflation a été modérée, à quelque 2 % en 2014 et 2015, en grande partie grâce au système de taux de change fixe qui continue à profiter au pays. Les réserves de change ont atteint en 2015 un montant élevé, représentant 9,1 mois d'importations, largement sous l'effet de l'aide extérieure et des envois de fonds des travailleurs émigrés.

Toutefois, la situation budgétaire reste très fragile du fait de l'important déséquilibre entre les recettes intérieures et les dépenses courantes. De manière plus précise, la masse salariale absorbe de 80 à 90 % des rentrées fiscales. Si cette tendance insoutenable devait se poursuivre, les écarts de financement atteindraient 3 à 4 % du PIB en 2016 et 7 à 8 % en 2017.

Les perspectives générales de l'économie comorienne demeurent délicates. Le programme d'investissement public connaît encore des retards d'exécution et de financement, tandis que le problème de l'électricité reste à résoudre. Pour remédier aux pénuries persistantes, le gouvernement a récemment investi dans la production d'électricité et compte prendre de nouvelles mesures en ce sens. À moyen terme, cela apportera un approvisionnement supplémentaire d'électricité dont le pays a le plus grand besoin. Dans le secteur des télécommunications, les autorités veulent faire baisser les coûts et améliorer la qualité des services en intensifiant la concurrence entre Comores Télécom et TELCO, qui détient la nouvelle licence de télécommunication.

Les investissements dans les secteurs de l'électricité et des télécommunications, conjugués à d'autres projets d'infrastructures, devraient contribuer à porter le taux de croissance à moyen terme à 3,5-4 %.

4. Le programme de politique économique et son application

Le gouvernement a pour principal objectif de maîtriser le déséquilibre entre les recettes intérieures et les dépenses courantes. Il prévoit de prendre un certain nombre de mesures budgétaires à la fin de 2016 et en 2017. Sur le plan des recettes, une taxe de 5 % sera appliquée à la consommation de services de télécommunications et les entreprises publiques rentables devront verser des dividendes supplémentaires au Trésor. Sur le plan des dépenses, les autorités se centreront sur la maîtrise de la masse salariale en annulant tous les contrats d'embauche conclus depuis le 1^{er} janvier 2016.

Le projet de loi de finances 2017 sera établi à partir du cadre macroéconomique convenu avec le FMI dans le contexte du programme de référence. L'objectif est de continuer à contenir la masse salariale en maîtrisant mieux les effectifs et les salaires du secteur public. Les principales réformes à court terme de l'administration des recettes s'inspirent de la récente AT du FMI : d'une part, concentration du traitement des dossiers fiscaux de toutes les grandes entreprises dans le service des gros contribuables, situé dans la Grande Comore; d'autre part, expansion des listes des gros contribuables et des petits et moyens contribuables, tout en s'assurant que ceux qui y sont inscrits paient leurs impôts.

Le gouvernement a l'intention d'appliquer un certain nombre de mesures et de réformes pour renforcer la gestion des finances publiques. Elles permettront de s'assurer que le registre central des agents du secteur public couvre l'Union et les trois îles et que seules les personnes qui y figurent soient rémunérées. Le gouvernement va également effectuer un audit complet des arriérés de paiement intérieurs au niveau de l'Union; enfin, il veillera à la suppression de toutes les opérations à caractère compensatoire entre l'État, la société publique d'importation de pétrole et la compagnie publique d'électricité.

Les autorités s'associent à l'évaluation que les services du FMI ont faite du système financier comorien, selon laquelle le système est globalement bien capitalisé et liquide mais la rentabilité des banques est faible, le ratio des créances improductives augmente et le provisionnement est insuffisant. Dans ce contexte, la Banque centrale reste déterminée à surveiller de près la stabilité du secteur financier. Le gouvernement et la Banque centrale continueront aussi à suivre l'évolution de la banque postale (SNPSF) et établiront d'ici le 31 mars 2017 un plan d'action pour résoudre les difficultés de cet établissement.

5. Conclusion

Les autorités comoriennes sont déterminées à prendre toutes les mesures d'ajustement nécessaires pour réduire les déséquilibres macroéconomiques et placer les Comores sur une trajectoire de croissance durable. Elles sont désireuses de mettre en œuvre un programme de réformes à moyen terme avec l'appui du FMI dans le cadre d'un accord au titre de la FEC. Elles sont persuadées que ce type d'accord, centré sur l'élimination des obstacles structurels à la croissance, contribuerait à mobiliser l'assistance des donateurs en vue de relever les défis macroéconomiques et structurels auquel le pays est confronté.